L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1244 - VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Dossier spécial

MOISSONNEUSES BATTEUSES



- Moteurs: L'impact des normes Tier 4 sur les systèmes de refroidissement
- Pailles: La problématique des grandes largeurs
- Marques: Les nouveautés 2014

Encart avec cette édition: Mailing Sureau Agriculture (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Origine des viandes

Démonstration d'une concurrence déloyale



Nièvre

› Élevage et plaisirs gourmands

Essai transformé pour Cercy-la-Tour



Yonne

› Réforme des collectivités territoriales

Dessine-moi un canton...







Voir page 15

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Poulet export: Une crise qui menace toute la volaille française

Côte d'Or
04 • Promotion:Tentative de connexion réussie
05 • Viande: Une concurrence déloyale
06 • Charolais: Semur-en-Auxois, la référence
07 • Résultats des exploitations: Une *«uniformité dans la médiocrité»*

Nièvre
08 • Élevage : Essai transformé pour Cercy-la-Tour
09 • Morvan: Expériences et témoignages pour croiser les regards
10 • Élevage: la fertilisation azotée et potassique des prairies
11 • Projet agricole départemental : *«Ne nous opposons pas !»*

Yonne
12 • Saint-Martin: *«Pas de Gamay dans le chablis… !»*
13 • Conseil Général: Dessine moi un canton...!
14 • Concours des vins du Grand Auxerrois: 45 médailles décernées
15 • Hommage: Disparition de Joël Billotte

Bourgogne
16 • Interbev et Charolais de Bourgogne: Le bœuf bourguignon à l'assaut de la... Bourgogne
17 • Loc'Halles Bourgogne: Un pass pour approvisionner des collectivités
18 • Dossier spécial moissonneuses-batteuses
24 • Semis tardifs des céréales: Que peut on envisager ?

Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Opération de contrôle dans la distribution

De la viande bovine française d'origine …allemande

A Prémery, commune de la Nièvre, ces derniers jours le supermarché Champion, enseigne appartenant au groupe Carrefour, a fait une promotion pour de la viande bovine. Là où le bât blesse, c'est que si le logo VBF est bien inscrit sur les barquettes, une autre étiquette indique la mention *«né en Allemagne, élevé en Allemagne»*. Mis au courant par un éleveur de la commune, Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA58 et membre de la FNB, parle de *«tromperie caractérisée relevant du service des fraudes»*. Photo à l'appui, il a décidé, le 12 novembre, d'écrire à Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, pour lui demander de faire intervenir les services de l'État. *«Une fois, c'est une erreur, deux fois, c'est inadmissible !»* explique le responsable nivernais. La semaine dernière, FDSEA et JA de la Nièvre sont allés contrôler l'origine de la viande présente dans le magasin Carrefour de Marzy. L'enseigne de distribution s'était engagée, en février dernier à la suite du scandale de la viande de cheval, à ne servir que de la viande française et de *«sortir des magasins»* la viande importée. Les actions vont se poursuivre jusqu'à mi-décembre.



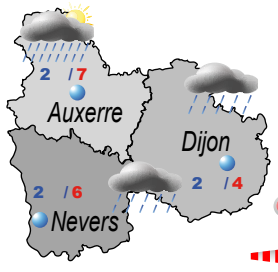


La FNB dénonce des importations massives de viande étrangère

«Les mauvaises habitudes sont en train de revenir, on assiste à un retour des viandes étrangères à grande échelle», a dénoncé, le 7 novembre, Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB, avant une action d'inspection d'un supermarché à Dijon. Les enseignes Carrefour et Metro étaient visés, mais aussi les restaurants McDonald. Les éleveurs avaient prévu d'inspecter l'origine des viandes, de coller des stickers sur la viande française et de *«sortir des magasins»* la viande importée. Les actions vont se poursuivre jusqu'à mi-décembre.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 15 au 24 novembre*

Vendredi 15 Novembre



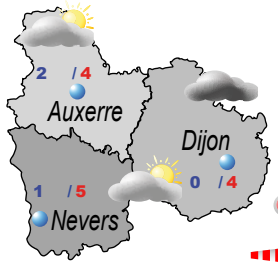
Pluvieux
Pour vendredi, c'est la pluie qui est au programme. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Nord 20 km/h

St Albert
Soleil : 08:02 - 17:37
Lune : 16:28 - 05:39

Samedi 16 Novembre



Nuageux
Pour samedi, les nuages seront bien présents avec toutefois quelques timides éclaircies.

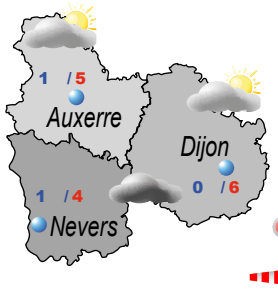
T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Marguerite
Soleil : 08:03 - 17:36
Lune : 17:02 - 06:43

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Novembre



Couvert
Pour cette journée dominicale, on gardera les mêmes conditions météorologiques. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Ouest 10 km/h

Ste Elisabeth
Soleil : 08:04 - 17:35
Lune : 17:41 - 07:44

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Novembre :

ciel de traine / couvert / averses

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Novembre :

bruine / averses / nuageux / nuageux

Vents : Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 1 à 3 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

clind'œil



Poulet export

Une crise qui menace toute la volaille française

Des abattoirs au bord du gouffre, des entreprises exangues qui n'ont pas pu s'adapter assez rapidement à la fin des restitutions... La crise du poulet de l'Ouest de la France pourrait bien avoir un effet de dominos sur l'ensemble du secteur en France. Toute la filière française s'inquiète d'une possible contagion.

Tilly-Sabco, un des deux exportateurs européens de poulets congelés avec Doux (136 millions € de CA, 340 salariés) est clairement menacé de disparition à court terme si aucune solution financière n'est mise en place pour compenser l'arrêt des restitutions à l'exportation par l'Europe décidé le 18 juillet dernier. Stéphane Le Foll s'est engagé à aller plaider la réactivation du mécanisme des restitutions auprès du commissaire européen. Dacian Ciolos en a accepté le principe pour le 20 novembre, mais sans que l'on puisse présager une issue heureuse.

Un modèle de production de masse dépassé

Le problème de le Foll et de tout le gouvernement dans cette affaire, c'est que le refus de l'écotaxe, au cœur de la grande manifestation des bonnets Rouges de Quimper, a cristallisé tous les mécontentements. Dans le cas de Tilly-Sabco, on a vu les 340 salariés manifester aux côtés de leur patron, Daniel Sauvaget, alors que c'est lui qui a annoncé, jeudi 31 octobre, que l'entreprise suspendra *«la production de poulets export à compter du 4 janvier 2014»*. Pour beaucoup d'observateurs, politiques, syndicalistes ou simples citoyens, cette position dépasse l'entendement.

Elle résulte, en fait, de deux particularismes : la filière du poulet export construite en Bretagne grâce aux aides de l'Europe pour permettre au poulet européen d'être sur le marché mondial; et la solidarité d'une région qui a fondé son développement économique à partir des années 1950 sur un modèle de productions agricole et agroalimentaire de masse, pour donner du travail à une population nombreuse.

Cette filière représente aujourd'hui près de 4 000 emplois directs (principalement dans le Finistère) et 20 000 emplois indirects sur toute la chaîne de production, des couvoirs aux deux industriels, en passant par les éleveurs, les fabricants d'aliments, les transporteurs, etc. 237 000 t de poulets *«export»* sont sorties l'an passé des trois abattoirs de Doux (173 000 t) et de celui de Tilly-Sabco (64 000 t). Sur son chiffre d'affaires de 2012 (136 millions € de ca), Tilly-Sabco a perçu 19,5 millions € de restitutions pour irriguer toute une économie de production. Ces dernières années, l'industriel dit avoir régulièrement investi pour gagner en compétitivité sur le prix de vente de la tonne de poulet congelé sortie «usine».

«En cinq ans, la part des restitutions dans le chiffre d'affaires est passée de 23 % à 14 %», dit Daniel Sauvaget. La mise à zéro des restitutions à l'exportation est donc tombée trop tôt et au plus mauvais moment. Les cours baissent sur le marché mondial, depuis la dévaluation compétitive de la monnaie brésilienne et de la politique commerciale agressive des opérateurs brésiliens, en particulier sur le Proche et le Moyen-orient, chasse gardée des bretons depuis plus de trente ans.

Un manque d'anticipation

Beaucoup d'observateurs affirment que cette filière savait que les restitutions étaient condamnées par l'OMC et que l'Union européenne devrait tôt ou tard s'y conformer. Il y a peu de chances que la commission revienne sur sa décision, en revanche certains considèrent que l'État français peut décider de la mise en place d'un plan d'adaptation de la filière

Toute une filière menacée

La gestion du cas Tilly-Sabco et Doux est suivie de très près par l'ensemble de la filière avicole française. l'effondrement du poulet export aurait des effets dévastateurs sur la volaille-chair française. le poulet export représente 22 % de la production de poulets français –la moitié des surfaces de production en Bretagne. L'activité des couvoirs, des fabricants d'aliments serait directement touchée et leur compétitivité automatiquement dégradée. les groupements de producteurs et les fabricants d'aliments, fournisseurs de vifs autant en poulets *«métro»* (marché français) qu'export devraient aussi gérer la forte baisse des débouchés industriels auprès de leurs adhérents. autrement dit, la fin de l'activité du poulet export accélèrerait le déclin (déjà largement engagé) de la filière avicole française, bien qu'elle demeure le numéro 1 de la production de volailles en Europe (1,824 million t dont un peu plus de 1 million t de poulets).

S'orienter vers les produits de qualité ? *«La France produit déjà 25 % de volailles sous signes de qualité, bio compris, et la demande stagne»*, remarque Emmanuel le Men, fabricant d'aliments de taille moyenne situé dans les côtes d'Armor et fournisseur de vif. Pour les 75% de sa production de volailles restantes, les opérateurs français manquent de compétitivité avec une gamme de références trop larges pour le marché et trop coûteuses pour leur compétitivité, contrairement à leurs concurrents européens (Allemagne notamment). la France importe un peu plus de 40% de la viande de poulet qu'elle consomme. Et ce n'est sans doute pas fini.

▸Repères

Bruxelles prête à recevoir les professionnels mais pas à réintroduire des restitutions

La Commission européenne s'est dite prête à recevoir les acteurs de la filière volaille grand export française le 22 novembre, suite à la demande du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, et des salariés du volailler Tilly-Sabco. Mais, prévient d'emblée Bruxelles, avec des prix élevés au niveau européen, un coût des céréales qui a diminué et une consommation solide, il n'est plus possible de poursuivre le versement des restitutions aux exportations de viande de volaille congelée vers les pays tiers. Entre les mois de janvier et août, les exportations européennes sont globalement en augmentation de 3,4 % par rapport à la même période en 2012. Et, étant donné que les prix sont élevés sur le marché depuis plusieurs années, en valeur, c'est une hausse de 7,6 % des exportations qui est observée depuis le mois de janvier. Pour la Commission, les restitutions aux exportations *«ne sont en aucun cas une aide destinée à soutenir la restructuration d'une entreprise individuelle affectée par un problème de compétitivité et les choix stratégiques de ses dirigeants prévenus depuis longtemps »*.

▸Installation

PRI Info

Côte d'Or Elle souhaite s'installer…

Perrine, est âgée de 20 ans et est fille d'agriculteurs de Côte d'Or. Passionnée par l'agriculture et l'élevage laitier, elle souhaiterait s'installer avec son ami sur l'exploitation familiale en céréales et élevage laitier. Pour acquérir les compétences nécessaires, elle a obtenu un Bac scientifique qu'elle a complété par un BTSA productions animales. Elle travaille régulièrement et est très impliquée sur l'exploitation familiale et a réalisé plusieurs mois de stage sur différentes exploitations. Son ami, originaire de Franche-Comté, a quant à lui, validé un Bac Pro productions végétales. Pour permettre les installations de Perrine et de son ami sur la société familiale, un développement de la production laitière est envisagé. Pour cela, des surfaces cultivables et fourragères supplémentaires sont nécessaires. Très motivée, elle recherche, dans l'idéal, 80 ha de terres et prés au nord-est de Dijon ou dans l'Auxois. Soutenue financièrement et humainement par sa famille, elle souhaite finaliser son installation très rapidement. Contactez le RDI de Côte d'Or : Corine Garnier-Penning. Tel : 03 80 68 67 85. @ : corine.penning@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95





Dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne : retour sur la conférence départementale agricole qui s'est tenue le 8 novembre.

Promotion de l'agriculture

Tentative de connexion réussie

La Ferme Côte d'Or a séduit de nombreux Dijonnais du 8 au 11 novembre. Certains ont noué pour la première fois de leur vie un lien avec le monde agricole. Cette vitrine érigée par le Conseil général et la Chambre d'agriculture a rempli ses objectifs de communication en direction du grand public. Images.





Un bisou à un agneau ou un jeu vidéo avec un tracteur... Les jeunes Dijonnais ont été conquis par la ferme Côte d'Or.



◀ Parmi les animations : l'estimation du poids d'un bovin. Cette Brune pesait 740 kg. La victoire est revenue à une Dijonnaise qui est repartie avec des produits fermiers du réseau Bienvenue à la ferme. La première estimation du public était de 430 kg.



▶ Toutes les grandes filières qui font la renommée de la Côte d'Or étaient à l'honneur: élevage, grandes cultures, viticulture et sylviculture.



◀ Le mini moulin en démonstration : de l'épi de blé à la farine, les visiteurs ont pu découvrir l'univers du meunier.



Les agriculteurs ont présenté leurs productions lors de la visite officielle, en présence de Vincent Lavier (Chambre d'agriculture de Côte d'Or), François Sauvadet et Marc Frot (Conseil général). ◀



Le stand de la FDSEA de Côte d'Or faisait la promotion de l'emploi dans le secteur agricole. *«Il y a le métier d'agriculteur, mais aussi toutes les activités qui gravitent autour»* insistait Denis Masson, l'un des professionnels qui se sont succédés sur la plateforme durant les quatre jours de la ferme.



Marc Frot, président de la commission aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable du Conseil général, s'est reconverti en serveur lors de l'inauguration officielle. L'occasion de mettre en avant la production de pommes de terre du département.



Le lycée La Barotte-Haute Côte d'Or était le seul établissement scolaire représenté à la finale départementale de jugement de bétail. Onze élèves ont concouru dans les races Charolaise et Simmental. Les deux premiers de chaque catégorie ont obtenu leur billet pour la finale nationale qui se déroulera à Paris, lors du prochain Salon international de l'agriculture. D'autres qualifications sont prévues en races Brune et Prim'holstein le 9 janvier au lycée la Barotte. Les ovins et les équins seront également de la partie. Les qualifiés pour la finale nationale : Amandine Trahot, Aline Bridoux, Muskan Guichard et Fabien Lebreton.



Au quartier des saveurs, à l'intérieur du Palais des Congrès : l'équipe de Bienvenue à la ferme, présente comme comme chaque année au rendez-vous dijonnais. Si certains producteurs sont restés l'intégralité de la foire (Samuel Drouot, Frédéric Marcouyoux, Emmanuel Degrâce, Pascal Mure, Jean-Charles Fornerot), d'autres ne sont venus que quelques jours (Philippe Plançon, Daniel Cachot, Véronique Garreau, Henri Mutin, Pascal Laprée).

CR: Aurélien Genest

Action FDSEA-JA

La démonstration d'une concurrence déloyale

Douze agriculteurs se sont rendus dans trois enseignes de l'agglomération dijonnaise, jeudi 7 novembre, vérifier l'origine des viandes et la cohérence des étiquetages.

Carrefour à Quetigny, Metro et McDonald's à Marsannay-la-Côte : voici les trois destinations choisies la semaine dernière par les éleveurs FDSEA et JA suite au mot d'ordre lancé par la Fédération nationale bovine, qui invitait les départements à aller vérifier l'origine des viandes et la cohérence des étiquetages dans plusieurs enseignes alimentaires. *«Notre constat ? Il y a des viandes de tous les pays…»* déplore Dominique Guyon, président de la commission bovins viande de la FDSEA, *«les coûts de productions de ces pays sont beaucoup moins élevés que chez nous. Ce n'est pas étonnant que l'on ait du mal à vendre notre viande. Nous subissons une baisse des prix alors que la production reste encore bien inférieure aux besoins, en terme de consommation»*.

Après avoir prospecté en large et en travers les rayons et chambres froides des lieux visités, Jean-Pierre Fleury y allait de son propre commentaire: *«Les GMS, restaurants, grossistes et fastfood mettent en avant l'utilisation et la vente de viande française, mais les enseignes utilisent de la viande d'importation. Je suis très impressionné par les quantités que nous avons trouvées. Metro, qui fournit tous les restaurants dijonnais, a plus de 50% de viande d'importation. Nous avons trouvé de la viande de Lituanie, d'Australie… A McDonald's, les deux tiers de la viande n'est pas française»*. Si Jean-Pierre Fleury salue le *«beau»* rayon de découpe de chez Carrefour, le responsable professionnel regrette bien vite la *«forte proportion»* de viandes importées présentes dans le rayon *«sous-vide»* : *«ces produits, moins chers, ont de nombreuses provenances : Espagne, Royaume-Uni, Irlande, et beaucoup des Pays-Bas. Quant aux plats préparés, il y a des produits Findus et Carrefour bien étiquetés français avec VBF, mais un troisième type de produits, dont le prix n'est pas le même là non plus, n'affiche aucune origine !»*

AURÉLIEN GENEST


Dans la chambre froide de McDonald's.



Rencontre avec le directeur de Carrefour.



De la viande lituanienne et australienne chez Metro.

▸ Zoom sur...

La filière cheval dans la rue

**Les représentants des centres équestres ont manifesté le week-end dernier à Dijon. Leur grief ? Une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée prévue le 1er janvier. *«La TVA est censée passer de 7 à 20%»* déplore Philippe Moutrille, propriétaire d'un centre équestre dans le canton d'Auxonne, *«au début elle ne devait atteindre que 10%, mais là, ce n'est pas acceptable. Au niveau de l'élevage, nous facturons déjà nos chevaux à 20%. Toute la partie enseignement, centre équestre, pension, dressage va être touchée»*. Fabien Debost, responsable d'un centre équestre à Plombières-lès-Dijon, liste les conséquences d'une telle hausse de TVA : *«Vous imaginez une hausse de 13% des tarifs vis-à-vis des clients ? On estime, au niveau national, une perte de 6 000 emplois liées à la baisse d'activités et une fermeture de 2 000 centres équestres, sachant qu'il y en a une centaine en Côte d'Or. Nous voulons, dans un premier temps, reporter cette hausse au 1er janvier 2015 et faire modifier les textes de loi pour ne pas dépasser les 10% de TVA»*. La FDSEA de Côte d'Or, ne tolérant pas cette nouvelle atteinte au monde agricole et rural, s'est jointe au mouvement de la filière.

▸ Agenda

19-20/11 Assemblées de section CerFrance BFC

CERFRANCE BFC organise ses assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise présenteront le sujet suivant : "PAC 2014-2020 : la teneur de la réforme, les enjeux et les conséquences sur les exploitations de la région". Cette présentation sera complétée par les chiffres de la campagne 2013 et un point sur l'actualité fiscale et sociale. Rendez-vous à : Ampilly-le-Sec mardi 19 novembre à 9 h 30 (salle des fêtes), Semur-en-Auxois mardi 19 novembre à 15heures (CERFRANCE BFC – salle Armançon) et à Saint-Apollinaire mercredi 20 novembre à 15 heures (salle Safer).

16/11 Vente des vins des Hospice de Beaune ce week-end

La 153e vente des vins des Hospices de Beaune se déroule dimanche à partir de 14h30. Cette année, 443 pièces (tonneaux de 228 litres) du millésime 2013 seront mises aux enchères (110 en blanc et 333 en rouge). C'est moins qu'en 2012 qui était déjà une année de faible volume (512 pièces). En général, la moyenne des ventes se situe autour de 680 pièces.

19-20-21/11 Dijon Céréales: Assemblée générale et assemblée de section

Avant son assemblée générale du mercredi 4 décembre à Dijon, la coopérative Dijon Céréales tiendra ses trois assemblées de sections mardi 19 novembre à 9 heures au foyer rural de Selongey (Tille-Vingeanne-Bèze), mercredi 20 novembre à 9 heures à l'espace Tabourot à Saint-Apollinaire (plaine dijonnaise) et jeudi 21 novembre à 9 heures à la salle des fêtes de Darcey (Auxois-Morvan-Châtillonnais). Ces assemblées permettent, en lien direct avec les adhérents de la coopérative, de tracer le bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de celui en cours.

23/11 Repas organisé par l'association "4L Evasion 21"

Pour financer son raid 4L Trophy au Maroc, l'association «4 L Evasion 21» organise 1 repas à la salle des fêtes de Baigneux le samedi 23 novembre 2013. Menus proposés à 18€ / personne (apéritif, velouté d'automne, sauté de porc aux épices, fromage, dessert, café). Plus d'infos et réservation au 06 01 39 18 17 ou 06 71 81 97 46.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



▸ Formation

Utiliser les bilans de Bovilic pour prendre des décisions

Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72

Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 20/11/2013 et 26/11. lieux fonction des inscriptions
Public concernée : Eleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Etre capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : début décembre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72

Améliorer ses techniques de vente directe

Faire le point sur ses pratiques de vente directe et acquérir des méthodes et techniques efficaces de vente
Date(s) et lieu(x) : 19 et 20 novembre 2013 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs de Côte d'Or en activité ou ayant un projet de vente directe
Responsable de stage :Severine Gautier (Chambre d'agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 50

Etre autonome pour vérifier ses engains de levage

Savoir vérifier soi_même ses appareils de levage (chargeur frontal, téléscopique...)
Date(s) et lieu(x) : 29 novembre 2013 à Precy sous Thil et d'autres sessions début 2014 (nous consulter)
Public concerné : Agriculteurs employeurs de main d'oeuvre (personnel permanent, saisonnier, maître d'apprentissage…) et ayant des appareils de levage à faire vérifier régulièrement
Contact : Jennifer cruyt (FDSEA21)
03 80 68 67 87
Responsable de stage : Aline Parize (Chambre d'agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 66 28

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Concours charolais

Semur-en-Auxois, la référence départementale

Le seul concours côte d'orien reconnu par le HBC vivra sa 54ème édition mercredi et jeudi prochains.

Un grand moment pour les éleveurs charolais, mais aussi pour la Ville et tous les bénévoles qui préparent l'évènement depuis plus d'un mois : le concours charolais de Semur-en-Auxois revient de plus belle avec ses 250 bovins de qualité.

De nombreux visiteurs sont attendus sous le hall de l'agriculture mercredi 20 novembre pour les classements des différentes catégories dès 8 heures. Les résultats seront proclamés au cours de la matinée. Le restant de la journée et le lendemain seront consacrés au grand public.

La visite officielle débutera à 16 heures jeudi 21 novembre. Comme chaque année, deux grands déjeuners devraient réunir de très nombreuses personnes avec, ce n'est pas une surprise, de la viande charolaise au menu. *«Éleveurs, professionnels et grand public se retrouvent à chaque fois dans une ambiance très conviviale, cela ne devrait pas changer pour cette 54ème édition»* annonce Jean-Luc Baudot, président du comité d'agriculture de Semur-en-Auxois. Celui-ci tient à souligner l'investissement de Bovins Croissance, de la Chambre d'agriculture, du Conseil général, du Conseil régional et de tous les partenaires pour la réussite de l'évènement.

Des nouveautés

Un trophée viande fera sa toute première apparition. Un juge de Saône-et-Loire se déplacera pour l'occasion. Un jeune du canton de Semur-en-Auxois, adhérent à Bovins Croissance et au HBC mais ne participant pas au concours, prendra part au jugement des différents grands prix. *«L'objectif est d'ouvrir notre concours à des jeunes intéressés par la génétique, n'ayant pas encore entrepris les démarches pour participer à notre rendez-vous»* indique Jean-Luc Baudot. En ce qui concerne les inscriptions, six élevages manquent à l'appel par rapport à l'an passé. *«Nous n'en connaissons pas exactement les causes»* note le président du comité d'agriculture, *«le contexte du marché de la viande, mauvais en ce moment, n'y est sans doute pas étranger. Il y a une baisse importante des cours depuis le début de l'automne. Les frais dans la préparation des animaux de concours sont conséquents et en ont peut-être découragé quelques-uns»*. Quant à l'aspect commercial, Jean-Luc Baudot reste optimiste malgré des résultats assez décevants dans les concours des précédentes semaines : *«j'espère que nous resterons sur le même niveau que l'an passé en maintenant une vingtaine de transactions. Nous sommes mieux placés dans la saison et en général, il se fait un peut plus de ventes à Semur»*.



▸ Zoom sur...

Un participant du «77»

Trente-six élevages sont inscrits au concours. Parmi eux, deux *«petits nouveaux»* ou presque : le Gaec Roube (Magny-Cours, dans la Nièvre) et l'EARL de Rouilly-le-Bas (Guerard, en Seine-et-Marne). *«A soixante kilomètres de Paris, ne sommes pas dans une grande région d'élevage! Alors nous devons nous déplacer. Semur a une grande renommée alors nous avons décidé d'y aller cette année. Nos motivations? Tenter d'obtenir de bons classements et essayer de vendre des animaux»* signale Sophie De Rieux, de l'EARL de Rouily-le-Bas. Cette exploitation présentera trois jeunes mâles la semaine prochaine à Semur, après une première participation lors de l'édition de 1992.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

Un professionnalisme renforcé

Il y a trois ans, la Chambre d'agriculture s'engageait dans une démarche qualité de services. L'organisme consulaire est aujourd'hui certifié dans plusieurs de ses activités.

Répondre du mieux possible aux besoins des agriculteurs, des viticulteurs et de leurs partenaires est la préoccupation quotidienne de la Chambre d'agriculture. L'organisme côte d'orien, engagé depuis de nombreuses années dans une approche de services de proximité, a souhaité franchir un pas supplémentaire. La Chambre d'agriculture s'est inscrite dans une démarche qualité à la fin de l'année 2010. L'objectif d'une certification des activités de conseil et de formation visait une meilleure satisfaction des agriculteurs et la reconnaissance du professionnalisme du personnel de la Chambre d'agriculture, dans un environnement devenant de plus en plus exigeant. Les agriculteurs sont inscrits dans une démarche de qualité ? La Chambre d'agriculture aussi !

Un programme ambitieux

«Nous nous sommes engagés sur plusieurs volets : le conseil aux agriculteurs dont le conseil Phyto, les formations de perfectionnement et les formations diplomantes et qualifiantes» informe Anne Magnière, responsable qualité. La Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a été la seule dans l'Hexagone à s'être engagée sur autant d'objectifs à la fois. Grâce à l'investissement de l'ensemble du personnel dans la démarche, nous sommes arrivés à respecter toutes les exigences pour être aujourd'hui certifiés sur trois volets. Cette démarche, qui renforce les actions déjà entreprises ces dernières années, permet de mettre en œuvre les objectifs stratégiques de la Chambre d'agriculture. Elle permet également une meilleure efficacité des services, afin de mettre en avant ses expertises et son professionnalisme dans les activités de conseil et de formation.

AURÉLIEN GENEST

▸ Repères

Vous êtes agriculteur ou acteur des territoires ? Que vous apporte concrètement la certification de la Chambre d'Agriculture ?

En étant certifiée, la Chambre d'agriculture répond à des engagements qui sont l'expression de vos attentes :
- Elle réalise des missions dans son champ de compétence, en respectant vos choix et votre volonté et restitue tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions par le biais d'un compte rendu écrit
- Elle s'engage à être à l'écoute de vos préoccupations et veille à répondre à vos questions, vos remarques ainsi que vos attentes
- Elle propose notamment un conseil phytosanitaire indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial
- Si vous exprimez un nouveau besoin, un conseiller le transmettra à la Direction pour qu'une réponse soit apportée ; une nouvelle offre de service pourra éventuellement être mise en place
- La Chambre d'agriculture s'engage aussi à apporter une solution aux réclamations que vous pourriez exprimer
- Dans le cadre de sa formation diplomante, la Chambre d'agriculture propose aux candidats à l'installation un parcours à la carte et les accompagne vers leur insertion professionnelle.
Ainsi, la Chambre d'agriculture confirme sa démarche de progrès continu en faisant de la qualité une véritable culture d'entreprise.

Résultats courants des exploitations

Une «uniformité dans la médiocrité»

CerFrance BFC a présenté les premières tendances économiques 2013 aux membres du bureau de la Chambre d'agriculture.



Les résultats économiques sont mauvais alors que les rendements et les prix ne le sont pas spécialement. Pour Vincent Lavier, l'importance des aides compensatoires est clairement démontrée.

Céréales plaine : baisse de 90% du résultat courant par ha (559€/ha en 2012), céréales plateau : baisse de 68% (310€/ha en 2012), polyculture lait plateau : baisse de 40% (220€/ha en 2012), polyculture viande plateau : baisse de 41% (197€/ha en 2012) , bovins viande ouest : baisse de 15% (155€/ha en 2012), Ces tendances prévisionnelles 2013 ont été dévoilées lundi 4 novembre lors de la réunion des membres du bureau de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«Il y a une uniformité dans la médiocrité»* déplore Vincent Lavier. Pour le président de la Chambre, ces chiffres démontrent la fragilité des systèmes de production du département : *«nous obtenons ces résultats alors que les rendements sont loin d'être mauvais. Idem pour les prix qui restent à un niveau acceptable. Cela fait réfléchir... Nous ne pouvons plus nous permettre de descendre plus bas en termes de prix, nous subissons une hausse continue des charges. En plaine, celles-ci dépassent 1400€/ha ! C'est énorme»*.

Dépendants de la Pac

Vincent Lavier évoque la Politique agricole commune : *«si l'on met ces résultats en relation avec la prochaine Pac et ce qui nous est annoncé, il est clair que nous nous faisons beaucoup de soucis. Nous avons des systèmes qui sont fortement dépendants de Politique agricole commune et de ses aides compensatoires. Nous avons déjà subi plusieurs coups de rabots successifs lors des précédentes réformes. Aujourd'hui, on peut pas se permettre de subir une baisse supplémentaire»*. L'objectif formulé lors de cette réunion est bien de sauver les aides compensatoires. *«Il faut qu'une partie des aides consacrées au second pilier aille sur les zones intermédiaires, au profit des agriculteurs concernés. Il faut monter au créneau à la région et au national»* lance le président de la Chambre d'agriculture, pour qui il n'est *«jamais trop tard pour agir»* : *«quand on voit ce qu'il se passe dans d'autres régions, où des gens qui se sont fédérés ont réussi à faire reculer le gouvernement sur des choses qui paraissaient acquises, il faut y croire et mettre en place une action très forte pour arriver à nos fins»*.

Quelles solutions d'adaptations ?

Vincent Lavier évoque un certain nombre de solutions à mettre en place si, malgré tout, la prochaine Pac était appliquée comme elle est actuellement annoncée : *«nous n'en sommes pas encore là, mais il faudrait sans doute insister sur la mise en commun de moyens, notamment au niveau de l'optimisation de la mécanisation. L'idée serait de pouvoir continuer à accéder à des outils modernes, sans que cela n'amputе l'économie des exploitations. Il faudrait aussi partager des moyens de production à plusieurs, rationaliser au mieux son parcellaire avec des systèmes d'échanges, sans forcement rentrer dans des procédures de remembrement souvent longues et coûteuses»*. Le président de la Chambre d'agriculture cite également l'optimisation des moyens humains : *«je pense notamment aux activités agricoles annexes, voir s'il est possible d'en développer sur son exploitation. Leurs chiffres d'affaires ne sont généralement pas très importants, mais elles auraient au moins le mérite d'apporter un petit bénéfice»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Repères

Une grande variabilité

Derrière ces résultats prévisionnels -qui ne sont que des moyennes- se cachent de *«gros écarts»* entre exploitations. CER France BFC a insisté sur ce point lors de la réunion. Tous les systèmes de production sont concernés. *«La Chambre d'agriculture et les organismes de développement vont travailler sur ces aspects pour trouver des pistes d'adaptations pour ceux qui sont le plus en difficulté»* signale Vincent Lavier.

▸ Formations

Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité

Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : une journée
Date(s) et lieu(x) : deux sessions au choix : 12 décembre 2013 à Autun ou 13 décembre à Créancey
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande







▸ Agenda

15/11 Projet agricole départemental

La 2ème série de réunions publiques, organisées en vue de l'élaboration du Projet agricole départemental (PAD) se tiendra selon les dates et rendez-vous suivants:
Corbigeois et Nord Morvan: le 15 novembre à 9h au lycée agricole de Château-Chinon
Bourgogne nivernaise: le 20 novembre à 9h à Donzy
Centre Nivernais: le 27 novembre à 9h à l'ancienne mairie de Saint Benin d'Azy
Sud Morvan: le 27 novembre à 14h30 à Saint-Honoré les Bains.
Les réunions sont ouvertes à un large public et visent à prioriser et définir des actions pour l'agriculture sur ces différents territoires nivernais. Le PAD est un document élaboré sous l'égide du préfet, avec la Chambre d'agriculture en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux agricoles et territoriaux, en particulier le Conseil général de la Nièvre.

15/11 Le D.U.E.R.P. avec la MSA Bourgogne

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement des présidents et vice-présidents de l'échelon local de Saint-Saulge, Saint-Benin d'Azy, Brinon-sur-Beuvron et Corbigny, la MSA Bourgogne organise une formation gratuite sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels, ce DUERP qui est obligatoire depuis 2002, le vendredi 15 novembre de 9h à 12h et de 12h45 à 14h, à l'IPERMA de Saint-Saulge. Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans son élaboration. Les personnes intéressées doivent se faire connaître impérativement auprès de MM. Bernard Roy au 06 28 18 85 76 ou Etienne Gauthier au 06 15 94 80 57, afin d'établir la liste des participants.

Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands

Essai transformé pour Cercy-la-Tour

Le 9 novembre, samedi dernier, le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) et les éleveurs du canton ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue de la 2ème Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands. Symbole d'une manifestation qui prend de l'envergure, le concours charolais a accueilli une quarantaine d'animaux supplémentaires par rapport à 2012.



Ibycos, d'Eric Compot à Beaumont-Sardolles, a remporté le Prix du Groupement interprofessionnel cercycois (GIC), organisateur de l'événement.

Après une première édition qui avait déjà remporté un franc succès, la 2ème Fête de l'Élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour, monte en puissance. Outre un accent mis particulièrement sur l'accueil du grand public, grâce à des expositions de petits animaux (chèvres, lapins, âne, poules...), des stands de jeu pour les enfants, un marché de produits artisanaux et locaux, la mayonnaise a pris entre les organisateurs commerçants de la commune et les éleveurs du canton, réunis dans le GIC organisateur. *«C'est un bel exemple de lien renoué entre la société et les agriculteurs au niveau local»* se félicitait Emmanuel Bernard, éleveur non loin de Cercy et administrateur de la Fédération nationale bovine (FNB), qui souligne que l'animation organisée par Interbev pour promouvoir la viande bovine française *«a exercé un vrai attrait sur le public»* venu nombreux. Des tracts vantant les races à viande de toute la France et les façons de cuisiner symbolisaient le parcours naturel entre la vision d'animaux locaux de grande qualité et ce que le consommateur peut en attendre une fois dans son assiette.

Concours charolais couru

Car il n'est de meilleure communication pour l'élevage que de faire valoir ses atouts et d'en expliquer l'origine aux principaux concernés: les visiteurs. Aussi, il y avait beaucoup de monde samedi matin à Cercy-la-Tour, à côté de la gare, dans un espace dont on imagine qu'il deviendra trop étroit si le succès populaire de l'événement devait encore s'accroître les prochaines fois, pour admirer les animaux en compétition. Près de 120 charolais, inscrits et non inscrits, devaient s'affronter, sous les yeux des jurys (MM. Vincent Delorme de Saône-et-Loire, et Pierre-Antoine Comte, Berger et Guérin, tous trois de la Nièvre). La météo plus ensoleillée qu'en 2012 participait à cette réussite populaire. Bichonnés, frottés, peignés, les beaux spécimens de la race apportés par vingt six éleveurs des cantons limitrophes, se sont présentés dans sept sections d'inscrits et trois de non-inscrits. Pour la première fois, les organisateurs ont aussi reçu des 18 mois (une section inscrits et une non-inscrits) ainsi qu'une section de laitonnes. Et une place a aussi été accordée à quatre élevages de race Limousine et une de Blanc Bleu ainsi qu'à deux élevages ovins. Le défilé des lauréats, vers 16h, avant les discours officiels, a tout simplement légitimé, auprès des participants comme du public ou des organisateurs, cette petite nouvelle foire bien dans ses bottes, dont on peut dores et déjà prévoir une 3ème édition l'an prochain. **E.C**

Le palmarès

Prix du GIC: Ibycos appartenant à Eric Compot (Beaumont-Sardolles).
Prix d'honneur mâles inscrits: 1er, Instruit de l'EARL Cyprès (Montigny-sur-Canne); 2ème, Indien du GAEC des Gagets (Saint-Parize en Viry), 3ème, In the wind de l'EARL Cyprès.
Prix d'honneur mâles non inscrits: 1er, Isidor d'Elisabeth Martin (Montigny-sur-Canne); 2ème, Iz very good du GAEC Langlet (Gacogne).
Prix d'ensemble inscrits: 1er, GAEC des Gagets; 2ème, GAEC Gauthé (Isenay); 3ème, GAEC Deboux (Chougny).
Prix d'ensemble non inscrits: 1er, EARL Renaud (Diennes Aubigny); 2ème, GAEC Pautet (Savigny Poil Fol).
Prix d'honneur 18 mois: Hermes appartenant à Alain Guinot (Sermages).
Prix Veaux d'automne inscrits: 1er et 2ème à François Bouche (Cercy-la-Tour).
Prix veaux d'automne non inscrits: 1er et 2ème, Martin Thierry (Savigny Poil Fol); 3è, François Bouche.
Veaux inscrits, section 1: 1ers ex-aequo, EARL Cyprès et GAEC Gauthé; 2ème ex-aequo, Eric Lacombe (Ternant) et GAEC Gauthé; 3ème, GAEC Pautet.
Veaux inscrits section 2: 1ers ex-aequo, Eric Compot et GAEC Gauthé; 2è ex-aequo, GAEC Savre (Toury Lurcy) et GAEC Savre; 3ème, GAEC Martin Elisabeth (Montigny-sur-Canne).
Veaux inscrits section 3: 1ers ex-aequo, GAEC Charretier (Anlezy) et EARL Cyprès; 2ème ex-aequo, GAEC Gauthé et Eric Lacombe; 3ème, EARL Cyprès.
Veaux inscrits section 4: 1ers ex-aequo, GAEC des Gagets et Jean-Michel Poupon (Chiddes); 2ème ex-aequo, Jean-Michel Poupon et lui-même; 3ème, Yves Robin (Varzy).
Veaux inscrits section 5: 1ers ex-aequo, GAEC des Gagets et Elisabeth Martin; 2ème ex-aequo, GAEC Deboux et GAEC Charretier, 3ème, GAEC Deboux.
Veaux inscrits section 6: 1ers ex-aequo, GAEC Deboux et lui-même; 2ème ex-aequo, GAEC Compot Eric et Jean-Michel Poupon; 3ème, GAEC Compot.
Veaux inscrits section 7: 1ers ex-aequo, EARL Cyprès et GAEC Compot; 2ème ex-aequo, Simone Champeau (Parigny-les-Vaux) et GAEC Charretier; 3ème, François Bouche.
Mâles 18 mois inscrits: 1er, Alain Guinot; 2ème, GAEC Laudet (Préporché).
Mâles 18 mois non inscrits: 1er, GAEC Laudet; 2ème, Alain Guinot; 3ème, GAEC Laudet.
Veaux non inscrits section 1: 1ers ex-aequo, GAEC Langlet (Gacogne) et Elisabeth Martin; 2ème, GAEC Pautet; 3ème, GAEC Pautet.
Veaux non inscrits section 2: 1ers ex-aequo, EARL Renaud et lui-même; 2ème, GAEC Gestalter (St Parize en Viry); 3ème, EARL Renaud.
Veaux non inscrits section 3: 1ers ex-aequo, EARL Renaud et lui-même; 2ème, EARL Renaud; 3ème, Christian Wilaz (Cossaye).
Laitonnes (inscrites et non inscrites): 1er, EARL Touillon-Moiron (Decize); 2ème, Thierry Cyprès (Montigny-sur-Canne); 3ème, GAEC Gestalter.





Anciens élèves Une soirée sous le thème des retrouvailles et de la convivialité

La soirée de l'amicale des anciens élèves du mois d'octobre, est devenue le rendez-vous annuel à ne pas manquer. Samedi dernier, plus de 200 convives des promotions 1982 à 2012 se sont retrouvés pour revivre les souvenirs de leur passage aux lycées de Magny-Cours et/ou Challuy. L'amicale ce n'est pas que la soirée annuelle d'anciens élèves, c'est aussi des journées de visites techniques, un pique-nique et bien d'autres choses encore.
Pour 2014, l'amicale prévoit de faire une sortie à la fête de la transhumance à Aubrac, en mai prochain, ainsi qu'une visite de l'INRA de Bourges et bien sûr la traditionnelle soirée d'automne.
L'amicale peut aussi compter sur le soutien de leurs sponsors, et notamment par la biais de Nicolas Solignac, agent général à GAN Assurance à Luzy, qui propose à nos adhérents une remise de 15% sur leurs contrats d'assurance.
Pour avoir plus d'informations sur l'amicale et/où devenir adhérent : magnycours.challuy@laposte.net où Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy LEGTA de Challuy 243 route de Lyon 58000 Challu. **L'Amicale des Lycées Agricoles Magny/Cours & Challuy**

Installation et transmission agricoles en Morvan

Expériences et témoignages pour croiser les regards sur le territoire

Les élus, les agents de développement, les « penseurs » de l'aménagement du territoire ainsi que les agriculteurs eux-mêmes se penchent sur la problématique de l'installation et de la transmission agricoles dans le Morvan. Le 8 novembre, une centaine d'entre eux sont venus au LEGTA de Château-Chinon échanger et écouter des témoignages.



Les présidents du Pays Nivernais Morvan, du Parc naturel régional et de la Chambre d'agriculture ont introduit les débats, lors de cette journée qu'ils co-organisaient.

Patrice Joly, Christian Paul et Éric Bertrand, avec Lucien Bourgeois en grand témoin chargé de conclure les débats: le moins que l'on puisse dire, c'est que la journée installation/transmission agricole en Morvan a drainé des décideurs et des penseurs du territoire d'un niveau à la hauteur des enjeux.

Et par-delà les options politiques des uns et des autres puisqu'il y a encore quelques semaines une telle concertation aurait sans doute été avortée, les agriculteurs ayant vigoureusement remis en cause la légitimité du PNR dans ses choix pour l'agriculture (la manifestation du 18 septembre a Saint-Brisson contre les clôtures le long des cours d'eau a laissé des traces). Vendredi dernier, chacun a joué son rôle de bonne grâce, dans un souci d'apaisement, et pour ne pas obérer le véritable enjeu de l'événement: Comment favoriser le renouvellement des générations en agriculture dans le Morvan, permettre une transmission fluide et raisonnée, comment envisager l'avenir économique du territoire autour de cette activité traditionnelle.

Conçue de façon pratique et ouverte à l'échange d'idées, la journée a donc d'abord été introduite par les présidents des structures co-organisatrices: le PNR Morvan, le Pays Nivernais Morvan et la Chambre d'agriculture.

Témoignages et expériences

Patrice Joly a posé les enjeux: *«reprise, accès au foncier, viabilité économique, agrandissement, questions fiscales… C'est plus compliqué que par le passé»*. Aussitôt corroboré par Christian Paul: *«l'installation et le développement rural ne se réussissent pas les uns sans les autres ou les uns contre les autres»*. Après que les conseillers des structures eurent présenté les chiffres-clé issus du dernier recensement général agricole de 2010, laissant apparaître une tendance à la baisse des installations, le programme des témoignages et des partages d'expériences était chargé. Deux JA ont fait part de leurs difficultés, l'un ayant déjà repris la ferme familiale en charolais, l'autre en phase d'installation. Où le parcours est souvent un exercice solitaire, et parfois revendiqué comme tel... Kéthévane Letrange a expliqué que son activité de maraîchage et de production de fruits ne la faisait pas vivre même si un projet de laboratoire devrait la renforcer et Marion Bonnet qui cherche a s'installer en production caprine a fait part de sa difficulté à trouver du foncier de taille adéquat (35 ha), essuyant souvent l'indifférence ou le refus des cédants qu'elle rencontre. Un jeune maraîcher bio de Saône-et-Loire a expliqué comment un agriculteur lui laissait un espace agricole durant trois ans, pour démarrer, dans la sécurité de conserver ses droits au chômage tout en démarrant son activité, via l'espace-test de l'association Les semeurs du possible. Venus du Puy-de-Dôme des agents et un élu local ont aussi montré comment deux réseaux réunissant des communautés de communes des Combrailles et du Livradois-Forez, recensent les futures cédants, cinq ans avant l'âge du départ, afin de fédérer les énergies autour de la reprise. Enfin, avant que des ateliers par territoire n'abordent activement les conditions favorables à l'installation, les leviers à activer, les projets à envisager sur les territoires, ce sont les agents et les élus des Communautés de communes des Grands Lacs du Morvan et des portes Sud du Morvan qui ont témoigné de leurs initiatives respectives pour favoriser l'installation.

E.C.

Fiscalité des entreprises

La fronde gagne l'entreprenariat Nivernais

Dans le sillage des actions revendicatives menées ces dernières semaines au travers du pays, la FDSEA et les JA 58 se réunissaient hier, jeudi 14 novembre, en compagnie des représentants et responsables des syndicats patronaux Nivernais et de diverses fédérations professionnelles.

Un ras le bol généralisé. C'est ce qui ressort des premiers échanges s'étant tenus entre la profession agricole Nivernaise et les responsables syndicaux et représentants d'une dizaine d'organisations et fédérations professionnelles ayant pris part, hier, jeudi 14 novembre à une réunion de concertation tenue dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, à Nevers. Réunis à l'initiative du réseau FDSEA/JA et de la Fédération Départementale des Transporteurs routiers, les secteurs de l'artisanat, du transport, de la forêt, des combustibles ainsi que l'aval de la filière agricole départementale ont pu échanger sur les difficultés générées par la simple suspension de l'écotaxe et par la surenchère fiscale actuelle qui, petit à petit, grève la compétitivité des entreprises et in fine la vitalité de notre territoire départemental.

Ecotaxe : Stop ou encore ?

Sur le sujet de l'écotaxe, et bien que les entreprises agricoles et des transports soient les plus impactés par la mesure, le consensus règne sur le fait que sous couvert d'écologie, l'État ne cherche ni plus ni moins qu'à enregistrer de nouvelles recettes. Véritable cadeau offert aux produits importés, cette nouvelle charge pesant sur les entreprises ne sera, qui plus est, pas répercutable à l'aval par les agriculteurs qui, à l'instar des transports routiers, réaffirment leur demande de suppression de la mesure. De leur côté, les transporteurs qui auront légalement la possibilité de répercuter cette charge en pied de facture, craignent en revanche qu'un schéma similaire à celui de la *«taxe gasoil»* se dessine et que, faute de ne pouvoir conserver leurs clients, ceux-ci soient contraints de laisser filer une partie de leurs recettes pour payer ce nouvel impôt.

L'asphyxie de l'économie du territoire en marche

Second sujet de débat, la problématique fiscale au sens large du terme. Hausse de la TVA dans le bâtiment, hausse de la TVA sur les activités équestres, impôt sur les sociétés, prélèvements sociaux en hausse ... Jamais les entrepreneurs n'ont été tant impactés par une surenchère fiscale et réglementaire qui, à ce jour, semble ne pouvoir exister qu'au travers de contraintes pesant sur les entreprises, sans lesquelles - malgré tout - l'emploi, la croissance indispensable à la vitalité de nos territoires ne peuvent exister. Oui, les entreprises Nivernaises sont à bout et asphyxiées par une pression fiscale incontrôlée, par des excès réglementaires dénués de sens, par des politiques françaises menées aveuglement et déconnectées des réalités de l'entreprenariat.

A ce jour la question se pose : Que veut-on faire de la Nièvre ? Un territoire dynamique sur les plan économiques, sociaux et valorisant ses atouts ? Ou un vaste désert où le chômage, la friche … - bref la décadence - règneront en maître d'ici quelques années ? Pour les acteurs de terrain, la réponse est claire. C'est ainsi, au travers d'une plate-forme commune de propositions que ceux-ci tenteront de faire valoir leur position. Dans l'attente la fronde gagne et la mobilisation des chefs d'entreprises, poussés dans leurs retranchements, ne saurait tarder.

S.L – FDSEA 58

▶ Agenda

16/11 Valorisation du bocage

L'ETA Dubuis Guillaume, en partenariat avec la CUMA Terr'eau, organise une demi-journée thématique sur la valorisation du bocage, le 16 novembre à 14h, au GAEC Dubuis, lieu-dit Combre à Corbigny. Programme: démonstration d'élagage à l'aide du Coupteor de l'ETA Dubuis Guillaume, déchiquetage des bois avec la nouvelle déchiqueteuse de la CUMA Terr'eau, présentation d'une chaudière à bois déchiqueté Froling des Ets Desoindre. Renseignements: ETA Dubuis Guillaume au 06 82 81 77 34 ou Benjamin Pinel (Fédération CUMA Bourgogne, antenne Nièvre) au 03 86 93 40 25 ou par mail à benjamin.pinel@cuma.fr.

21/11 Soirée génétique Elva Novia

Elva Novia vous invite à une soirée génétique charolaise le jeudi 21 novembre à 19h30 - Salle de la Marie de Champvert (58)

Thèmes abordés :

- Offre génétique ELVA NOVIA Charolaise : venez découvrir les nouveaux taureaux qualifiés «qualités maternelles» pour la prochaine campagne d'insémination : BUSINESS, ARCHIDUC, AFFECTUEUX, ANGEVIN, BOURVIL, etc… ainsi que les gammes en semence sexée et sans cornes.
- Présentation des nouveaux services Elva Novia.
- Gamme NUTRAL pour faciliter le vêlage et la reprise à l'insémination.
- Buffet campagnard offert en fin de soirée.

Pour tout renseignement, veuillez contacter vos inséminateurs-conseils du secteur de Moulins: François Bouche: 03 86 50 30 80 ; Daniel Martel: 04 70 67 04 18; Didier Mazeron: 04 70 67 58 87

CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - Tél. 03 85 79 62 60
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Câblé
360°
100°
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Formations

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Formations ovines de la Chambre

En novembre et décembre prochains, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose plusieurs formations dans le domaine de la production ovine, dont une qui a pour objectif d'utiliser les contraintes réglementaires comme outil de progrès de l'élevage. Les rendez-vous sont les suivants:

« Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats », le vendredi 29 novembre: A partir des résultats technico-économiques de votre atelier ovin, Christophe Rainon vous permettra de déceler les points à améliorer et vous aidera à mettre en place un plan d'action.

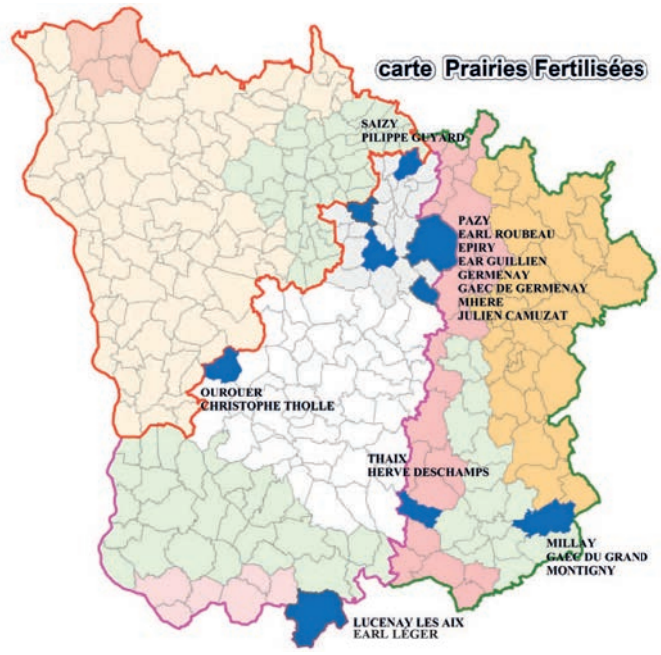
« Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir », le jeudi 5 décembre: au travers du guide des bonnes pratiques ovines et d'une exploitation support, Julie Lagord et Christophe Rainon, conseillers à la Chambre d'agriculture, vous proposent, durant une journée, d'évaluer sa propre exploitation par rapport au guide, de connaître la réglementation liée à la production ovine et d'élaborer un plan d'actions personnalisé.

Pour tous les stages, renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, au 06 72 39 76 43.

Les dispositifs "élevage" de la Chambre d'agriculture 4/9

La fertilisation azotée et potassique des prairies

Quatrième épisode des actions menées par le service Élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre afin d'accompagner les éleveurs bovins-ovins viande. Cette fois-ci, Terres de Bourgogne présente le dispositif de suivi des essais de fertilisations azotées et potassique de prairies destinées à la fauche.



L'objectif de cette action est de fournir aux éleveurs du département des repères de proximité concernant les fertilisations azote et/ou potassique des prairies destinées à la récolte de fourrages. Actuellement, il existe peu de repères locaux concernant les impacts des dates d'apports, les impacts de modulations des doses d'azote et l'impact à plus ou moins long terme d'apport de potasse sur les productions de fourrages qu'ils soient ensilés, enrubannés ou réalisés en foins. Ces essais de fertilisations s'intègrent, comme nos autres essais, dans notre orientation globale de renforcer l'axe ruminant-pâturage-fourrage. Le constat de départ, qui a motivé ces essais, est que face à l'augmentation des quantités et coûts des concentrés consommés en ferme, conjointement à l'augmentation des coûts des engrais, un levier technique et économique concerne l'adaptation de ses pratiques de fertilisations azotées (minérales) et phospho-potassiques (organiques et/ou minérales) aux objectifs de récoltes de fourrages *«herbe»*. Le but étant de réaliser les récoltes aux bons stades (qualités) et de sécuriser ses rendements (quantités) afin de limiter ensuite, les quantités de concentrés dans les rations. Pour maîtriser, raisonner au mieux ces fertilisations, se situer au plus près du compromis rendement et qualité, il convient d'adapter les dates d'apports, les doses aux types de récoltes prévus, ainsi qu'au potentiel des prairies (fonctionnement du couple herbe-sol) et de raisonner en année climatique *«normale»*.

10 prairies suivies en 2013 chez 9 éleveurs volontaires

Concernant ces essais de proximité, durant cette campagne, nous avions retenu:

- 3 essais de Fertilisations azotée de prairies destinées à une fauche intensive (ensilée ou enrubannée) avec modulation de doses d'azote à 50 unités, 70 uN ou 90 uN, apportées vers 200-220°c à compter du 01 janvier.
- 4 essais de Fertilisation azotée de prairies destinées à une fauche classique (foin au 20 juin) avec 50 unités d'azote en modulant les dates d'apports au 200-220°c à compter du 1er janvier ou 1 mois plus tard (env. 350°c)
- 3 essais de Fertilisation potassique de prairies dégradées destinées à une fauche classique avec apport de 60 unités de potasse.

Ce dispositif visait à couvrir une majorité des pratiques de fertilisations et de récoltes classiques en Nièvre. Chaque parcelle a été suivie dés la sortie d'hiver, afin de préciser auprès des exploitants engagés les dates et doses d'apports de fertilisants. Un piquetage des zones d'essais et témoins a été réalisé au préalable. Des analyses d'indices de nutrition phospho-potassique (IPK) ont été réalisées début mai pour les prairies permanentes. Ces mesures effectuées sur des échantillons représentatifs de la prairie, d'herbe verte, séchés en foin pour analyses, permettent de mesurer la nutrition de la prairie en phosphore et potassium provenant du sol et des fertilisants organiques et minéraux apportés. Un indice P ou K inférieur à 80, signale une anomalie de nutrition de la prairie. Ces mesures permettent d'évaluer si au moins l'un de ces deux éléments ne limite pas l'efficacité de l'apport d'azote.

Une à deux visites en cours de saison

Une récolte de 3 m² par bande, positionnée au plus proche de leur récolte afin de mesurer les rendements, ainsi que des prélèvements en vue d'analyses prédictives de valeurs alimentaires. La réussite de ce dispositif départemental exigeant, repose sur la forte implication des éleveurs et techniciens pour, au final, obtenir des données de proximité. Nous remercions une fois encore, les éleveurs impliqués dans ce dispositif. Cet automne, une synthèse des premiers résultats obtenus et leurs présentations et communications seront réalisées. L'objectif de reconduction de ce type d'essais de proximité, pour certains de longue durée, fera l'objet de réaménagement cet hiver. Ce printemps et début d'été très perturbés au niveau climatique n'a pas vraiment facilité les interventions sur les parcelles et les conditions et dates de récoltes.

Jean-Louis Bridier, service élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

▸ Zoom sur…

GAEC de Germenay: *«Cà nous permettra de caler la fertilisation optimum»*

Après deux départs en retraite en 2012 et l'installation d'un associé en 2013, le GAEC de Germenay est désormais dirigé par trois éleveurs jeunes, formés et ouverts aux évolutions techniques du métier. Bertrand et Nicolas Cointe, avec maintenant Franck-Loup Moreau, réalisent 270 vêlages charolais et limousins sur 600 ha dont 330 ha de prairies (et blé-orge-colza). C'est donc par *«souci d'aller de l'avant»* que les trois associés ont décidé de participer aux essais de la Chambre d'agriculture en matière de fertilisation azotée et potassique des parcelles destinées à la fauche, depuis le début de l'année, sous la férule de Francis Bougarel, leur conseiller de Corbigny. C'est dans le même esprit d'adaptation et d'amélioration technico-économique que les jeunes professionnels ont adhéré il y a un mois et demi au GDA: *«c'est important pour nous de nous tenir à la page, de nous perfectionner, de trouver l'information qu'on a pas le temps autrement d'aller chercher. Nous avons encore beaucoup à apprendre»* explique Bertrand Cointe, approuvé par Franc-Loup Moreau. Les taches sont partagées et polyvalentes sur le GAEC mais nous avons chacun notre domaine de prédilection. Bertrand, très attaché à une saine démarche environnementaliste, est plus particulièrement destiné au suivi des parcelles. *«Grâce à la Chambre et au GDA, nous pouvons nous frotter à des gens qui ne sont pas vendeurs de produits, qui restent neutres dans leurs conseils»* explique le jeune homme de 29 ans. L'hiver dernier, leur conseiller a effectué des prélèvements ainsi qu'après la pousse d'herbe sur leur essai. Les analyses donnent des indications sur la qualité et la quantité de fourrages, même si la météo de l'année *«a un peu fausser les tests»* concèdent-ils. Leur essai est un des quatre réalisé par la Chambre en fauche classique pour le foin. *«Les apports en fertilisation coûtent chers et en même temps nous avons besoin de bons fourrages. Après deux années «où nous en avons un peu manqué, même s'ils étaient de qualité correcte grâce à des doses précoces, nous avons déjà revu notre stratégie. En 2012, nous avons traité une partie de l'herbe de bonne heure, une autre à peine et une troisième plus tardivement, afin de nous assurer de récolter suffisamment selon les conditions climatiques. En fertilisant à plusieurs dates, nous espérions obtenir un volume optimum»* souligne Bertrand. L'azote fait tige et la potasse fait du pied, c'est bien connu. Donc, les éleveurs de Germenay se sont inscrits dans une démarche encore plus rationnaliste en 2013. Ils n'en sont pas à leur coup d'essai. *«Pour des foins que l'on fait au 10 juillet, nous apportons 20t de fumier tous les trois ans sur chacune de nos parcelles de fauche, ce qui peut réduire les apports en engrais chimiques. Et puis nous avons un projet de compostage des fumiers dans le but d'améliorer la flore et de diminuer les mauvaises herbes et le temps de travail d'épandage»* insiste Bertrand Cointe. Alors, *«les essais de la Chambre, çà nous permet de caler la fertilisation optimale. En année normale, nous apportons 50 unités d'azote. Sur le court terme, nous pourrons optimiser les apports en minéral et sur le long terme la qualité du compost»*. Leur constat est sans appel: *«faire du mauvais foin coûte plus cher et nous oblige à mettre autre chose à côté pour que çà se tienne. Depuis qu'on travaille avec notre luzerne, on se passe de protéïnes du commerce sur le cheptel. Nous voulons parfaire cette autonomie » souligne Franck-Loup Moreau. « Les essais ne vont pas nous permettre de changer tout le système mais mieux gérer la gestion des pâturages en diminuant notamment les charges opérationnelles en engrais, et faciliter le suivi des lots de vaches»*. Et, pour les jeunes éleveurs, *«c'est une chance que Francis Bougarel et Christian Bourge nous apportent ce suivi technique: çà permet d'individualiser le conseil car tout ce qui est bon pour le voisin ne l'est pas forcément pour notre exploitation»*. Des références de proximité, voilà bien quel est l'objectif des essais fertilisation de la Chambre d'agriculture.

E.C.

Projet agricole départemental (PAD)

«Ne nous opposons pas! Cherchons de la valeur ajoutée»!



Éric Bertrand pense qu'à long terme, la performance économique de la ferme Nièvre dépend aussi des initiatives et de la dynamique collective.

La deuxième série de réunions publiques préparatoires à l'élaboration du PAD, se poursuit dans les différents territoires du département (lire agenda). Terres de Bourgogne a demandé à Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, d'en préciser les enjeux.

■ ***«Le PAD, qu'est-ce que c'est?***
Il s'agit d'un acte administratif, porté par la préfète de la Nièvre, qui est censé soutenir l'engagement de l'ensemble des structures départementales en matière agricole. La Chambre d'agriculture a la maîtrise d'oeuvre de sa préparation, en partenariat avec le Conseil général qui, à cette occasion, révisera sa politique de soutien agricole. La préfète prendra un arrêté après la validation lors des sessions de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, sans doute en début d'année.

■ ***Comment la réflexion s'organise-t-elle?***
Nous avons fait un premier tour de piste, avec des réunions de territoires, où les responsables agricoles de Communautés de communes ont défini des orientations. Nous entamons une deuxième étape avec des réunions ouvertes au public où les citoyens sont invités à dire ce qu'ils attendent de l'agriculture nivernaise pour les prochaines années.

■ ***Quels sont les enjeux?***
A mon niveau, ce qui est intéressant, c'est de faire un petit tour des idées nouvelles qui peuvent remonter, sur des problématiques telles que l'installation des jeunes qu'il ne faut pas laisser tomber et dont il est inutile de dire qu'elle doit être encore soutenue. C'est aussi un bon moyen de réfléchir à comment trouver de la valeur ajoutée pour la ferme Nièvre, à notre portée, pas pour le plaisir de la valeur ajoutée mais parce que c'est dynamisme économique, d'emploi, de territoires et d'hommes dont il s'agit à l'avenir.

■ ***Qu'est-ce que cela apporte de plus par rapport au travail habituel des élus professionnels?***
Au quotidien, cela permet de prendre du recul et d'explorer autre chose que l'immédiat. Il ne s'agit pas pour nous de faire un catalogue de développements possibles mais d'évoquer les possibilités de recherche de valeur ajoutée, par exemple par la diversification, la vente directe, les circuits courts mais aussi, pourquoi pas, par la production laitière ou ovine. Ne rêvons pas: nous ne ferons pas de banane ou de canne à sucre dans la Nièvre mais imaginons des moyens à notre portée!

■ ***Sans remettre en cause les productions traditionnelles?***
Bénédicte Bracq, Raphaël Sotty et Chrisophe Dagouneau, les trois conseillers de la Chambre, animent cette réflexion mais, bien sûr, il ne s'agit pas de chambouler les forces de la ferme Nièvre. Ce que j'aimerais faire partager, c'est qu'évidemment il y aura toujours du boeuf et du blé dans la Nièvre, qu'il faut que nous aidions à chercher plus de performance économique, mais nous pouvons aussi imaginer autre chose, à côté... L'installation, on en parle mais on a du mal à avancer. Plus on parle des ovins, plus c'est difficile pour la filière. La production laitière implique d'énormes contraintes mais il est sûr que ces productions ont un avenir. Sans parler des sapins de Noël ou du maraîchage... Si on dit qu'il y a des possibilités d'engraissement ou dans le mouton, on est pas audibles. Pourtant, au-delà des productions incontournables, on peut mettre d'autres cordes à notre arc. Ce sont des emplois dans la production et des emplois indirects. C'est encore mieux si nous pouvons les créer dans la région plutôt qu'à l'autre bout de l'hexagone. Il ne s'agit pas d'être trop ambitieux mais pragmatiques. Si 10 éleveurs caprins veulent s'installer, disons-leur qu'il y a de la place pour eux. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. Le CERD et les conseillers diversification des chambres d'agriculture de Bourgogne sont là pour les accueillir...

■ ***Parmi les freins, les problèmes de l'accès au foncier et aux capitaux sont récurrents. Le PAD va-t-il dégager des moyens?***
D'abord, la performance de la ferme Nièvre et la survie de l'agriculture repose, à juste titre, sur la performance de chacune de ses entreprises. Mais à plus long terme, je pense que les performances individuelles sont liées à une dynamique collective. Plus il y aura d'initiatives collectives, plus ce sera favorable. Le foncier cristalise le débat mais qu'on dépasse le simple objectif des structures! Ce sont des raisons historiques qui font que les structures sont importantes dans la Nièvre et que les porteurs de projets sont gourmands en foncier. Mais il n'y a pas et ne doit pas y avoir d'opposition avec l'idée que d'autres porteurs de projets puissent éclore sans qu'ils ne mettent en cause l'équilibre de structures plus demandeuses de foncier. Il y a de la place pour tous. Quant aux moyens, ils existent déjà! Si on arrive à convaincre des jeunes que la production ovine est possible, la production de l'herbe, qui fait techniquement et structurellement l'amélioration de la performance, bénéficie déjà d'un suivi technique et de débouchés. 2 groupements, 2 marchés au cadran qui ne demandent qu'à fonctionner: les moyens, on les a et ils sont sous-utilisés! Pour d'autres productions, çà paraît parfois plus compliqué mais je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'un problème de moyens...»

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

CENTRE LOIRE
Le bon sens a de l'avenir

Conférence agricole
du Crédit Agricole Centre Loire
le 28 nov. 2013 à 16 h
au palais d'Auron de Bourges

Le CA Centre Loire organise sa 7e conférence pour ses clients agriculteurs et structures para-agricoles.

Le monde change, l'agriculture aussi.



S'adapter pour sécuriser son revenu.

Les travaux porteront principalement sur les évolutions des marchés de matières premières agricoles et des intrants à l'échelon national et européen. Une table ronde s'attachera à mettre en évidence les leviers qui sont à la portée des agriculteurs pour gérer au mieux l'évolution de leur revenu. Des témoignages extérieurs viendront éclairer nos travaux face aux défis à relever.

Plusieurs intervenants animeront les débats, notamment :
• **Bernard Valluis,** *Président du Syndicat de la meunerie française,*
• **Jacques Mathieu,** *Directeur Général Arvalis,*
• **Willy Brette,** *Vice-Président achats, qualité, logistique de McDonald's,*
• **Michel Portier,** *Directeur Général Agritel,*
• **José Santucci,** *Directeur Général au Crédit Agricole,*
• **Jean-Jacques Hervé,** *spécialiste de l'agriculture de la mer Noire.*
Un grand témoin clôturera nos travaux, **Christophe Praud,** *Président National du Centre des jeunes dirigeants.*

Pour participer à notre conférence, inscrivez-vous dès maintenant sur
www.ca-centreloire.fr/agriculteurs

www.ca-centreloire.fr
Retrouvez-nous sur www.facebook.com/CreditAgricoleCentreLoire

Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) Centre Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 8, allée des Collèges - 18920 Bourges Cedex 9 - 398 824 714 RCS Bourges - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 009 045. www.neologis.fr (13.10.18) © Phovoir, Fotolia - 10/2013

▶ Agenda

21/11 Assemblées cantonales GDS 89

Le GDS 89 tiendra ses assemblées cantonales, de 13 h 45 à 16 h 30 :
Jeudi 21 novembre, salle des Transports Balian, 280 av Gal de Gaulle, à Toucy
Mardi 26 novembre, salle de réunion du laboratoire Idea, à Auxerre. Jeudi 28 novembre, salle des fêtes de Saint-André-en-Terre-Plaine. A l'ordre du jour : actualités sanitaires (IBR, SBV, FEI…); prophylaxie (bilan et perspectives) présentée par la DDCSPP; questions diverses… Vin d'honneur offert à l'issue de l'assemblée

24/11 Journées Paysannes de Bourgogne

La 2ème rencontre régionale des Journées Paysannes en Bourgogne, se déroulera dimanche 24 novembre, à l'Abbaye de la Pierre Qui Vire, à Saint-Léger Vauban, sur le thème «Oser la confiance».
Au programme notamment :
10 h : Célébration eucharistique
De 11 h 15 à 13 h : dialogue sur les thèmes de la confiance, de l'engagement, du service…, entre Frère Eric, de la Communauté St Jean (Pellevoisin) et Christian Decerle, éleveur en Saône et Loire, militant et engagé dans les Organisations Professionnelles Agricoles de Bourgogne.
De 13 h à 14 h 30 : repas partagé avec les spécialités apportées par cgacun
De 14 h 30 à 15 h : le point sur les Journées Paysannes et l'organisation du groupe régional
De 15 h 15 à 16 h 45 : visite de l'exploitation de l'Abbaye (l'atelier lait, l'unité de méthanisation…)
A 17 h : Office des Vêpres pour ceux qui le souhaitent
Renseignements : Hubert Huyghe au 06 19 15 68 92 - hubert.huyghe@free.fr

17/11 Exposition pommes anciennes à Monéteau

Dimanche 17 novembre, de 10 h à 17 h, la Société d'Horticulture de l'Yonne organise une exposition de pommes anciennes au foyer communal de Monéteau.
A cette occasion, diverses variétés de pommes seront présentées. Des dégustations sont organisées et notamment de confitures de pommes raisins et coings.
Entrée libre

Foire Saint-Martin

«Pas de Gamay dans le chablis…!»

Cette année encore, le village agricole installé par la FDSEA et les JA de l'Yonne a fait le plein de visiteurs.



«A la santé de Saint-Vincent ! Heu… Non ! De Saint-Martin !» De part et d'autre du président Letellier : le député de la circonscription, Guillaume Larrivé et le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun.



Le vent pouvait souffler. Il y a avait du monde pour tenir le ruban inaugural et éviter qu'il ne s'envole… !

Un bout de magret par ci, un morceau de fromage par là, un fond de Cotes d'Auxerre, une larme de Chardonnay, un verre de lait… Le traditionnel parcours inaugural de l'espace agricole de la Saint-Martin s'apparente de plus en plus au fil des années à une inauguration présidentielle au Salon de l'agriculture, version *«Chirac de la grande époque»*, avec arrêt obligatoire à chaque stand ! Il y a longtemps que le département est connu comme terre épicurienne ! Le rendez-vous de la Saint-Martin est aussi l'occasion pour les producteurs présents de tirer la sonnette d'alarme auprès des politiques et représentants de l'Etat et d'évoquer les problèmes rencontrés par les différentes filières, leurs inquiétudes par rapport à la PAC, leur ras le bol face au trop plein de mesures contraignantes… Le tout dans la bonne humeur et l'humour avant tout. A l'image de ce parpaing remis au maire d'Auxerre par les JA 89, en té-moignage de leurs revendications au sujet de l'emprise foncière périurbaine sur les terres agricoles.

«Mais non Monsieur… ! Le cépage caractéristique de l'AOC Chablis n'est pas le Gamay, mais le Chardonnay… !» Pas certain que ce participant à l'un des quizz sur l'agriculture de la journée, organisés par la FDSEA de l'Yonne reparte avec son filet garni… Au moins aura-t-il appris quelque chose ! Marché du terroir, jeux et animations pour les enfants, découverte de l'agriculture icaunaise, de ses filières pédagogiques… Le programme était varié et les milliers de visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix. L'occasion également d'aller à la rencontre du monde agri-cole, histoire de casser certains préjugés et lever les tabous. Installer la ville à la campagne, Alphonse Allais en rêvait. Cette année encore, la *«Ferme Yonne»* a su transposer la campagne à la ville. Une réussite !

Dominique Bernerd



Petite halte végétale pédagogique pour le cortège officiel, sur le stand de l'UPVY.



A six semaines, mieux vaut ne pas prendre un coup de froid, même en portant le nom prédestiné de «Ice tea»...!



Pas question que l'écotaxe passe par la crêpe bretonne… ! Ou comment avoir parfois la tête près du bonnet… !



L'emprise foncière périurbaine sur les terres agricoles est un sujet sur lequel se battent depuis longtemps les JA de l'Yonne. Ils l'ont fait savoir au maire d'Auxerre, Guy Férez, en lui remettant un parpaing sur lequel étaient rappelés ces quelques chiffres : *«26 m² par seconde, 3 exploitations par jour, 80 000 ha par an, 1 département tous les 7 ans».*



«On ferme… !» Rendez-vous l'année prochaine. Même lieu, même heure…

Conseil Général de l'Yonne

Dessine moi un canton... !

Les élus de l'Assemblée départementale ont rejeté le projet de révision de la carte cantonale que le préfet de l'Yonne était venu leur présenter en session plénière



Un avertissement qui sonne comme un slogan : *«Touche pas à ma campagne !»*

Dessine moi un canton…!»

«Institué en mai dernier dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le projet de redécoupage cantonal divisera à terme par deux le nombre de cantons dans le département. Pas sur pour autant que le Petit Prince y retrouve ses moutons !

Définis désormais sur la base d'une moyenne départementale de population (16 310 habitants), les 21 nouveaux cantons ainsi redécoupés font, aux yeux d'une majorité de conseillers généraux, la part trop belle aux secteurs urbains, au détriment de la ruralité dans son ensemble. Une réforme jugée même *«ruralicide»*, selon le conseiller général de Migennes, François Boucher. Principale crainte des élus : voir les campagnes condamnées par un découpage jugé *«arbitraire»*, avec de lourdes conséquences en matière d'aménagement des territoires. La disparition de certains chefs lieux de canton risquant d'accélérer la fermeture des services publics de proximité encore présents sur leur territoire.

Particulièrement visé, le nouveau canton de Chablis, qui, composé de 62 communes, s'étendra sur plus de 60 km, de Carisey à Savigny en Terre Plaine, regroupant 5 anciens cantons aux bassins de vie différents. Avec au final plus que 2 Conseillers départementaux (nouvelle dénomination des Conseillers généraux), contre 8 pour la seule ville d'Auxerre.

Un avis consultatif

«Touche pas à ma campagne !» C'est en substance le message du président de l'assemblée départementale, André Villiers, qui, dans un communiqué cosigné par les parlementaires UMP icaunais s'était élevé il y a quelques semaines contre ce projet de redécoupage ressenti comme *«un charcutage, avec des cantons redessinés en fonc-tion d'intérêts purement électoraux»*. *Se refusant, eu égard à sa fonc*tion, à entrer dans le débat politicien, le préfet Le Deun a déroulé devant les conseillers réunis en session les aspects techniques de la réforme, rappelant que l'avis du Conseil général sera ensuite transmis au ministère de l'Inté-rieur pour être joint au projet de décret examiné par le Conseil d'état. Un avis qui de toute façon ne sera que consultatif, avant la mise en application du décret prévu le 1er mars prochain, pour des élections départementales et régionales repoussées à 2015.

Invités à suivre les débats, plus d'une centaine de maires, dont certains drapés dans leur écharpe tricolore, ont fait le déplacement. A l'image de Philippe Georges, maire de Saint-Aubin-Chateauneuf et président de l'Association des Maires Ruraux de l'Yonne, pour qui : «le monde rural et ses 33 800 communes de moins de 2 000 habitants n'est pas un handicap, mais un atout pour le Pays. Il est, au fil des siècles, devenu un espace de production où démocratie locale et efficacité gestionnaire ne s'opposent pas mais marchent ensemble. Au moment où la gestion de l'espace devient un enjeu vital pour le Pays, au travers de la préservation de la biodiversité, des surfaces agricoles et forestières, de la ressource en eau, des paysages et patrimoines naturels et bâtis, etc., les élus ruraux ne veulent plus que les territoires dont ils ont la gestion soient bradés. Ils n'acceptent plus que les 12 millions de ruraux qu'ils représentent, soient exclus des décisions les concernant…



Le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, est venu présenter les aspects techniques de la réforme.

Après plusieurs heures de débat, les Conseillers généraux se sont exprimés à bulletin secret, avec au final un vote s'établissant à : 28 contre, 10 pour, 1 blanc. Suite du feuilleton dans les urnes, au printemps 2015.

DOMINIQUE BERNERD



De nombreux maires du département ont assisté aux débats, certains revêtus de leur écharpe tricolore, en compagnie notamment, de la député Marie-Louise Fort et du sénateur et ancien président du Conseil général, Henri de Raincourt.

▶ Agenda

17/11 Le bœuf français à Dixmont

Dimanche 17 novembre, le Syndicat d'initiative organise avec Jean Bourgoin, ancien boucher et des éleveurs locaux, une journée sur les traces du bœuf français. A partir de 10 h 30, de nombreux sujets évoqués et débattus : l'évolution de la boucherie, des tueries artisanales aux abattoirs industriels, des boucheries de village aux hypermarchés… Les coulisses du métier de boucher seront dévoilées : comment choisir un bœuf sur pied, le découper, rappel sur les appellations des morceaux, règles d'étiquetage et labels de qualité, etc… Vers 12 h 45, un repas complet permettra de comparer et déguster différentes viandes de bœuf. Inscription obligatoire au repas au 03 86 96 05 37 (répondeur) et sur ribeillgeorges@orange.fr

23/11 Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie

Dans le cadre prestigieux du Petit-Pontigny, à Chablis, l'Office de tourisme de Chablis organise samedi 23 novembre le Salon des Arts de la Table et de la Gastronomie, de 10 h à 18 h. Tourneurs sur bois, poterie, céramiques, vaisselle, champagnes, macarons, escargots, foie gras…, un vase choix d'idées pour décorer les tables de fêtes et choisir ses mets . Infos au 03 86 42 80 80 ou sur www.chablis.net

16-17/11 Commerce équitable à Auxerre

L'édition 2013 du Salon du commerce équitable se tiendra à Auxerre, résidence Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle), les samedi 16 et 17 novembre, de 10 h à 18 h. Inauguration vendredi 15 novembre à 18 h 30, suivie d'un débat à 20 h sur le thème *«Le commerce équitable dans l'Yonne»*
Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires

26/11 Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 26 novembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guy-nemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

▸Formations

Créer son aire de lavage et gérer ses effluents phytosanitaires

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mercredi 20 novembre de 9 h à 17 h 30 (lieu à définir) sur le thème: *«Créer mon aire de lavage, de remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires»*. Public et pré-requis : agriculteurs (trices), céréaliers et viticulteurs (trices) Intervenants : (Grandes Cultures) Jules Martin, conseiller spécialisé, tél 03 86 94 26 38 - (Viticulture) Séverine Choloux, conseillère en viticulture, tél 03 86 94 28 91.

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 3 jours, vendredis 15 et 22 novembre et mardi 26 novembre (1ère Session) en ses locaux, 14 bis rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *«Les chiffres clés pour gérer mon exploitation»*. Public et pré-requis : agriculteurs (trices) de l'Yonne et départements limitrophes
Renseignements : Cyrille Fournier, responsable des actions «Conseil d'entreprise», Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Optimiser la gestion de mes engrais avec Mes P@arcelles

Dans un contexte où les charges d'engrais restent élevées, l'optimisation de la fertilisation reste un enjeu économique important. Pour cette camapgne, la Directive Nitrates a évolué. Dorénavant, il faudra intégrer de nouvelles références techniques pour le calcul de la dose d'azote. Ce stage de perfectionnement Mes P@rcelels, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous permettra de prendre en compte ces nouvelles références et ainsi être conforme à la réglementation. Durée 1 journée. Lieu: lycée agricole de La Brosse, à Venoy
Prochaines sessions : lundi 25 novembre, lundi 2 janvier, jeudi 16 janvier, lundi 27 janvier, jeudi 6 février, lundi 17 février
Renseignements : Sandra Martinet, Conseillère spécialisée à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 28 42

Concours des vins du Grand Auxerrois

45 médailles décernées

C'est dans le cadre prestigieux de l'abbaye de Pontigny que s'est déroulé le 24e Concours des vins du Grand Auxerrois, à l'issue duquel, 45 médailles ont été décernées.



Présidée par Romaric Petitjean, viticulteur à Saint-Bris, la 24e édition du Concours des vins du Grand Auxerrois, organisé par la confrérie des Trois ceps s'est déroulé dans l'enceinte de l'abbaye de Pontigny. Un juste retour aux sources, lorsque l'on sait le travail précurseur mené par les moines cisterciens à sa fondation, pour implanter et cultiver la vigne dans toute la région.
Au total : 160 échantillons dégustés, en provenance de 60 caves du Vignoble, représentant pas moins de 17 appel-lations. Cette année, étaient dégustés les millésimes 2011 en ce qui concerne les Côtes d'Auxerre rouge, Cou-langes la Vineuse rouge et Irancy et les millésimes 2012 pour toutes les autres appellations. Ils étaient 52 dégusta-teurs à officier sous les voûtes cisterciennes, réunis sur 12 tables, sous l'œil de 10 membres du comité de surveillance. Un jury composé d'amateurs confirmés, journalistes, sommeliers, œnologues, courtiers…, sous la prési-dence du comédien Franck Capillery, bien connu dans le département, pour avoir enchaîné les tournages des sé-ries télévisées d'une Femme d'honneur et d'une Famille formidable. A noter parmi les membres du jury, une délégation d'étudiants chinois de l'école de sommeliers de Beaune. A l'issue du concours, 45 médailles ont été décer-nées, dont 8 couleur or, 21 d'argent et 16 de bronze.

160 échantillons étaient en compétition

DOMINIQUE BERNERD



Parmi les membres du jury, une délégation d'étudiants chinois de l'école de sommeliers de Beaune

▸Le palmarès 2013

Bourgogne Chitry blanc 2012
Argent : Edmond Chalmeau et Fils, Vieilles vignes d'Aimé
Bourgogne Chitry rouge 2012
Or : Edmond Chalmeau et Fils, Les Trameures
Bourgogne Coulanges rouge 2011
Bronze : Domaine du Clos du Roi, cuvée Coline
Bronze : Domaine Maltoff, cuvée classique
Bourgogne Côtes d'Auxerre blanc 2012
Bronze : Jean-Hugues et Guilhem Goisot
Bronze : Domaine Petitjean
Bronze : Philippe Defrance
Bourgogne Côtes d'Auxerre rouge 2011
Or : Jean-Hugues et Guilhem Goisot, La Ronce
Argent : Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan, cuvée Louis Bersan
Argent : Domaine de la Cour Céleste
Bronze : Pierre-Louis et Jean-François Bersan
Bourgogne Tonnerre 2012
Argent : Domaine de Marsoif
Argent : Domaine Dominique Gruhier
Argent : Marc et Sonia Cameron, cuvée Sagara
Bourgogne Epineuil 2012
Or : Domaine Dominique Gruhier, cuvée Ame des Dannots
Bronze : Domaine Alain Mathias
Bourgogne Vézelay 2012
Argent : Domaine La Croix Montjoie, L'Impatiente
Argent : Cave Henry de Vézelay, Cuvée Henry de Vézelay
Bourgogne Aligoté 2012
Argent : Philippe Defrance
Argent : Cave Bailly Lapierre
Bronze : Edmond Chalmeau et Fils
Bronze : Domaine Fillon
Bourgogne blanc 2012
Argent : Domaine de Mauperthuis, cuvée les Truffieres
Bronze : Domaine Pascal Henry
Bourgogne rouge 2012
Or : Domaine Marsoif
Argent : Domaine de Mauperthuis, Grande Réserve
Argent : Cave Henry de Vézelay, cuvée Terroir
Bourgogne rosé 2012
Argent : Edmond Chalmeau et Fils
Saint-Bris 2012
Or : Clotilde Davenne
Or : Jean-Hugues et Guilhem Goisot, Moury
Argent : Domaine Sorin Defrance
Argent : Domaine Sorin Coquard, ARG
Bronze : Pierre-Louis et Jean-François Bersan, Cuvée Marianne
Bronze : Philippe Defrance
Irancy 2011
Or : Domaine Verret, Ame du Domaine
Argent : Domaine Renaud, Vaupessiot
Argent : Cave de Bailly Lapierre
Argent : Jean-Louis et Jean-Christophe Bersan, Cuvée Louis Bersan
Bronze : Benoît Cantin, Palotte
Bronze : Val de Mercy Grands Vins
Crémant de Bourgogne
Argent : Caves Bailly Lapierre, Chardonnay
Argent : Domaine Dominique Gruhier
Bronze : Caves Bailly Lapierre, Baigoule (rosé)
Bourgogne Côte Saint Jacques 2012
Or : Domaine Alain Vignot, Cuvée Les Ronces, Rouge
Bronze : Domaine Alain Vignot, Gris

FDSEA 89 - Section fruits

Une organisation prête à éclore

La section fruits de la FDSEA de l'Yonne s'est réunie fin octobre. Au-delà des préoccupations liées aux conditions climatiques, les producteurs présents ont développé une réflexion pour l'instant naissante : s'organiser afin d'optimiser la commercialisation de leur production.

La constitution du groupe de producteurs au sein de la FDSEA s'est tout d'abord organisée autour de la pro-blématique climatique : excès d'eau, grêle…Très vite, le travail en synergie et en groupe est devenu une évidence. Le premier réflexe fut d'envisager de s'organiser autour de groupement d'achat et de ne pas prendre en compte ni l'aspect commercialisation ni l'aspect syndicale. Cependant, les volumes mis en commun ne seraient pas suffisants pour obtenir des diminutions de charges. La venue de Luc Barbier, Président de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits dans notre département a changé et fait évoluer les réflexions.

Pour une organisation économique solide, il est nécessaire d'envisager la filière dans sa globalité et pas seulement par un bout de la lorgnette. D'autant plus que par une offre plus importante et concentrée, il est possible de capter de nouveaux marchés.

Coopérative ou GIE… ?

Lors de la réunion de fin octobre et pour poursuivre la réflexion les débats se sont concentrés sur deux principaux types de structures : la coopérative et le GIE (Groupement d'Intérêt Economique). Plusieurs points diffèrent entre les structures. La différence la plus importante se situe sur la propriété et la responsabilité de la production. En effet, pour une coopérative, les producteurs lui vendent leur production. Le GIE reste quant à lui un organisme mutualiste qui vend au nom de chacun des producteurs. Afin d'évaluer la structure qui pourrait au mieux correspondre aux besoins des producteurs, le groupe a décidé d'aller visiter des structures déjà existantes. Le but étant également de pouvoir éviter certains écueils et d'évaluer les avantages et inconvénients de chacune.
En parallèle et toujours dans un esprit mutualiste, le groupe de producteurs a l'intention de lancer une réflexion sur une adaptation du système assurantiel. Les producteurs souhaitent pour cela rencontrer Groupama. Plusieurs pistes pourront être étudiées comme la diminution des coûts en mutualisant les surfaces à protéger.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE SECTION VEGETALE
FDSEA 89

Hommage

Disparition de Joël Billotte

On a appris la semaine dernière le décès à l'âge de 69 ans, de Joel Billotte, ancien directeur général de la coopérative 110 Bourgogne. Né le 17 juin 1944 à Verdonnet en Côte d'Or, de parents agriculteurs, il entame, diplôme d'ingénieur agricole en poche, sa carrière professionnelle en Limagne, chez Limagrain. C'est en 1969 que, revenu sur ses terres d'origine, il entre à la SICAVYL de Migennes, avant de devenir responsable des appros à la CAVY jusqu'en 1978. Date à laquelle il crée avec les coopératives de l'Yonne l'UNAP 89, une Union d'Approvisionnement dont il est au début, le seul salarié et en fait rapidement un outil incontournable au service des coopératives du département, dans le développement, la protection des cultures et la fertilisation.

C'est en 1988, à l'aube de la nouvelle PAC, que Joël œuvre au rapprochement de l'UNAP, de l'UCCY et de 9 autres coopératives du sud de l'Yonne et du nord de la Côte d'Or. Une union qui conduit en 1990 à la création de 110 Bourgogne, dont il devient le directeur général adjoint. Abandonnant pour cela son métier d'acheteur et spécialiste des appros, pour prendre en charge les dossiers d'investissement et de services généraux, ainsi que les Libres Services Agricoles et l'activité vigne.

Une nouvelle organisation dans laquelle il met une fois encore toute son énergie et qui conduit en 1993, le Conseil de 110 Bourgogne à valider la création de 110 Vert et 110 Vigne, deux filiales de la coopérative, l'une chargée de la gestion des Gamm Vert, l'autre de la distribution et du conseil auprès des viticulteurs. Rigueur et savoir faire conduisent Joël Billotte à se voir confier en février 2006, le poste de directeur général, au départ de son prédécesseur, Gérard Baranger. Une fonction qu'il assumera jusqu'à son départ en retraite le 30 juin 2007.

Resté attaché à ses racines, à son métier et à son terroir, il savait aussi être proche des adhérents. Son souvenir reste lié à celui de Marie-Claude, son épouse dynamique et souriante, si souvent à ses côtés, qui l'a toujours soutenu dans la grande aventure de la coopération icaunaise

Le journal Terres de Bourgogne se joint aux organisations professionnelles agricoles, pour présenter à sa famille ses plus sincères condoléances.

▸ Formations

Formations courtes au CFPPA Auxerre la Brosse

Le CFPPA d'Auxerre La Brosse met en place les outils pour permettre la formation des exploitants et des salariés.

Certiphyto : Opérateurs salariés, obligatoire 1 octobre 2014. 2 sessions de prévues les 28 et 29 novembre, 13 et 16 décembre

Formation Anglais du vin niveau 1 : Début le 2 décembre. Permettre l'accueil de la clientèle anglophone au domaine et en salon international.

Formation Suivi Aval Qualité : Début le 22 novembre. Permettre la participation aux dégustations d'agréments

Taille de la vigne : Début le 13 janvier. Organiser et réaliser la taille à partir de consignes en fonction du mode de conduite du domaine.

Conduite d'enjambeur : Début le 1 avril. Initiation à la conduite d'enjambeur en toute sécurité.

Commerce internationale des vins : Début le 30 janvier. Comment élaborer des stratégies gagnantes permettant le développement international.

Réunion de présentation Formation commerce international le 28 novembre à 18h.

Pour tous renseignements :
CFPPA Auxerre La Brosse 03 86 94 60 20.



INAUGURATION
de notre NOUVELLE BASE
à Venoy
10h30 - 17h00



MERCREDI 20 & JEUDI 21 NOVEMBRE

1 CADEAU TYPE SMARTBOX
À GAGNER TOUTES LES HEURES

Restauration le midi
Ça va faire de la braise !
Ambiance conviviale assurée

- Exposition de la gamme CASE IH et des marques distribuées
- Des offres sur le magasin libre-service
- Nombreuses animations pendant ces 2 jours

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES POUR LEUR PRÉSENCE

CASE IH AGRICULTURE · HORSCH L'agriculture par passion · LUCAS G · POTTINGER France · Samson · LA CAMPAGNE · alo · EVRARD · BERTHOUD · Maitre · KIRPY

DAFP MATERIEL AGRICOLE

Route de Quenne (sortie A6 Auxerre Sud)
89290 VENOY - 03 86 44 00 19

CASE IH AGRICULTURE

Interbev et *"Charolais de Bourgogne"*

Le bœuf bourguignon se lance à l'assaut… de la Bourgogne

Face au succès remporté par l'opération *"Bœuf Bourguignon local"* menée par le Conseil général de la Côte d'Or, l'association Charolais de Bourgogne et Interbev ont décidé de rebondir déclinant la démarche cette fois à l'échelon régional. Et quoi de mieux que la Foire gastronomique de Dijon pour lancer officiellement l'opération…



Dominique Girard conseiller général du canton d'Auxonne, Jean-Pierre Fleury président d'Interbev Bourgogne, et Régis Taupin président de l'association *"Charolais de Bourgogne"* réunis lors du lancement de l'opération *"Bœuf bourguignon Charolais de Bourgogne"* à la Foire gastronomique de Dijon. Une démarche collective qui "colle bien" à la campagne publicitaire nationale visant à promouvoir le bœuf.

Lancée mi-octobre par le Conseil Général de Côte d'Or, l'opération *"Bœuf bourguignon local"* a été couronnée de succès. Son but : proposer de la viande produite localement aux établissements publiques sous compétence du département (collèges, centre médico-sociaux, EPAD). Ainsi, en moins d'un mois, pas moins de trois tonnes de morceaux à bourguignon ont été servies dans les cuisines collectives gérées par le Conseil général de Côte d'Or.

Partenaire dès le début de l'opération, l'association *"Charolais de Bourgogne"* et la marque éponyme qu'elle représente ne pouvait en rester là. A l'instar de l'opération de même nature *«Steak haché Charolais de Bourgogne»* engagée l'an dernier et qui a permis de fournir plus de trente tonnes de viande contre les cinq espérées initialement, Charolais de Bourgogne a décidé d'élargir cette fois la démarche *"bœuf bourguignon"* à l'ensemble de la région en association avec Interbev Bourgogne. *«Toutes les familles de la filière viande sont réunies au sein de l'interprofession»* a souligné Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne. *«Mais la filière est en danger»* a-t-il averti, non sans rappeler l'opération menée la veille par les éleveurs dans les chambres froides de la distribution et de la restauration rapide. *«À Dijon, capitale de la gastronomie, nous avons trouvé de la viande en provenance de Lituanie, d'Australie, de Grande Bretagne, des Pays Bas…»* Et Jean-Pierre Fleury ne cache pas son inquiétude en citant l'enseigne Mc Donald's qui, *«à grand renfort de matraquage publicitaire, annonce aux consommateurs que la viande qu'elle utilise est majoritairement française, alors que nous avons constaté des stocks issus, pour 66%, de l'importation». «Des pratiques qui vont à l'encontre de la filière et du consommateur».* C'est sans nul doute sur ce dernier aspect que l'association Charolais de Bourgogne a su prendre toute sa dimension. Créée il y a près de quinze ans, l'association qui regroupe 1650 éleveurs, 6 organisations de producteurs, 5 abattoirs et une soixantaine de magasins a su conforter sa position et imposer sa marque comme un gage de viande de qualité. *«Au fils des scandales alimentaires, nous avons su répondre à la demande des consommateurs»* a rappelé Régis Taupin président de Charolais de Bourgogne. Avec un potentiel de 200 établissements dans la région, l'association espère atteindre le même succès que pour l'opération steak haché. Un objectif à portée de mains, sans aucun doute, et, comme l'a souligné Régis Taupin qui permettra «à nos enfants de consommer de la viande locale».

FRÉDÉRIC DUCLOS

Rendez-vous

Chambres d'hôtes et gites en milieu rural

L'Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement (Inere) organise un colloque sur le thème "Chambres d'hôtes et gites en milieu rural : de la création à l'exploitation". Les projets de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes sont nombreux mais ils sont aussi liés à de nombreuses questions d'ordre juridique, social et fiscal. Cette réunion qui se tiendra à la Maison du Peuple à Chagny (71), place Marcel Charollais, le 19 novembre prochain de 9 heures à midi, sera l'occasion d'y voir plus clair. Ce colloque est organisé en partenariat avec l'Institut notarial de l'espace rural et de l'environnement de Saône-et-Loire et la commission rurale de Côte-d'Or, tous deux composés de notaires.
Inscription préalable avant le 12 novembre et renseignement auprès de la Chambre des notaires de Saône-et-Loire, par courrier au 69 place Saint-Vincent 71007 Mâcon cedex ; par courriel à chambre.des.notaires.71@notaires.fr ; par télécopie au 03.85.38.14.76 ou par téléphone au 03.85.38.45.94

ÉLEVEURS LAITIERS
Récuperez DU CAPITAL
Renforcez votre trésorerie
RÉDUISEZ VOS CHARGES SOCIALES ET FISCALES
La location d'excellentes laitières
L'OUTIL DE VOTRE RÉUSSITE
Votre appui local : Pascal THOMAS - Tél. 06 07 51 95 28 - Fax : 04 72 45 00 78
GESTEL S.A. • 4, pl Burignat • B.P. 10 • 69881 MEYZIEU CDX
Tél. 04 72 45 00 70 - www.gestel-sa.com

En Bref

Ceser : François Berthelon réélu à la présidence

Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental) de Bourgogne, était réuni vendredi dernier pour procéder à l'élection de son nouveau bureau et de son président pour les trois années à venir. Seul candidat en lice, c'est François Berthelon, qui occupait déjà ce poste depuis 2004, qui a été désigné par les suffrages pour présider le Ceser de Bourgogne. Issu du monde de l'entreprise (CGPME – Medef), François Berthelon a souhaité confier le poste de premier vice-président à un élu du collège 2 (salariés). Ainsi, c'est Joseph Battault (CFDT) qui s'est vu confier cette mission. A l'issue de la séance, les deux élus ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le travail engagé depuis quelques années. *«Il faut que ça bouge !»* ont déclaré de concert les deux élus. A l'heure où de nombreux citoyens s'interrogent sur l'utilité de ce type d'organisme consultatif, le président veut résolument positionner le Ceser en *«agitateur d'idées»*. Mais pour cela, comme l'a rappelé Joseph Battault, *«il nous faut modifier profondément notre façon de travailler en mettant l'accent, notamment sur la communication»*.



François Berthelon réélu pour trois ans à la présidene du Ceser de Bourgogne

Parmi ses membres, le Ceser compte cinq représentants du monde professionnel agricole. Ainsi, Jean-Pierre Condamine, Christophe Monot et Jean-Bernard Bourdot ont été reconduits dans leurs fonctions, et rejoints par deux nouveaux représentants : Nadine Darlot et David Bichet.

Loc'Halles Bourgogne

Un pass pour approvisionner des collectivités

Installés depuis trois ans à Saint-Emiland, Valérie et Fabien Vèbre cultivent neuf hectares de légumes bio. Si leur production rencontre un beau succès auprès d'une clientèle locale, le couple aimerait approvisionner davantage les collectivités à l'année. C'est dans ce but qu'ils se sont inscrits sur le réseau Loc'Halles.

Maraîchers bio à Saint-Emiland, Valérie et Fabien Vèbre se sont installés en 2010 après avoir notamment travaillé dans le commerce. Originaire de Saint-Maurice-lès-Couches où ses parents étaient éleveurs et viticulteurs, Valérie avait toujours projeté de s'installer. Diplômée d'un BPREA obtenu en 2009, elle concrétise son rêve l'année suivante en montant avec Fabien, son mari, la SARL MV Bio. Les deux époux ont opté pour la production biologique avant tout par conviction personnelle : *«volonté de prendre soin de la santé de leurs enfants, marre de la malbouffe, envie de légumes qui aient du goût…»*, justifient Valérie et Fabien. De la petite parcelle d'un hectare qu'ils ont dégotée à leur installation, Valérie et Fabien sont passés à neuf hectares en reprenant des terres à quelques kilomètres de là.

Des tarifs accessibles

Grâce à leurs neuf hectares de cultures maraîchères, les époux Vèbre parviennent à proposer des légumes bio 100 % français à des tarifs *«accessibles»* (lire encadré). C'est d'ailleurs une conviction chez eux : *«pour que le bio ait un avenir, il faut que ses prix soient raisonnables»*. Les surfaces cultivées ont aussi pour but de disposer d'une large gamme de produits, tant en qualité qu'en quantité, de sorte à pouvoir faire du stock pour l'hiver et de ne pas avoir de creux, explique Fabien. Aujourd'hui, la SARL MV Bio commercialise 70 paniers par semaine, essentiellement sur Saint-émiland et Couches. La clientèle s'est faite par la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres et par le bouche à oreille. Valérie et Fabien font aussi trois marchés par semaine (Chalon-sur-Saône, Le Creusot et Vinzelles). Ils livrent également des "paniers fraicheur" aux usagers TER de la gare de Chalon-sur-Saône, dans le cadre d'une opération mise en place par la SNCF, le conseil général et la chambre d'agriculture.

Aller plus loin que le repas test…

Mais au-delà de la vente à des particuliers, les époux Vèbre aimeraient approvisionner davantage les collectivités. Un débouché qui n'est pas facile à travailler, confient les associés. Pour l'heure, bien que MV Bio leur envoie régulièrement ses *«mercuriales»*, les commandes se limitent à quelques *«repas tests»*, regrette Fabien. Et le plus souvent, les établissements scolaires ne demandent que des crudités en petites quantités : *«quelques bottes de radis, quelques choux, quelques salades, mais - par exemple - pas les pommes de terre qui, elles, ont parfois déjà été achetées chez un grossiste»*, illustre le maraîcher.

Pourquoi pas un groupement de producteurs ?

«Le fait de pouvoir travailler en local n'est pas rentré dans les mœurs», regrettent pour l'heure Valérie et Fabien. C'est pour s'implanter davantage auprès des collectivités que la SARL s'est inscrite sur le réseau Loc'Halles. *«Nous avons inscrit certains de nos légumes en ligne (pommes de terre, courges, salade…)»*. à l'usage, le couple s'est rendu compte qu'il ne fallait inscrire que les légumes prêts à commercialiser et qu'il fallait tenir à jour la liste des produits disponibles. Car la demande ne tient pour l'instant pas compte de la saisonnalité des cultures, ni des conditions naturelles de production…
à travers Loc'Halles, Valérie et Fabien espèrent évoluer vers un approvisionnement plus régulier des cantines scolaires et autres restaurants collectifs. Pour aller plus loin, le couple de maraîchers aimerait créer un véritable groupement de producteurs - pourquoi pas au sein de Loc'Halles - qui permette de constituer une sorte de plate-forme, plus à même de fournir les collectivités à l'année.

MARC LABILLE



Installée depuis trois ans à Saint-émiland sous le nom de SARL MV Bio, la famille Vèbre aimerait développer son activité et pourquoi pas embaucher.

Repères

Producteurs et non revendeurs…

***«En bio, un seul hectare ne suffit pas pour satisfaire une clientèle ni pour assurer un revenu»*, recadre Fabien Vèbre. Selon le maraîcher, *«pour atteindre un chiffre d'affaires de 40 000 €, il faut au moins 4 ha. Deux hectares ne fournissent que l'équivalent de 60 paniers, sans les marchés»*. Une mise au point nécessaire à leurs yeux, car Valérie et Fabien estiment qu'un maraîcher bio qui prétend vivre avec seulement un ou deux hectares recourt forcément à de la revente de légumes bio, bien souvent achetés à l'étranger. Une pratique qui révolte les deux époux qui, eux, s'astreignent à ne commercialiser que les légumes qu'ils produisent eux-mêmes. Ironie du sort, les seuls fruits que le couple s'autorise à revendre en toute transparence leur a fait perdre les aides JA auxquelles Valérie pouvait prétendre.**

Image trompeuse du "petit" producteur

Pourtant, dans le même temps, les deux jeunes maraîchers disent avoir côtoyé nombre de *«Confrères»* jouant allègrement sur leur image de *«petits producteurs bio»*, lesquels auraient bénéficié des aides JA et dont on sait pertinemment qu'ils s'approvisionnent en légumes venant d'Espagne, sans toutefois en informer la clientèle… Cette pratique opaque aurait aussi un effet pervers sur le prix des légumes bio. Pour vivre avec seulement un hectare, les maraîchers en question maintiennent des prix de vente élevés, alors même que le tarif des légumes espagnols est nettement plus bas qu'en France. Pour les époux Vèbre, cette pratique instaure une concurrence déloyale vis-à-vis de la production française, dont elle ne favorise ni le développement, ni l'emploi…



Pour l'heure, l'approvisionnement local n'est pas vraiment rentré dans les moeurs des cantines scolaires. Loc'Halles devrait contribuer à y remédier.



Moteur

L'impact des normes Tier 4 sur les systèmes de refroidissement

Moteurs: Les constructeurs conçoivent et dimensionnent les systèmes de refroidissement en fonction des besoins dictés par les technologies de dépollution.



Claas

Primé lors du dernier Sima, le dispositif de refroidissement des trois Claas Lexion les plus puissantes offre une conception et un emplacement inédits.

L'arrivée des moteurs Tier 4i et bientôt des Tier 4f peut se solder par des besoins de refroidissements supplémentaires, selon les technologies employées et l'augmentation des puissances. Globalement, à l'étape Tier 4i, deux stratégies de dépollutions ont été adoptées par les constructeurs : soit la réduction catalytique sélective (SCR) à l'AdBlue avec ou sans catalyseur d'oxydation (DOC), soit la combinaison recyclage externe des gaz d'échappement (EGR), DOC et filtre à particules (FAP). La première solution implique des températures de combustion élevées, d'où un moindre besoin de refroidissement. C'est le cas des moteurs FPT de New Holland et Case IH, des Agco Power de Fendt, Massey Ferguson et Laverda, ainsi que les Deutz des machines Deutz-Fahr. Ces marques n'ont ainsi apporté aucune modification à leur système de refroidissement lors de l'intégration des moteurs Tier 4i. Sur son modèle le plus puissant CR9090, New Holland a même réduit les besoins de refroidissement en passant du Tier 3 au Tier 4i, se soldant par l'abandon du double tamis rotatif apparu sur les CR9090 Elevation pour revenir à un simple tamis. Cette évolution a permis au passage d'économiser plus de 20 chevaux, selon le constructeur.

Des ventilateurs à vitesse variable

La seconde solution employant l'EGR et le FAP implique une augmentation des besoins de refroidissement pour abaisser les températures de combustion. Cela se traduit sur les moissonneuses-batteuses John Deere Tier 4i par une augmentation de la taille des packs de refroidissement, tout en conservant leur implantation sur le côté droit de la machine. Le tamis rotatif de ces machines est en permanence nettoyé par une brosse et un aspirateur à débris. Afin de limiter les besoins de puissance pour le refroidissement, John Deere utilise une gestion électronique de la vitesse du ventilateur en fonction des paramètres moteur et de la température d'huile hydraulique. Sur ses Lexion embarquant un moteur Caterpillar équipé d'EGR et de FAP, Claas a également opté pour un système de refroidissement plus performant apparu sur les modèles les plus puissants de la génération précédente. Le dispositif à tamis plat aspire l'air par le haut : il est muni d'un aspirateur agissant sur la pré-grille du radiateur. Plus innovant, le dispositif Dynamic Cooling des trois Lexion Tier 4i les plus puissantes (760, 770 et 780) est constitué d'un tamis rotatif d'1,60 mètre de diamètre positionné à plat au-dessus de la machine, derrière le compartiment moteur. Équipé d'un système de nettoyage par aspiration et d'un ventilateur à régime variable positionné en dessous des radiateurs, il aspire l'air par le haut pour ensuite le diriger vers le compartiment moteur. L'air ressort par les ouïes des capots latéraux pour former un flux d'air limitant la remontée des poussières.

Moins de différences avec les moteurs Tier 4f

Ce système de refroidissement a été dimensionné en prévision des futures augmentations de puissance et du passage aux normes Tier 4f. En effet, les Lexion 770 et 780 sont actuellement équipées d'un moteur Mercedes Tier 4i dépollué par un système SCR. Dans tous les cas, lors du passage au Tier 4f, les contraintes de refroidissement auront tendance à s'uniformiser avec la généralisation de l'EGR, du DOC et du FAP en complément du SCR. La technologie double turbo, qui sera plus largement adoptée, aura également un impact sur les besoins de refroidissement. FPT devrait toutefois tirer son épingle du jeu en faisant l'impasse sur l'EGR pour passer les normes Tier 4f. Dans les faits, le groupe Agco est le premier constructeur à équiper des machines avec des moteurs Tier 4f. Le nouveau design de celles-ci s'est accompagné d'une refonte complète du système de refroidissement.

MICHEL PORTIER





New Holland

Les moteurs Tier 4i utilisant une dépollution par SCR sont peu exigeants en refroidissement. Ils permettent de conserver les systèmes utilisés sur les machines de génération précédente.

Répartition des pailles

La problématique des grandes largeurs

Les grandes largeurs, le vent latéral et le dévers poussent les constructeurs à trouver des solutions d'éparpillage des pailles à l'arrière des moissonneuses-batteuses.



Claas

Au-delà de 9 mètres de large, des éparpilleurs rotatifs sont indispensables pour une bonne répartition des pailles.

La tendance étant aux moissonneuses-batteuses puissantes et aux coupes larges, se pose la question de la qualité d'épandage des menues pailles et de la paille broyée à l'arrière des machines. Avec des coupes de 9 mètres et plus, il devient difficile d'étaler les résidus sur toute la largeur. À cela, s'ajoutent les dérives liées au vent latéral ou à la pente. Sans oublier qu'une moissonneuse-batteuse peut être équipée d'outils frontaux (coupe à céréales, cueilleur à maïs, coupe ou cueilleur à tournesol, etc.) de différentes largeurs. Certains utilisateurs souhaitent presser la paille de blé et d'orge et éparpiller les pailles de colza ou de maïs. Pour répondre à ces différentes configurations, les constructeurs proposent de nombreuses solutions d'épandage des pailles broyées et menues pailles.

Pour les menues pailles, les disques éparpilleurs se sont généralisés sur les grosses moissonneuses-batteuses : selon leur vitesse de rotation, ils déposent les menues pailles en andain ou épandent sur une largeur réglable. Plusieurs constructeurs peuvent également renvoyer les menues pailles dans le circuit de la paille, juste avant le broyeur : une solution qui simplifie leur épandage mais encombre inutilement le broyeur.

Concernant le maïs, activer le broyeur est bien souvent inutile, puisqu'il consomme du carburant pour rien. Le remplacer par un système d'éparpillage de type Spitor suffit.

Pour ce qui est des pailles, la solution la plus courante consiste à mettre des déflecteurs à la sortie du broyeur. Ils sont souvent réglables en largeur depuis la cabine. Leur orientation peut être modulée pour contrer les effets d'un vent latéral ou du dévers. Une fois la position enregistrée, certaines machines modifient automatiquement les réglages par symétrie lors des demi-tours, libérant le chauffeur de la gestion des pailles.

Mais l'inertie générée par le broyeur ne suffit généralement plus lorsque l'on dépasse 9 mètres de large. C'est pourquoi les plus grosses machines peuvent recevoir deux éparpilleurs rotatifs en sortie de broyeur. À vitesse réglable, ces systèmes redonnent de la vitesse aux résidus végétaux.

À l'occasion du salon Agritechnica, Claas dévoile sur ses Lexion un système permettant d'automatiser les réglages gauche/droite de l'épandage des pailles. Deux capteurs pendulaires mesurent à la fois le dévers et la vitesse du vent latéral, adaptant alors la vitesse des deux éparpilleurs rotatifs.

Ludovic Vimond

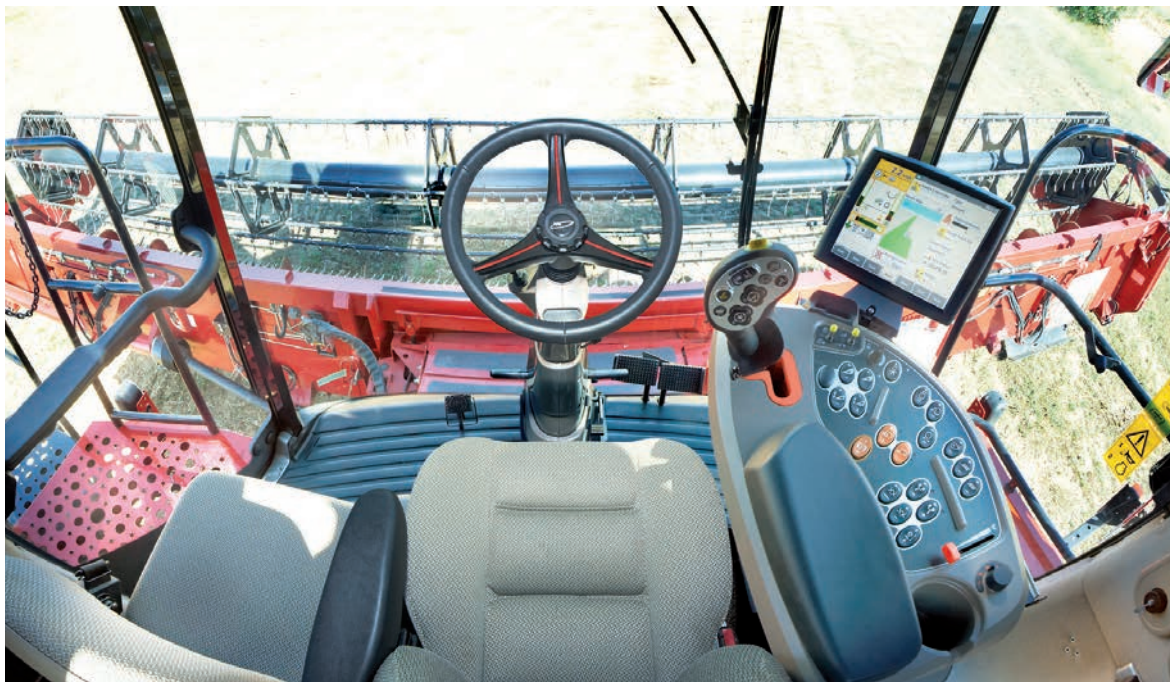
Terres de Bourgogne
Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout

Tablette Ordinateur SmartPhone


FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.
Besoin de changer de matériel? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.
POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.
Votre chargé de développement agricole :
Cédric Prost - 06 40 25 19 91
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

• Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS*

Case IH **Nouveaux équipements sur les Axial-Flow®**



Les Axial-Flow® reçoivent de nouveaux équipements pour la campagne 2013. Une nouvelle cabine redessinée est proposée en version *«Confort»* ou *«Luxury»* avec un nouveau design pour la poignée multifonction et la console de droite à commandes ergonomiques. Une glissière permet de personnaliser la position de l'écran AFS. De nouveaux sièges, rabaissés de 4 cm, font leur apparition avec suspension pneumatique standard sur toutes les moissonneuses-batteuses de la série 30, alors que la suspension pneumatique semi-active est en option.
Pour faciliter la vidange lors de l'utilisation de becs cueilleurs plus larges ainsi que le transport et le stockage, une vis pliante de 8,8 m, contrôlée à partir d'un simple interrupteur, est désormais disponible. La nouvelle option de vis se déplie à 95° pour une meilleure visibilité´ lors du déchargement. Un nouvel embout de déversement permet de déplacer le flot de grains d'environ 60 à 90 cm. Un nouveau broyeur Deluxe inclut un ajustement depuis la cabine du rack de contre-couteaux du broyeur. La position du contre couteau est réglable par paliers d'insertion de 0 / 25 / 50 / 75 et 100%.

Claas **Deux Lexion hybrides supplémentaires**



Claas

Le constructeur allemand étoffe son offre en moissonneuses-batteuses hybrides. La Lexion 750 est désormais disponible en version chenilles Terra Trac, tandis qu'une petite Lexion 740 voit le jour. Motorisée par Caterpillar, elle affiche une puissance de 366 ch (400 ch maxi). Disposant d'une trémie de 9 000 l (10 000 en option), elle peut accueillir des coupes jusqu'à 9 m de large.
Sur les Lexion 770 et 780, Claas propose une caméra en sortie d'élévateur qui analyse l'image et informe le chauffeur sur les taux de grains cassés et d'impuretés (ôtons, adventices, menue paille, autres résidus) : le chauffeur peut les visualiser depuis le terminal Cebis.

Sur les Lexion, le constructeur propose également un système de gestion automatique de l'épandage des pailles derrière le broyeur. Deux petites palles suspendues de chaque côté à l'arrière de la machine détectent la pente ainsi que la force latérale du vent et orientent en conséquences l'éparpilleur.
Les Lexion 700 disposent par ailleurs du télégonflage sur les roues arrière. Quant aux Lexion 600, les moteurs hydrauliques servant à la traction arrière sont dorénavant positionnés au milieu du pont, réduisant les pertes de charge.
Enfin, Claas propose sur tous les modèles, un réglage hydraulique de l'angle de la coupe piloté depuis la cabine.

Cochet **Un chariot de coupe maniable**



Cochet

Répondant à la largeur croissante des barres de coupe de moissonneuses-batteuses, Cochet propose un chariot équipé de deux essieux directeurs (un meneur et un suiveur forcé) sur tourelles à billes. Le châssis rigide peut recevoir des coupes de 6,70 à 12 m avec quatre supports préréglés à chaque modèle de coupe. Pour les grandes largeurs, l'essieu avant est oscillant. Équipé d'un système de freinage conforme à la réglementation routière, il dispose d'une rampe d'éclairage avec plaque de convoi agricole et gyrophare. Côté pratique, le chariot intègre une plateforme de rangement pour les scies à colza, tôles, diviseurs…

Deutz Fahr **Les 6000 passent Tier 4 i**

La dernière génération de moissonneuses-batteuses se voit dotée de nouvelles motorisations Deutz répondant aux normes antipollution Tier 4i, grâce à un système SCR. Les machines à cinq secoueurs 6060 et 6060 HTS accèdent à un bloc 6 litres, tandis que la 6065 et les six secoueurs héritent d'un 7,8 litres. L'accès au moteur s'effectue désormais par le côté droit. Autre évolution, toutes les 6000 peuvent être chaussées en pneus de 900 mm, recevoir une coupe à tablier variable d'origine Biso (largeurs de 3,60 à 7,20 m). Reconnaissables à leur nouveau design incluant une bande argentée, elles bénéficient désormais de deux capteurs de perte sur toute la largeur de la sortie des grilles, ainsi que d'une nouvelle géométrie d'ouverture de la trémie, offrant une capacité de 9 700 litres sur les six secoueurs.



L.Vimond

• Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS*

Deutz Fahr **Les C9000 chapeautent la gamme**

La série C9000 se positionne au sommet de l'offre du constructeur. Quatre modèles de cinq et six secoueurs composent la gamme. L'abréviation TSB permet de distinguer les modèles *«Balance»*, permettant la correction de dévers jusqu'à 20% latéralement et 6% longitudinalement, des modèles classiques TS. Deutz-Fahr intègre un convoyeur équipé d'un rouleau d'alimentation. Au niveau du battage, les C9000 bénéficient d'un turbo séparateur et contre-batteur à segments. Les ôtons sont battus de chaque côté par deux mini-batteurs. Outre le design moderne et agressif, la série C9000 reçoit un nouvel essieu renforcé et quatre roues motrices. La trémie de 9 500 litres atteint un débit de vidange de 90 l/sec. Pour les plus petits modèles, la largeur de coupe est comprise entre 4,8 et 7,2 m et pour les plus puissants: 5,4 et 9 m. En option, des chenilles de 600 mm et l'autoguidage sont disponibles. La nouvelle cabine au design épuré améliore son confort et son niveau d'insonorisation.

Modèle
C9205 TS, C9206 TS, C9205 TSB & C9206 TSB
Puissance 334 et 395 ch
Largeur de coupe : 4,8 à 9 m



Deutz-Fahr

Fendt **Les X et les P s'offrent une nouvelle coupe**

Le constructeur allemand dévoile la nouvelle génération de moissonneuses-batteuses 8 secoueurs P et hybrides X. Animées par une motorisation Sisu 6 ou 7 cylindres, elles répondent aux normes anti-pollution Tier 4 f grâce à un double turbo, un Doc et un SCR.
Reconnaissables à leur look plus dynamique, ces machines héritent de la spacieuse cabine Skyline équipant déjà la série C. Outre les puissantes optiques pour le travail nocturne, ce poste de conduite reçoit un terminal Vario doté d'un écran tactile couleur de 10,4 pouces, placé à proximité de l'accoudoir sur lequel sont intégrées les principales commandes de la machine.
Ce terminal permet le réglage électrique des grilles et la mémorisation de trois réglages de battage. En option, il abrite le guidage automatique par satellites Varioguide, ainsi l'enregistrement des données (surfaces récoltées, consommation de carburant, temps de travail, voire cartographie de rendement associé au GPS), qu'il peut transférer par GPRS vers l'ordinateur de l'exploitation.

Par ailleurs, toutes ces machines bénéficient de série du pré-équipement pour la télémétrie.
Disponibles en versions AL pour travailler à plat jusqu'à 12 % de dévers, les deux modèles de la série P et la 9490 X bénéficient d'une trémie redessinée et d'une vis de vidange débitant 120 l/s.
Parmi les autres évolutions, on notera l'arrivée d'un nouveau batteur à ôtons intégré dans la vis de remontée vers les grilles, ainsi que des chenilles Atrak de 660 mm de large, d'origine Tidue, restant dans le gabarit routier de 3,50 m.
Enfin, le modèle X peut recevoir une nouvelle coupe à tapis Powerflow de 10,74 m de large, comprenant une vis d'alimentation de 762 mm de diamètre et une hauteur de spire de 18 cm. Bénéficiant de seulement trois tapis, cette coupe est pourvue d'un lamier Schumacher entraîné des deux côtés.

Modèle
8380 P, 8410 P et 9490 X
Puissance : 379, 404 et 496 ch
Capacité de trémie : 12 500 l sur les 8410 P et 9490 X, 10 500 l sur la 8380 P et les versions AL



L.Vimond





• Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS*

John Deere **Une moiss'batt' venue de Finlande**


John Deere

Pour compléter sa gamme de petites moissonneuses-batteuses à secoueurs, John Deere fait appel au constructeur finlandais Sampo Rosenlew qui lui construira dès 2014 le modèle W440 à 6 secoueurs sur la base de sa série 3000.

Une W330 à 5 secoueurs devrait faire son apparition dans un second temps. Cette W440 sera proposée en deux versions, avec ou sans pré-batteur.

Modèle
W440 et W440 PTC
Puissance : 238 ch
Surface de séparation forcée : 0,62 et 1,03 m2
Surface des secoueurs : 6,3 m2
Surface de nettoyage : 4,5 m2
Trémie : 6 500 et 8 000 l

John Deere **Des moisson-neuses-batteuses optimisées**


M. Portier

Les moissonneuses-batteuses de la série S reçoivent deux améliorations censées faire progresser leurs performances. Leur rotor est alimenté par un nouveau tambour d'alimentation à huit pales offrant un flux de récolte plus régulier et préservant mieux la paille. Le nouveau système de nettoyage offre de meilleures performances dans les terrains en pente, selon le constructeur. Il dispose d'une double grille à ôtons ajustable.

L'ensemble des modèles des séries W, T et S adoptent un système de contrôle des pertes de grains plus précis et un nouveau système de réglages interactifs optimisant les paramètres de la machine en fonction des objectifs définis par l'utilisateur.

Quant au modèle T550, John Deere simplifie son équipement de série en lui greffant notamment la cabine des W pour offrir un prix plus attractif. Concernant les séries W et T, l'ensemble des modèles reçoit un nouvel éparpilleur de menues pailles et des grilles à ôtons avec déflecteurs réglables.

Une nouvelle barre de coupe à tablier variable fait également son apparition. Disponible en 4 largeurs de 7,60 à 12,20 m (6,70 m en 2015), la 600X offre une amplitude de réglage de 800 mm du tablier en inox et dispose de scies à colza à montage rapide.

Massey Ferguson **Les Centora et Delta s'offrent un nouveau look !**

Les hybrides Delta et les huit secoueurs Centora héritent de la nouvelle cabine Skyline, spacieuse et silencieuse, de leurs petites sœurs Activa et Beta. Le terminal couleur tactile TechTouch intègre en option le système d'autoguidage Auto Guide xls et permet l'enregistrement des cartographies de rendement. Ces moissonneuses-batteuses bénéficient également d'un design moderne. Pour la gestion des ôtons, ces machines voient le traditionnel batteur à ôtons remplacé par une vis de transfert intégrant une section de battage. Du côté de la motorisation, les Centora embarquent le 6 cylindres 8,4 litres Agcopower, tandis que les Delta logent un bloc 7 cylindres de 9,8 litres du même fournisseur. Tous intègrent un système de dépollution SCR pour répondre aux normes Tier 4f. De série sur toutes les machines (sauf Centora 7380), le système Constant Flow régule la vitesse d'avancement en fonction de la charge du batteur.
À l'avant, les Delta peuvent recevoir la nouvelle coupe à tapis Powerflow de 10,74 m de large, équipée d'une vis d'alimentation de 762 mm de diamètre.
Pour augmenter la portance et la traction, tout en conservant une largeur de 3,50 m, les Centora et Delta seront disponibles avec des chenilles suspendues d'origine Tidue.

Modèle :
Centora 7380, 7380 AL, 7382, 7382 AL/ Delta 9380 et 9380 AL
Puissance : 379, 379, 404, 404 / 496 et 496 ch
Trémie : 10 500, 10500, 12 500, 10 500 / 12 500 et 10 500 l



Massey Ferguson

New Holland **Elle a tout d'une grande**

De nouvelles moissonneuses-batteuses TC 5000 voient le jour, avec l'arrivée de trois modèles. À première vue, le look a changé. Le niveau de confort a été amélioré, notamment la poignée Powergrip issue des tracteurs de la marque et l'intégration du moniteur Intelliview II. Le niveau sonore a été revu à la baisse à 74 dB. La TC 5000 bénéficie de nombreuses technologies déjà éprouvées comme l'Opti-Fan, qui permet de supprimer l'effet des pentes au niveau du caisson de nettoyage ou bien encore le dispositif Smartsieve, qui, selon le constructeur, augmente la capacité du caisson de nettoyage de 30 % dans les dévers. Les TC 5000 reçoivent des coupes à tablier téléscopique Varifeed de 4,87 à 6,03 mètres. Pour la gestion des pailles, elles bénéficient d'un broyeur plus performant équipé d'un contre-peigne.
En option, un capteur d'humidité peut être installé. La lecture se fait instantanément depuis le moniteur en cabine. Enfin, la nouvelle gamme TC 5000 est précâblée pour recevoir un module de télémétrie.

Modèle :
TC 5060, 5070 & 5080
Puissance maxi : 175, 227 et 258 ch
Nombre de secoueurs : 5
Capacité de trémie : 5 200 et 6 400 l



G. Coisel

• Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS* • Les *NOUVEAUTÉS*

New Holland **Les CX 7000 et 8000 améliorent leurs performances**

Le haut de gamme de la moissonneuse-batteuse à secoueurs de New Holland se dote de technologies plus performantes. Les modèles 7000, à cinq secoueurs, et 8000, six secoueurs, bénéficient en standard du dispositif Opti-Fan, qui permet de supprimer l'effet des pentes au niveau du caisson de nettoyage. Une fois paramétré sur le plat, le régime des vents s'accélère en descente et à l'inverse diminue en montée. L'Opti-Clean, lui aussi de série, améliore les angles de jetée du caisson, donc le nettoyage du grain. La table de préparation, la pré-grille et la grille supérieures fonctionnent séparément. New Holland annonce une capacité de nettoyage 20 % supérieure à celle des modèles précédents. Enfin, l'Opti-Speed ajuste automatiquement le régime des secoueurs en fonction de la pente, suivant la culture sélectionnée au préalable, depuis le moniteur tactile couleur Intelliview IV. Là aussi, le constructeur annonce une amélioration de la productivité de l'ordre de 10 %, suivant les conditions. Par ailleurs, les capacités des trémies ont été revues à la hausse et le temps de vidange amélioré de 15 %. La plus grande trémie est vidée en moins de 90 s, avec un débit atteignant 126 l/s.

Les CX 7090, 8080 et 8090 accèdent à l'offre de chenilles, qui comprend deux modèles de 610 mm, intéressante pour le gabarit routier inférieur à 3,50 m, ou 762 mm pour les conditions difficiles. Les CX adoptent un système d'éclairage plus performant vers l'avant et bénéficient également de phares supplémentaires sur les panneaux latéraux et arrières. En cabine, le conducteur profite d'un siège plus confortable, habillé de cuir en option.

Modèles :
CX 7080, 7090, 8070, 8080, 8090
Nombre de secoueurs : 5 & 6
Puissance max : 333, 367, 367, 401, 490 ch
Capacité de la trémie : 9 000, 10 000, 9 500, 11 500, 11 500 l
Largeurs de coupe
4,90 à 10,70 m



G.Coisel

Rejoignez-nous sur les **réseaux sociaux**

Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr



L.Vimond

Trelleborg **Des pneus récolte en IF**

Le manufacturier lance la gamme de pneus récolte à structure IF (flexibilité accrue) TM 3000.

Ces pneus à flanc souple offrent une surface d'empreinte plus importante qu'un pneu classique de même dimension.

Après la première dimension 800/70R32, les dimensions 800/70R38, 800/65R32 et 1050/50R32 devraient suivre prochainement.



Crédits photos : Thinkstock, CLAAS

- Moteur **Mercedes ou Caterpillar** jusqu'à 598 ch
- Caisson de nettoyage **JET STREAM** et correction de dévers 3D sur toutes les **LEXION HYBRID**
- **Nouveau TERRA TRAC** avec suspension hydropneumatique et trois largeurs disponibles (66 % de compaction en moins)
- Refroidissement à la demande et ventilateur variable **DYNAMIC COOLING**
- **CEMOS AUTOMATIC :** réglage automatique et en continu de toute la séparation et de tout le caisson de nettoyage
- Capacité de trémie jusqu'à 12 500 l et débit de vidange de 130 l/s

Contactez le concessionnaire le plus proche de chez vous :

MAT CICHY AGRICOLE

St Florentin	**03 86 35 10 94**	Malay-le-Grand	**03 86 65 99 49**
Vincelles	**03 86 42 35 19**	St Lyé	**03 25 76 37 73**
Avallon	**03 86 34 01 40**	Trainel	**03 25 39 11 12**

Agent : **Pichon Agro - Jasseines 03 25 37 60 50**

www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records

CLAAS



Jusqu'au 30 novembre 2013

FINANCEMENT 5 Campagnes à 0%
(sous réserve d'acceptation du dossier)

Ets MARÉCHAL
St Satur 02 48 54 12 97 - Donzy 03 86 39 30 51 - Corbigny 03 86 20 04 78

Semis tardifs des céréales

Que peut-on envisager ?

Les conditions de pluviométrie jusqu'à aujourd'hui placent le début de campagne comme l'un des plus pluvieux de ces 10 dernières années. Ces conditions n'ont pas permis à toutes les parcelles prévues en céréales d'être semées, soit parce qu'il est impossible d'intervenir dans la parcelle, soit parce que le précèdent n'est pas encore récolté (culture de maïs notamment en Bresse). A partir d'aujourd'hui, que peut-on envisager en semis de céréales et avec quel risque ?

En orge d'hiver, la période optimale de semis est largement dépassée. L'espèce ne possède pas la souplesse physiologique du blé pour permettre des compensations en cas de semis très tardif. Ainsi, il est très risqué de semer une variété d'orge d'hiver aujourd'hui. Les essais *«date de semis»* en orge d'hiver mon-trent qu'à partir du 25 octobre, les pertes de rendement sont parfois importantes (-30 à -60%) si une période de gel intervient avant le stade 3 feuilles.

En blé tendre, la période de semis optimale est également dépassée, cependant il est encore possible de semer des variétés de blés tendre tardivement avec un risque sur le rendement moins important qu'en orge d'hiver. En effet, les capacités de compensation plus importantes permettront au blé tendre de rattraper, en partie (mais pas totalement), des pertes de pieds suite à des expositions au gel avant le stade tallage (stade de résistance au froid optimal).
Néanmoins, certaines règles sont à prendre en compte pour choisir la variété qui *«passe»* le moins mal : notamment la précocité à épiaison (on ne s'orientera que sur des variétés précoces à très précoces) et des alternativités de plus en plus forte à mesure que le semis est tardif. Voir le tableau 1. Sur des dates de semis de novembre à décembre, toutes les variétés de blé tendre peuvent réaliser un cycle complet néanmoins il est judicieux de s'orienter plutôt vers des variétés qui ont une assez bonne résis-tance au froid et de type mi-hiver (Par exemple, Apache, Arezzo, Euclide, Goncourt, Graindor possèdent ces caractéristiques). Le principal risque serait de semer des blés trop sensibles au froid et alternatifs dès maintenant alors qu'ils peuvent être exposés à du froid en janvier sachant que le début tallage sera atteint en moyenne fin février pour un semis du 15 novembre. Bien entendu, la dose de semis devra être revu à la hausse (+ 25 à 30% pour un semis de fin novembre à décembre) pour compenser les pertes de pieds hivernales plus importantes sans que cela ne puisse permettre de rattraper le rendement potentiel de la variété.

MATTHIEU KILLMAYER ET LUC PELCE
ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE - FRANCE COMTÉ

Tableau 2: Rythme de développement des variétés: Précocité montaison et épiaison pour déterminer la place optimale de semis

Sur fond vert : types variétaux plus adaptés à des semis postérieurs au 20/10

Date début de semis / Date fin de semis			PRECOCITE A MONTAISON Ⓟ				
			Tardive 1	Assez Tardive 2	1/2 Précoce 3	Précoce 4	Très Précoce 5
			01 oct	*05 oct*	*7 oct*	*10 oct*	*20 oct*
			Les variétés précoces à montaison doivent être semées tard				
PRECOCITE A EPIAISON	**Très Tardive 4.5**		(Lear)				
	Tardive 5		Razzano Samuraï	Haussmann (JB Diego) Oxebo Rochfort Rosario	Selekt		
	Assez Tardive 5.5	*10 oct*	Hybery (Noblesko) Trapez	(Bergamo) **Bermude** (Brentano) Ephoros (Fairplay) Koreli (Orcas) **Sankara** Sponsor SY Epson (Tobak)	Expert Scor		
	1/2 Précoce 6	*20 oct*	Allez y **Barok** **Boregar** (Hyteck) Renan	As de Coeur (Lyrik) (SY Bascule)	Azzerti Dinosor (Odyssee) Chevron Interet (SYTolbiac)	Boisseau	
	1/2 Précoce 6.5	*1er nov*		Karillon (Laurier) Mercato Sokal	Alixan (Figaro) Nucleo **Premio** (Ronsard) Rustic SY Mattis Compil (Moskito) Pakito Prévert (Rubisko) Sweet (Waximum)	Bagou Campero (Cellule) Fluor Galactic	
	Précoce 7	*10 nov*			Acoustic **Apache** Arlequin (Calabro) Euclide (Inox) Scenario Aerobic Aramis Arkeos Croisade Illico Saint Ex	Aligator **Arezzo** (Bonifacio) Graindor (Hyxpress) (Oregrain) Solehio (Sy Moisson) **Altigo** (Ascott) Goncourt Hystar Musik **Soissons** (Solveig)	Altamira Aprilio **Aubusson** Exelcior (Fanion) Paledor
	Très précoce 7.5	*10 nov*			Hysun	Accroc Adhoc (Somca)	Courtot Garcia Sollario Galopain (Hyxtra)
	Ultra Précoce 8						Galibier Recital (Nogal)

Sources : essais pluriannuels conduits par ARVALIS et le GEVES
Un type variétal = toutes les variétés situées dans une même case

Tableau 1:

Date de semis	Alternativité	Précocoité épiaison	Exemple de variétés possibles		
Début novembre à fin novembre	Pas de contrainte	Préferable : >= à 7	(ADHOC) ALTAMIRA ALTIGO APACHE APRILIO AREZZO (ARKEOS) (ASCOTT)	AUBUSSON CEZANNE EUCLIDE GALOPAIN GONCOURT GRAINDOR HYSTAR (h) (HYXPRESS (h))	(HYXTRA (h)) (MUSIK) NOGAL (OREGRAIN) PALEDOR SOISSONS SOLEHIO (SY MOISSON)
		Possible : 6.5	ALIXAN CAPHORN (CELLULE) COMPIL	NUCLEO ORVANTIS (PAKITO) PREMIO	(RUBISKO) (SWEET)
Début décembre à fin janvier	>= à 4 (demi hiver)	>= à 7 : précoce	(ADHOC) ALTAMIRA APACHE APRILIO	AUBUSSON CEZANNE GALOPAIN GRAINDOR (HYXTRA (h))	NOGAL (OREGRAIN) PALEDOR SOISSONS SOLEHIO (SY MOISSON)
Début fevrier à mi Fevrier	>= à 5 (demi hiver à demi alternatif)	>= à 7 : précoce	ACCROC ALTAMIRA AUBUSSON	CEZANNE GALOPAIN NOGAL	(OREGRAIN) PALEDOR (SY MOISSON)
Mi-fevrier à fin fevrier	>= à 6 (demi alternatif)	>= à 7 : précoce	ALTAMIRA CEZANNE GALOPAIN	NOGAL PALEDOR	
Début mars à Mi Mars	>= à 7 (alternatif)	>= à 7 : précoce	ALTAMIRA CEZANNE GALOPAIN	NOGAL	
Mi Mars à fin mars	>= à 8 (alternatif à printemps)	>= à 7 : précoce	ALTAMIRA NOGAL		
	9 (printemps)	Pas de contrainte	SENSAS TRISO		

Préférer les variétés précoces (7) dans la mesure du possible, mais les variétés 1/2 précoces (6,5) restent utilisables en novembre, mais avec un potentiel de rendement abaissé.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout

Tablette Ordinateur SmartPhone

Sarl Mortier

Présentation du porte-outil Actisol

Les conditions n'étaient pas bonnes le 16 octobre dernier, jour de la démonstration Actisol, à Cordesse (71). Les Ets Mortier, concessionnaires Massey Ferguson à Censerey et St Bonnet de Joux, et à l'initiative de cet évènement, ont malgré tout pu présenter le Spass, porte outil proposé par le constructeur de Cholet, à quelques agriculteurs intéressés par l'approche agronomique du concept. Cet outil compte une monopoutre, traversée par un arbre de prise de force pour les outils animés qui viennent à l'arrière. Deux rangées de dents Actisol sont situées à l'avant des roues de transport et du relevage sur parallélogramme. En fonction du travail recherché (scalpage, ameublissement ou fissuration), les dents recevront des socs pour pseudo-labour, des sabots de fissuration ou des sabots de fissuration à ailettes. L'effet *«onde de choc»*, réputé chez Actisol est obtenu grâce aux doubles ressorts à fil inversé et à la courbure et l'étroitesse de la dent qui assure la pénétration dans le sol. Ainsi, la structure n'est pas bouleversée et la matière organique n'est pas diluée. Le Spass est disponible en version fixe 3 ou 4 m (4, 6 ou 8 dents) et en version repliable hydraulique (VRH) 4, 5 et 6 m (8, 10 ou 12 dents). Le Spass VRH est homologué route et peut accueillir un PTAC de 11 tonnes, comme à Cordesse ou il était présenté en version 4 m avec un combiné de semis Amazone. Cet outil porteur est une alternative pour répartir au mieux les charges des outils et éviter ainsi de compenser à l'avant du tracteur.



Bazolles Motoculture

Des portes ouvertes dans le nouveau bâtiment

Bazolles Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson, dans le village éponyme, a organisé les 6 et 7 novembre, deux journées portes ouvertes afin de présenter aux agriculteurs les gammes du constructeur de Beauvais. Particularité de ces journées : les tracteurs 5600, 6600, 7600, les outils du sol Kverneland et les pulvérisateurs Rau Vicon étaient présentés dans le nouveau bâtiment, racheté par la famille Debailleul au groupe Buchez au début de l'automne. Pour Philippe Debailleul *«C'est une opportunité que nous avons tout de suite saisie. Nous étions devenus à l'étroit dans notre bâtiment au cœur de Bazolles. Ici, nous sommes de plain-pied avec beaucoup plus de terrain et un accès plus facile moins proche de la route.»* Certes les travaux d'aménagement ne sont pas encore terminés : les bureaux vont être réaménagés, la façade réadaptée, un libre- service mis en place, la surface disponible permettant de proposer une offre plus large avec tondeuses et quads en vitrine. Le déménagement est prévu pour le début de l'année prochaine. Le terrain en bord de route permettra une meilleure exposition des matériels neufs et occasion. Et l'ancien bâtiment ? Il sera destiné au stockage des pièces techniques et magasin. Un nouveau vendeur vient d'intégrer l'équipe de la concession. Jordan Bonnotte suit pour l'instant une formation interne tout en allant se présenter à la clientèle. Ensuite, il suivra les formations Massey Ferguson.



Jeux concours Réussir

Un godet pour Maxime Durmoy et Sébastien Valignat

La base Agram de Chantenay St Imbert, sous la responsabilité d'Antony Besnard, a accueilli la semaine dernière la remise des lots offerts par le constructeur lors des jeux concours Réussir. Ainsi Maxime Durmoy de Jaulges près de St Florentin remporte un godet hydraulique 3 points, de 2m de large, à 2 vérins double effet, d'une valeur de 1488 € ht. C'est lors de son passage au Sommet de l'élevage que ce jeune éleveur habitué à jouer, a rempli son bulletin sur le stand Réussir. Maxime Durmoy, élève avec son père, 230 mères allaitantes de race aubrac, sur deux fermes représentant un total de 400 ha, à Jaulges et Beaufort en Argonne dans la Meuse. Actuellement, Maxime Durmoy est en conversion bio.



Maxime Durmoy (à gauche) et Anthony Besnard devant les godets Agram

Même lot pour Sébastien Valignat de Meillers dans l'Allier, qui lors de son passage au Salon de l'Herbe, a rempli son bulletin de participation. En GAEC avec son père Maurice, la structure familiale est à la tête de 135 mères charolaises et 200 mères brebis sur 240 ha dont seulement 7 en culture autoconsommés. Sélectionneurs charolais, les Valignat père et fils, ont vu un de leurs taureaux récompensé au dernier Salon de l'Agriculture.
La base Agram de Chantenay St Imbert fête ces jours-ci ses 4 ans d'ouverture, une date anniversaire qui porte manifestement chance aux lecteurs de la presse agricole.

Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 30/10/2013	Bourg-en-Bresse 05/11/2013	St Christophe-en B. 06/11/2013	National 30/10 au 05/11/13
Vaches viande (V)	U	-	4,15 €	4,34 €	4,32 €
	R	3,82 €	3,85 €	4,00 €	3,94 €
	O	-	3,50 €	-	3,53 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,57 €
	O	3,40 €	3,10 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,09 €
	P	2,80 €	2,40 €	-	2,78 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,73 €	4,57 €
	R	4,10 €	4,10€	4,07 €	3,99 €
	O	-	3,40€	-	3,35 €
Taureaux VML	URO	2,65 €	2,50 €	2,65 €	2,68 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 12/11

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,20	3,04
250-300 kg	-	2,86	2,68
300-350 kg	-	2,73	2,62
350-400 kg	-	2,61	2,46
400-450 kg	-	2,53	2,44
450-500 kg	-	2,46	2,42
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,85	2,60
250-300 kg	-	2,68	2,56
300-350 kg	-	2,62	2,50
350-400 kg	-	2,51	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,58	2,42
350-400 kg	-	2,45	-
400-450 kg	-	2,42	-
450 kg et +	-	2,37	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,71	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,89	2,12	1,97
5 -10 ans	2,73	2,05	1,81
+10 ans	-	1,87	1,73
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,85	2,47	2,07

Bovins : 1042 - 94% de vendus

Broutards : présentation plus limitée mais de bonne qualité permettant de réaliser une vente totale à des cours facilement reconduits au dessus de 350 kg, et en légère progression dans les sujets plus légers.
Laitonnes : cours reconduits au-dessus de 300 kg dans la marchandise typée "italienne". Vente plus difficile et légère baisse en légères inférieures typées "espagnoles".
Génisses 18 24 mois et taurillons: offre peu représentative.
Vaches : vente quasi totale malgré les difficultés à placer les sujets ordinaires et d'entrée de gamme, trop long et trop coûteux à engraisser.

Info : jeudi 21 novembre dés 14h: vente de cheptels (140 vaches échographiées, 40 broutards et laitonnes).

1 Génisse culard 18 mois : 2200€ (4,45).
h

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 12/11

Bovins (352))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 325 kg	660 - 890	2,51 - 2,86
345 à 410 kg	890 - 1040	2,40 - 2,75
415 à 500 kg	1000 - 1200	2,39 - 2,52
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
175 à 415 kg	500 - 950	2,30 - 2,89
Génisses		
320 à 550 kg (16-24mois)	700 - 1300	2,20 - 2,45
590 à 670 kg (24-36mois)	1150 - 1330	1,94 - 2,08
Taureaux		
850 à 1080 kg	1210 - 1650	1,42 -1,53
Vaches		
légères	990 - 1100	
entre-deux	1120 - 1380	
lourdes	1400 - 1770	

Bonne qualité en mâles, vente plus active à des tarifs plus fermes. Un lot invendu. Cours reconduits en laitonnes et femelles d'export.
En vaches, la qualité est plus hétérogène, les sujets âgés et trop maigres étant plus pénalisés. Les vaches lourdes et viandées voient leurs tarifs maintenus.

Prochain marché bovins le lundi 18 novembre, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 13/11

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,90	2,70
300 à 350 kg	2,55	-
350 à 400 kg	2,50	2,30
400 à 450 kg	2,48	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,75	2,40
250 à 300 kg	2,68	2,48
300 à 350 kg	2,59	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,25 - 2,75	2,05 - 2,45
Vaches		
- 5 ans	1,90 - 2,20	1,70 - 2,00
de 5 à 10 ans	1,75 - 2,05	1,50 - 1,90
+ 10 ans	-	-

Broutards laitonnes : cours reconduits dans les broutards, bonne demande en laitonnes indemnes d'IBR, cours en légère hausse.

Vaches - Génisses : marché difficile, baissedes cours dans toutes les catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marchés de Bourg-en-Bresse du 05/11/2013

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,05 €	nc

Tendance : Demande très sélective. Vente mauvaise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 28/10 au 3/11/2013

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	2,56 €
350 kg	-	2,52 €	2,46 €
400 kg	-	2,47 €	2,42 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,33 €
500 kg	-	2,33 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,55 €	2,45 €

Tendance : Tendance lourde confirmée.

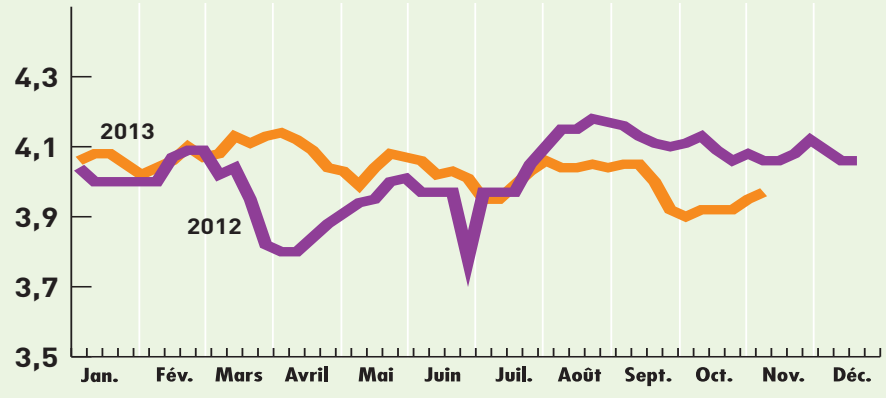
Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 28/10 au 03/11/2013

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
12 à 24 mois							
Viande hors BI/Parth	-	3,97 €	3,83 €	3,75 €			
Races mixte		-	3,64 €	3,61 €	3,54 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,45 €	4,37 €	4,22 €	3,87 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,45 €	4,33 €	4,21 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,70 €				
Races mixte	-	-	-	3,60 €	3,51 €	-	-
Races lait				-	-	3,20 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	5,08 €	4,68 €	4,47 €	4,32 €			

Tendance : Peu d'approvisionnement en jeunes bovins (qualité moyenne). sorties importantes de génisses herbagères.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 28/10 au 03/11/2013

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,12 €	4,07 €	-	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,00 €	4,53 €	4,42 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,29 €	4,23 €				
Races mixte					-	3,54 €		-
Races lait						-	3,19 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,28 €	4,87 €	4,68 €	4,42 €				

Tendances SEM. DU 4 AU 8 NOVEMVRE 2013

Bovins de boucherie

Le décalage entre une consommation qui pâtit des charges de Novembre, la progression de l'offre et les faibles besoins des abattoirs pour cette semaine de écourtée, entraîne une tendance lourde sur le commerce de la viande. Les abattoirs sont suffisamment couverts en direct et les acheteurs peuvent ainsi pratiquer un tri plus sévère tout en pesant sur les prix sur les marchés. Les tarifs peinent à se maintenir dans le label ou les femelles haut de gamme. L'activité commerciale est plus dure dans le domaine des bonnes vaches Charolaises, ainsi que pour l'ensemble des femelles de choix secondaire où les tarifs sont orientés à la baisse. En réformes laitières, les industriels couvrent plus facilement leurs besoins avec cette semaine écourtée et en profitent pour remettre la pression. En jeunes bovins, avec une semaine de 4 jours, les besoins sont couverts et les tarifs se stabilisent. ■

Broutards

Le décalage entre une offre accentuée par des conditions climatiques très humides par endroit et une demande qui reste faible sur l'Italie entraîne une tendance lourde. La demande est ciblée sur des mâles lourds bien conformés dont l'offre s'atténue à la saison, mais le placement reste compliqué dans les sujets de 350/450kg. L'équilibre offre/demande permet un maintien des prix dans les bonnes femelles Charolaises lourdes. La vente est calme pour celles plus communes. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre se tasse dans les Montbéliards et Abondances ce qui permet un commerce plus régulier avec des tarifs mieux défendus. Les bons veaux Frisons sont également mieux demandés, mais le placement demeure difficile et sélectif dans les veaux fragilisés par une météo humide. La vente reste très sélective dans les croisés laitiers ordinaires. En veaux de qualité, l'offre est insuffisante pour la demande. Le commerce est fluide avec des tarifs stables mais qui restent élevés dans les bons Charolais, Limousins ou croisés (jaunes ou blanc bleu). ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 12 novembre)

«Conjoncture perturbée par la mise en marché d'animaux non finis, essentiellement femelles, provenant d'une décharge d'herbage anticipée en raison de la situation climatique et dont la valorisation aurait été supérieure dans quelques semaines au regard des besoins attendus du marché. En cette période, on assiste également à une demande plus ferme des viandes à braiser et à bouillir qui s'accompagne d'un rééquilibrage progressif des prix entre les avants et les arrières.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 04/11*

Agneaux (822)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,85 - 3,32**	**2,49 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,73 - 3,31**	**2,34 - 2,75**
Gras (+44 kg)	-	**2,45 - 2,97**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,10 - 2,60**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (1128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,74 - 1,10**	**0,64 - 0,94**	-
Divers			
Béliers **(5)**	-		
Agneaux maigres : 65 € à 88 €			
Chèvres : 9 à 20 €			
Boucs : 20 à 24 €			

Ovins : 977
Offre plus importante qur précise.
Agneaux : présentation de bonne qualité dans les sujets de moins de 44 kg tondus ou l'on conserve le tarifs des semaines passées. Par contre les quelques lots limitent en finition et les sujets plus lourds voient leurs cours reculer sensiblement.
Brebis: marchandise plus ordinaire, vente totale surles mêmes bases
Pensez à annoncer, tondre et triés vos animaux.
Effectifs : Agneaux : 822. Brebis : 128. Béliers : 5. Caprins : 22.

Prochain marché :
Le lundi 18/11 aux horaires habituels. Pesée 7h, vente 9h.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 04/11*

Ovins : 98	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**101 - 121**	**2,44 - 2,73**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**65 - 78**	**0,89 - 0,97**
Béliers	-	

Cours reconduits dans lensemble des catégories.

Prochain marché ovins le lundi 25 novembre aux horaires habituels.

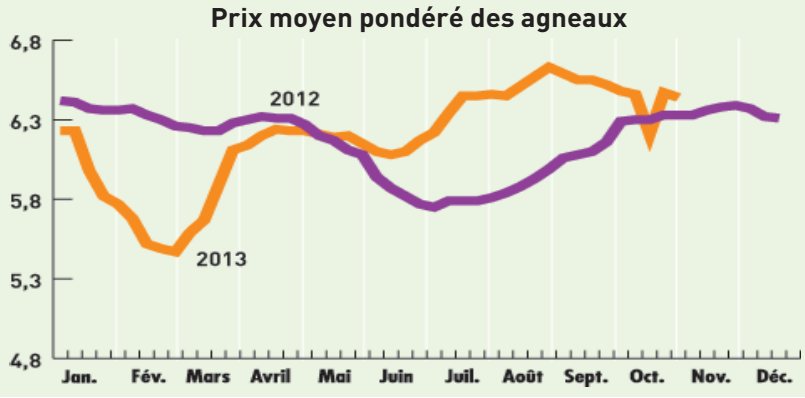
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,90 €**	**6,48 €**
Couvert	16-19 kg	**7,00 €**	**6,86 €**	**6,33 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,15 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 21/10 au 27/10/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,44 €	**5,73 €**	**2,15 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 04/11/2013 au 10/11/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,53	6,69 =	6,69 =	6,04	-	-	-	-
	R *Var.*	6,30 0,02	6,38 0,04	6,38 0,06	-	7,05 0,06	6,98 0,11	-	-
	O *Var.*	-	-	-	-	6,88 0,08	6,54	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,63 0,08	6,56 0,07	5,77 0,06	-	7,08 0,08	6,90 0,06	-
	R *Var.*	6,33 0,10	6,42 0,06	6,30 0,07	5,68 0,05	6,90 =	6,89 0,03	6,67 0,07	6,21 0,25
	O *Var.*	5,90 0,10	6,00 0,32	6,00	-	6,45 -0,03	6,33 =	6,24 0,24	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	5,36	5,19	-	-	6,11 -0,04	5,90 -0,04	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : agneux : commerce plus dynamique, arrivée des premiers laitons lacaunes. Brebis : marché équilibré. **Zone Sud :** le réseau fait apparaître une légère hausse des cours, malgré tout le marché est équilibré.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 43-44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
43-44/2013		**12 000**	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 6 novembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,30 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,40 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,30 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

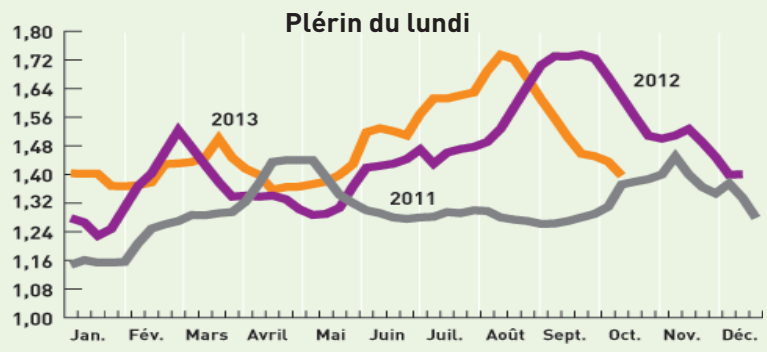
Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 723 porcs présentés) — *Cotations du lundi 4/11/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,397 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 25/10 au 31/10/13*

1,68 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

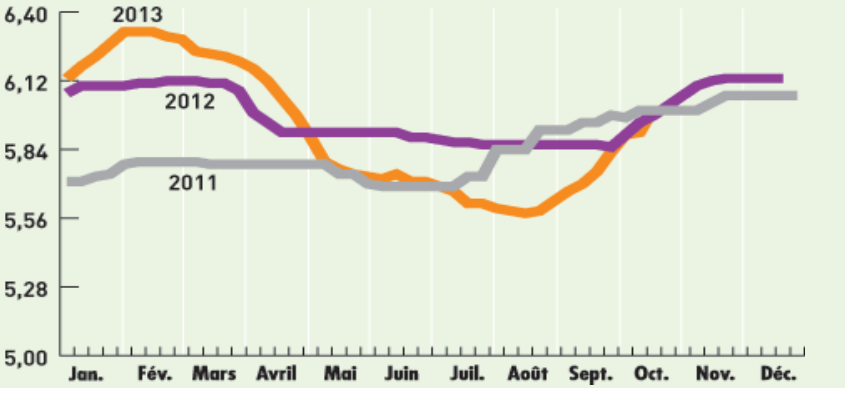
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,60 €**	-	-
U	-	**7,73 €**	**6,94 €**	-
O	-	**6,01 €**	**5,32 €**	**4,96 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 4/11 au 10/11/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**125**	**360-595 €**	**255-500 €**	**140-270 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-430 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**110-220 €**	**20-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**967**	**NC**	**NC**	**25-220 €**	**20-100 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/10 au 03/11/2013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,30 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	**–**	

Céréales — Marché du 30 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	oct.-déc.	183	T C
	76/15/4/2/2	oct.-déc.	177	T C
	BPMF	oct.-déc.	187	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-janv.	188	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	nov.-janv.	193	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-déc.	171	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	nov.-mars	172	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	nov.-mars	166	N C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	nov.-déc.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 de nov.	173	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	170	N C
Aube/Yonne		longueurs	159 à 160	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		nov.-déc.	232	N C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	nov.-déc.	275	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur New Holland TN85, 4 roues motrices, avec fourche à fumier «Manip» 2 godets vitesses rampantes 3400 H 5 ans
✆ **06 82 16 47 83**

21 - VENDS tracteur Renault 103-54, année 1992, 4 RM, 9 000 h, TBE, prix : 12 000 euros HT (réf. 4503)
✆ **03 80 26 95 66**

38 - Vds tracteur MF 3630, 4x4, bon état, climat chauffage, équip. déneigement pn Kléb ar 520 - 85R38, av 420 - 85R28, an. 89 px : 9800 euros.
✆ **04 76 55 32 16 HR Soir**

42 - Cherche pour pièces Renault 891
✆ **06 12 66 09 15**

69 - V. tracteur verger Fiat 70-76 70 cv v rampantes v AR Reg auto 6300 H TBE général.
✆ **06 22 22 76 08**

69 - Vds Someca 511 55 cv 1964 pompe injection neuve - Bon état 3200 euros à débattre.
✆ **06 81 30 86 30**

71 - Vds Ford 2000, 1966, piton prise hydro., pas de frais à prévoir, pneu mécanique bon état, 2.300 euros.
✆ **06 85 38 22 52**

Travail sol

38 - Vds charrue Kuhn 4 socs, herse Quivogne HVGP 5m30, semoir Amazone D9-30 état neuf.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

38 - Scie à ruban murale, volant 90 cm et moteur 6 ch, tri 380, 38570 Theys, prix à débattre.
✆ **06 08 33 48 74**

58 - VENDS combi de semis rotative Maschio 4 m. + semoir Rabewerk Multidrill M 400, 4 m., bon état, 7 000 euros à débattre (réf. 4501)
✆ **03 86 39 35 27**

74 - AV charrue trisocs 400 euros.
✆ **06 14 41 74 61**

Récolte

01 - Vds desileuse pailleuse Euromark 4,9 m3 commande électrique tbé
✆ **06.77.86.27.49**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 450A)
✆ **06 29 81 80 05**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Arbo-viti

69 - Vend sécateur électrique Felco droitier 2 ans révisé + 1 lame cause renouvellement - 850 euros.
✆ **06 88 56 69 49**

69 - Vds compresseur de taille pneumatique avec 2 réserves de 500 l. et un enrouleur automatique. prix 500 euros.
✆ **04 74 67 11 62**

Agri. divers

01 - Vds salle de traite 2X5 10 postes barre droite et remorque de camion tyoe citerne alimentaire 19T, 2 compartiments le tout tbé
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

- Semoir Kuhn Venta AL 401 + herse Kuhn 4 m
- Semoir Nodet GC 4 m
- Herse rotative MKE 300 Rabewerk 3 m
- Tracteur MF 6455, 4 RM

sarl **GATELLIER**
58150 Suilly la Tour
Tel . 03 86 26 33 93

01 - Recherche ensemble tracteur équipé + corn picker porté modèle indifférent
✆ **06 33 82 27 61**

38 - Vds grillage chèvres H 1,50m L 50m x 20 rouleaux.
✆ **04 76 71 26 64**

38 - Vd plateau four long 7 m, enrub. Doucet, cultiv. Kongskilde 3 m, combin. semoir Nodet 3 m 23 rangs, cureuse Amagri.
✆ **04 74 80 14 08**

42 - Vds machine sous vide Franstal 220V avec support état neuf- épandeur engrais eurostand 600L eq lève sac - balayeuse Hyd2.5m Rabaud etat neuf - veleuse Kerbl neuve
✆ **04 77 66 14 73 HR**

42 - Vds pince balles Altec + calèches +pirouette 4T 4.2M + remorque 3T + rotovator 1.5m + sem en g semoule 2m
✆ **04 77 74 71 21**

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends chenilles Rosso, largeur 800, 6 gallets Barbotin 8 trous, support Claas Lexion 400, 3.500 euros.
✆ **06 09 38 36 24**

71 - A V pailleuse dist. enrubannage 3,5 m3 Lucas Castor, cdes élect., épareuse Nicolas 460.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A rentrer épandeur Leboulch 2 HV, 6 T, 9 m3, enfonce-pieux pendulaire rotatif Yanigav.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise 15 % sur mat. occ. Kuhn, andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m rotative GMD 2,40 m et 3,10 m.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds 4 cornadis bovins 4x5 m, 6/7 places, bon état, 150 euros HT pièce.
✆ **06 75 50 92 59**

84 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, cover-crops 18-20-22-28-32-40-42 dis, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

38 - Rech. tank à lait demi-lune 1000 l. env. récent.
✆ **06 03 71 29 22**

71 - Vds pailleuse Lucas Castor 3,5 m3, distrib. enrubannage, année 2010, cdes électriques TBE.
✆ **03 85 84 95 65 H.R.**

Véhicule

Utilitaire

63 - Vds Master bétaillère 100 CV, de 2010, caisse neuve, 65.000 km, CU 1.200 kg.
✆ **06 87 39 25 00**

69 - Bétaillère Master caisse alu neuve, 2 portes pont, 2009 et 39500 kms, révisé. Tel Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

74 - Vds C15 année 2005, bon état, 86 000 km, révisé, 4 pneus neufs, 2 600 euros HT.
✆ **06 82 56 98 22**

84 - Vds PL Mercédès 1317 déc.94, 630000 kms, caisse frigo L6,5 P2,47 H2,20 dim. int. groupe hayon, CT vierge. TBE.
✆ **06 14 60 83 73**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds luzerne 2°et 3°coupe foin 1°coupe b.rondes 120x120 et cornadis bois et acier pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

26 - vds luzerne deuxième et troisième coupe + foin naturel en bottes rondes de 120x120 - possibilité de livraison
✆ **06 71 15 24 12**

38 - Agriculteur vds foin, paille, livraison à partir de 7 T.
✆ **06 07 33 77 17**

58 - VENDS foin 2013, balle ronde, diam. 140 et 120 largeur (réf. 440C)
✆ **06 20 17 14 06**
06 80 60 24 86

69 - A vendre betteraves rouges consommation - Pour réserver ou commander
✆ **09 64 40 18 82**
ou 06 68 31 95 33 HR

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

73 - Vds foin pour chevaux. Vds foin ou échange contre regain.
✆ **06 29 59 36 22**

Fourrage

38 - Vds foin balles ronde 120x125, prairie naturelle de 2013 : 85 euros/T prix sur place livraison possible.
✆ **06 81 44 33 20**

54 - Vends paille 45 euros/T départ, foin 80 euros/T bottes : 80 x 70 x 220 à l'abri, livraison en +.
✆ **06 08 99 94 26**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

07 - Vends pieds de framboisiers Heritage
✆ **04 75 06 77 82**

89 - VENDS 30 DPU. (réf. 4211)
✆ **06 68 80 51 67**

Propriété

42 - Ch. exploitation agricole mini 30/40 ha si poss. dép 42 bovin allaitant trés urgent cur. s'abstenir
✆ **06 02 26 89 12**

45 - VENDS DPU sur 35 ha. (réf. 4505)
✆ **02 38 97 44 19**

71 - Vds vignes Moulin à vent Beaujolais village, sect. Romanèche-Lancié ou fermage.
✆ **06 88 96 05 42, soir**

71 - Vds ferme bordure Loire, 3 ha avec possibilité 10 ha location.
✆ **03 85 53 82 31 H.R.**
ou 06 75 08 09 48

Terrain

38 - Recherche terre agricole à louer ou à acheter, terrain cultivable dépt 38 (1 euros le m2).
✆ **06 59 40 16 80**

Divers

VENDONS plants truffiers
Truffe de Bourgogne certifiés Ctifl
11 €TTC pièce
PÉPINIÈRES BEAUCAMP
89 Quenne - 03 86 40 25 32
pepinieres-beaucamp.fr

38 - Vends fourneau professionnel Thirode, état excellent 2 feux gaz + 1 plaque coup de feux + four électrique, tout inox : 900 euros.
✆ **04 75 34 46 66**

69 - Vds échelle à coulisse 6,9 m. prix 95 euros TBE - Epandeur à engrais Vicon 100 euros.
✆ **04 78 48 44 40**

73 - Cherche lait de chèvres et brebis.
✆ **06 29 59 36 22**

Location

Agricole

21 - Couple JA RECHERCHE exploitation agricole de préférence laitière pour installation, dép. 21 ou sud 52. Ecrire à Terrres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 45VB1)
TERRES DE BOURGOGNE

69 - A louer 7 ha 20 vigne en Coteau du Lyonnais. Renseignements au :
✆ **06 78 26 68 51**
ou 04 74 70 30 02

Offre

Emploi

21 - Région Venarey les Laumes CHERCHE salarié (e) exploitation polyculture lait, poss. nourri, logé. (réf. 4602)
✆ **03 80 96 24 62**
03 80 96 24 56

38 - Exploitation d'un lycée agricole, atelier apicole de 260 colonies, 84 ha de SAU, dont 20 ha de cultures, recherche son futur salarié apicole : au sein de l'équipe de 5 salariées et sous le responsabilité du Directeur d'exploitation : Le suivi des colonies la production de miel, la production d'essaim, encadrement d'apprenants sous forme de TP... Entretenir d'étroites collaborations avec les partenaires, formation apicole ou expérience. CDD d'un an, CDI possible dans la structure. Contact : Directeur d'exploitation : François Humeau
✆ **04 74 20 40 77**
francois.humeau@educagri.fr

69 - Beaujolais sud recherche chauffeur tracteur enjambeur jeune expérimenté, motivé, sérieux et passionné.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Rech. fermier voire acquéreur pour exploitation viticole Sud Mâcon, 2,5 ha St Véran, 4,10 BV rouge/blanc. Ecrire à «L'Exploitant Agricole de S&L», BP.522, 71010 Mâcon cedex,
réf. 655, qui transmettra

73 - Domaine viticole Combe de Savoie, recherche ouvrier viticole motivé pour travaux vigne, cave, conduite tracteur, CDI après essai selon capacité et expérience.
✆ **04 79 84 30 58**

Mariage

Rencontre

38 - Jeune femme de couleur charmante sincère désire rencontrer homme 45-60 ans pour relation sérieuse.
Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2
sous la réf. 3064/01

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Animaux

Divers

01 - Recherche stabulation à louer Val de Saône ou Bresse Urgent
✆ **06 18 40 67 71**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

01 - Mettrai génisses en pension du 11 novembre au 1er avril 2014
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Vds femelles 3 semaines Holstein souche canadienne TBO
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Recherche éleveur pour génisses Abondance et Tarine de 1 mois à 3 ans
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année
leurs mâles et femelles **reproducteurs**.
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

01 - Blondes d 'Aquitaine, vends Taureaux 12 à 28 mois. Elevage inscrit, indemne IBR. Livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

21 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans, or. Gaudet VF, cause consanguinité, - 2 taureaux 18 mois TGS. Gobley A. - Missery (réf. 4215)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois primables, génisses, repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 43VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS bons veaux reproducteurs type mixte issue de monte naturelle et IA, vêlage facile, - taureau 30 mois né dans l'élevage. Moreau Patrick 21140 Flée (réf. 440B)
✆ **03 80 97 27 89**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 440F)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

25 - Au choix 5 taureaux MO de 11 à 13 mois bon format couleur apte saillie bonnes origines 7800 à 39 et 34.
✆ **06 88 90 81 23**

38 - Vds taureau Limousin bio issu IA fils de Braceille 14 mois très docile.
✆ **06 81 73 81 25**

38 - Cause surnombre vd 2 génisses MO gestantes : 1 fille de Unchoix née le 5/09/11, IA le 20/02/13 - 1 fille de Betsen née le 4/11/11, IA le 03/05/13, garanties sanitaire - EARL Mietton.
✆ **04 76 07 24 09**

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ **03 86 22 70 48**
06 37 90 51 67

58 - Cause cessation VENDS cheptel charolais HBC, IBR A, TBO, vaches, génissses 18 mois, veaux, taureaux. Garlot Michel (réf. 4406)
✆ **03 86 22 24 22 HR**
03 86 22 23 60
06 43 00 63 66

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 4405)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS 5 génisses normandes de 15 mois (réf. 45VB2)
✆ **06 42 61 84 11**

Cause CESSATION
VENTE de CHEPTEL
140 vaches et génisses échographiées
39 broutards et laitonnes - 3 taureaux
Jeudi 21 novembre 2013
Expo: 12h00 - Vente: 14h00
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75

58 - VENDS repro. 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 4603)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux repro., HBC, TGS, vêlage facile. EARL Guillien - 58 Epiry (réf. 4604)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 1 an et 2 ans Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland. Site internet.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds génisses MO, TGS, inscrites, à terme.
✆ **03 85 53 93 19**
06 23 26 50 05

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. très bons taureaux 30 mois et 18 mois, excel. origine, IBR A, père exposé au concours de Charolles. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vends 10 taureaux charolais, 11 à 20 mois. EARL Cortier.
✆ **06 85 39 72 25**
ou 03 85 24 05 39

71 - Vds taureaux 2 ans, HBC, IBR A, livraison possible, bonnes origines. Jean-Charles Pallot, Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

Caprin

26 - Vds 3 jeunes boucs AxA nés en sept 2013 capgène à 1191l/ch à 37TB 34,2TP
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

26 - Vds 50 chevrettes Saanen 2 mois indemne CAEV élevage Gene+
✆ **04 75 40 61 56**
ou 06 21 47 01 27

38 - Chèvre à vendre cause cessation.
✆ **06 13 10 01 21**

42 - Vds cse cessation 80 chèvres Alpines écographiées pour janvier février
✆ **06 37 01 68 69**

Ovin

58 - VENDS agnelle Texel 8 mois, consommation - reproduction, 100 - 120 €. Voisin Nadine - 58380 Lucenay les Aix (réf. 4601)
✆ **03 86 50 75 39**

Porcin

42 - Vds porcelets gascon 8 semaines noir de bigorr 65 euros/p ou au + gros 2.50 euros/kg + reprod m ou f
✆ **06 44 01 85 92**

Chien

26 - Lagotto roma. lof dispo à noël parent truffier père champ. conformité stand. tat 2FRS335 élévés en fam. 850 euros
✆ **06 71 36 95 25**

42 - Vds 5 chiots Border Collie femelles pure race nés le 16.09.13 mère 250269604044911
✆ **06 64 51 09 78**

58 - VENDS chiots bouviers Bernois nés le 22/09/2013 n° mère : 250269602699412, pucés, vaccinés, 600 euros (réf. 450C)
✆ **06 33 19 02 91**

74 - Vends Bouvier Bernois 3,5 mois, pucé, n° 250 268 500 625 454.
✆ **04 50 73 65 32**

Travail à façon

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN009528 - JURA
TECHNICIEN PAIE H/F
OPA. Sera chargé de : Paye. Déclarations sociales et attestations. Edition des contrats de travail. Notions en droit social et expérience dans la paye bienvenues. Bonne organisation du travail, aisance relationnelle, capacité et goût du travail en équipe et en réseau, solides connaissances informatiques. La connaissance de l'agriculture est un plus. CDD 1 à 3 ans (contrat avenir) à compter du 01/12/2013.

AN008979 - MEURTHE ET MOSELLE
RESPONSABLE REGIONAL DES VENTES H/F
Société de Négoce de Matières Premières pour l'Alimentation Animale recherche dans le cadre de son développement. Responsable de la prospection et du suivi des éleveurs de la zone pour développer l'utilisation des coproduits en élevage. Animation commerciale de la région. Bonne connaissance du milieu agricole et de l'élevage de la région. Sens du contact et de la communication. Expérience souhaitée. Date d'entrée en fonction immédiate. CDI. Véhicule de fonction. Salaire fixe + Prime de Résultat.

AN009537 - HAUT RHIN
OUVRIER VITICOLE H/F
Vigneron Indépendant et entreprise familiale depuis 3 générations (14ha). Travaux de la vigne : taille, arrachage bois, palissage. Travaux de vinification : aide à vinification, nettoyage cuve, filtration, élevage vin. Travaux cave : prép. commande, mise en bouteille, étiquetage. BAC-BAC+2 V/O. Personne polyvalente, expérimentée ds le monde viticole, qui saura prendre des initiatives et gérer ses missions en autonomie. CDI.

AN009551 - FRANCHE-COMTE
RESPONSABLE DE ZONE EXPORT H/F
Pour une entreprise fer de lance de la filière génétique Montbéliarde à l'export. Rejoignez notre équipe en prenant en charge des marchés sur le grand export. Vous êtes entreprenant, avez le sens de la négociation et des responsabilités et vous connaissez la sélection génétique en production laitière. La maîtrise de l'anglais et de l'espagnol est indispensable. CDI. Le poste implique de nombreux déplacements à l'étranger. La rémunération se compose d'un fixe plus prime variable et frais de déplacement.

AN009560 - DOUBS
TECHNICIEN SPECIALISE EN ELEVAGES BIOLOGIQUES H/F
Association interprofessionnelle en AB. Acquisition d'expertise (technique et système d'exploitation) et diffusion. Rencontre des producteurs par système de production et identification des problématiques communes. (lait de vache à environ 80% et autres élevages). Mise en parallèles avec les besoins qualités des transformateurs (volumes et qualités). Collecte des pratiques, analyse des systèmes et restitution avec les groupes de producteurs. Diffusion des techniques les plus performantes et des résultats économiques à tous les producteurs. Organiser des réunions collectives réunissant producteurs bio et conventionnels autour de thématiques techniques, économiques et filières (visites de fermes, tours d'étables) ds un objectif de partage. Information des producteurs conventionnels. Démarcher individuellement les producteurs conventionnels en zone à enjeu eau pour leur apporter l'info sur le mode de production bio. Ing agri/agro ou expé. Motivation pour l'AB. Aptitudes relationnelles. Maîtrise outil informatique. Permis B + véhicule. Entrée immédiate. CDD 18 mois. Poss de prolongement.

AN008771 - BAS RHIN
EMPLOYE VITICOLE H/F
Domaine viticole bio secteur Centre-Alsace. Effectuera tous les travaux de la vigne (travail du sol, traitements, palissage, taille de la vigne et autres...). Des travaux de vinification en cave ou d'étiquetage seront également à réaliser. Formation viticole. Bonne connaissance de tous les travaux à effectuer en vigne et en cave (vinification). Personne cordiale, méticuleuse et avec des capacités à travailler seul ou en équipe. CDI (avec période d'essai). Poste à pourvoir immédiatement. Rémunération selon compétences. Possibilité de formations complémentaires (en interne et en externe).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Abonnement



Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an		Je m'abonne pour 2 ans	
à Terres de Bourgogne	98 €	à Terres de Bourgogne	185 €
○ 1 revue RÉUSSIR de mon choix*	35 €	○ 1 revue RÉUSSIR de mon choix*	70 €
Total		Total	

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:..... Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:

☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

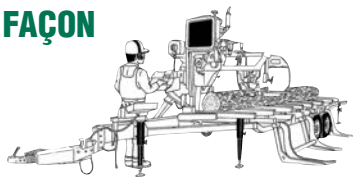
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1191

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• **SCIAGE À FAÇON**
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…



• **VENTE DE BOIS AU DÉPÔT**
• **VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES** (pour chaudières)
• **ABATTAGE • ÉLAGAGE**

William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

ESPACE Affaires

Elan ✆ 01 49 84 94 28
AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, **sans dépose de la chaîne,** directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.



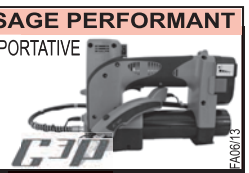
157 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 453660

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
453660		157,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles. Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA0 - Photos non contractuelles

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :



GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr
FA06/13

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
SILOS POLYESTER DE 6 À 20 M3



AVEC ÉCHELLE ET CRINOLINE
➲ Livraison gratuite sur France métropolitaine

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net



CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



Défi ~ Mat ST-FLOUR 15 . Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 733	65	10700	1982
CASE IH 845XL + ch Faucheux	84	8950	1990
CASE IH JX 1080 U + ch Q 950	80	5400	2004
CLAAS Celtis 436RC, hi lo	82	2800	2006
CLAAS Celtis 436, hi lo + char	82	2600	2007
CLAAS Axos 330 CX + ch révisé	92	2000	2010
CLAAS Ares 566RZ + ch, révisé	100	5900	2005
DEUTZ Agrotron 90 + char	90	3700	2005
FIAT 8894, état exceptionnel	88	6950	1995
JOHN DEERE 5415 + char	72	1800	2008
JOHN DEERE 6220 P	90	5600	2002
JOHN DEERE 6300	90	9960	1995
JOHN DEERE 6320 SE	100	6300	2006
JOHN DEERE 6230 P + char	100	4000	2007
JOHN DEERE 6534 P, état excep.	125	1600	2001
JOHN DEERE 6534, état excep.	125	1500	2011
LANDINI Atlas 80 + char	80	3400	2003
M F 4235 + char MX 80	75	3100	1998
M F 6455, capot plong + char	100	5900	2004
NEW HOLLAND 8670 Pow shift	170	6200	1998
RENAULT Ares 556 RZ, bâtis MX96		7400	2003
SAME SILVER 100.6		5300	2000

MATERIELS ELEVAGE
D/P/D **JEANTIL** DP5800C, 5 m³, com télé., an 98
Mélangeuse **JEULIN** Optima 14, 14m³, an 2003
Desil pail distr **KUHN** Baby 1750, portée, 1,7 m³
Desil pail distr **LUCAS** Castormix, 80GUC, 8 m³, com élec, goul universelle, revise, an 2009

FERTILISATION SEMIS
Distrib engrais **KUHN** MDS932R2, 1800 l, tamis - agitateur, épan bordure, an 2001
Epand **PULVERULENT**, prol MXV594, L 8 m, an 08
Epand **PULVERULENT** Calvet P 4000, L 4 m, entraînement PDF, an 02
Semoir **SULKY** MASTER 3, 21 rgs, socs, herse - passerelle, an 2004
Semoir à grains **MONOSEM** NCCM-4R, 4 rgs, micro granulateurs, révisé, an 2007
Combi semis **KUHN** Ventral C302 HR303, rév, an 05

OUTIL DU SOL
Herse rotat **RAVEWERCK** MKE 300, L 3 m, an 88
Herse rotat **POTTINGER** LION301, L 3 m, an 2007
Herse rotat **KUHN** HRB 303 D, L 3 m, attel ar, an 04

EPANDAGE
Epandeur à fumier **CARGO** KVX9000, 9 m³, porte hydrau, fr, com élect, révisé, an 2004
Tonne a lisier **JOSKIN** 8400ME, 8400 l, an 2005
Tonne a lisier **PROMODIS** TP65, 6500 l, an 1998
Tonne a lisier **PROMODIS** TPS65, 6500 l, fr, be, vanne indus, conne rempli, an 2997

DIVERS
Broyeur **BECCHIO** MD 180, L 180, déport hydro, roul ar, an 2006
Epareuse **GYRAX** Gyramax 1251, L 120, an 2007
Lame étrave **BEMA** PUV 2800, L 280, an 2010

Nombreux matériels en stock : RENSEIGNEZ VOUS

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

RAVAL & BOURAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 57 rue de la Gare
21310 Mirebeau sur Bèze

Avis est donné de la constitution d'une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : RAVAL & BOURAY
Siège social : 57 rue de la Gare, 21310 Mirebeau sur Bèze
Objet social : Bureau d'études, ingénierie, systèmes mécaniques automatisés, conseils, méthodes, diagnostic et suivi de réalisation industrielle, vente de machines.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 1 000 euros en numéraire
Gérance : M. Gérald Boudaud demeurant 57 rue de la Gare 21230 Mirebeau sur Bèze, M. Lionel Rivière demeurant 40 route Nationale 33490 Caudrot
Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL214611260

NON DISSOLUTION

LOGILIA FONCIER

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 37.000 €
Siège social
28 boulevard Clémenceau
21000 Dijon 503 973 869 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 22 octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL214611239

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL COLOMBO FORET

société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros,
siège social : Rue Vannoise
21530 Rouvray,
RCS de Dijon n°524 149 341

Aux termes d'une délibération du 21 octobre 2013, la collectivité des associés a décidé, à effet au 1er novembre 2013, le transfert du siège social à l'adresse suivante : Maison du Bois et de la Forêt, ZAE Forest, lieu-dit Camp Del Tour 34330 La Salvetat-sur-Agout.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Béziers, et les statuts seront modifiés en conséquence.

AL214611231

DÉMISSION

VALTIMET

SAS au capital de 15.066.435 €
Siège social : Zone Industrielle
rue Marthe Paris 21150 Vénarey les Laumes
383.132.024 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 12 mars 2010 le conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Moic Toulemonde de son mandat d'administrateur à compter de ce jour.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL214611258

DIVERS

AMORA MAILLE SOCIETE INDUSTRIELLE

SAS au capital de 24.598.397 euros
Siège Social : ZI de la Norge
21800 Chevigny Saint Sauveur
311 641 229 RCS Dijon

Lors de la décision du Président du 23 Octobre 2013, il a été décidé de mettre fin au pouvoir de Madame Frédérique Le Floch d'engager la société vis-à-vis des tiers.

AL214611255

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHOREY-LES-BEAUNE: Vigne en AOC Chorey les Beaune - Objectif : maintien du fermier en place. 22 a 20 ca - Les champs longs: AA-

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/12/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214611259

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LECHAPT

au capital de 100 000 €
Siège social : Rue Entrée du Pont
21570 Belan sur Ource
488 908 617 RCS Dijon

L'A.G.O. du 29/10/12 a pris acte de la démission de Mr Pierre Petitarmand de ses fonctions de cogérant à effet du 31/12/12 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL214611251

Par avenant N°3 en date du 15 Octobre 2013, le contrat de location-gérance consenti par la société AMORA MAILLE SOCIETE INDUSTRIELLE, dont le siège social est sis ZI de la Norge 21800 Chevigny-Saint Sauveur, RCS Dijon 311 641 229 à la société UNILEVER FRANCE dont le siège social est sis 23 rue François Jacob 92500 Rueil Malmaison, RCS Nanterre 552 119 216, a été résilié avec effet rétroactif au 1er Juillet 2013.

AL214611253

CESSION

SCP Pascal Massip, Marc Prieur
David Belou, Véronique Varlet
et Guillaume Lorisson
Notaires associés à Dijon (Côte d'Or)
1, place de l'Europe
avec bureau permanent à Genlis
(Côte d'Or)
25 avenue de Sprendlingen

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Me Belou, notaire à Dijon, le 30 septembre 2013, enregistré à Dijon-Nord, le 4 novembre 2013, Bordereau 2013/2319 Case n° 1, la Société DEMENAGEMENTS D. FRANTZ, SARL au capital de 7 623,00 €, dont le siège est à Talant (21240), 14 rue de Nachey, identifiée au SIREN sous le n° 341011740 (RCS Dijon) a cédé à la Société SARL VITREY, SARL au capital de 60 000 €, dont le siège est à Dijon (21000), rue au Bouchet, identifiée au SIREN sous le numéro 015651003 (RCS Dijon), le fonds de commerce de déménagement, garde-meubles, entreposage, transports publics routiers de marchandises et de location de véhicules sis à Talant (21240), 14 rue Nachey, connu sous le nom commercial DEMENAGEMENTS D. FRANTZ. Prix : 25 000,00 € (2 mensualités les 20 novembre et 20 décembre 2013 de 12 500,00 €). Entrée en jouissance au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à Dijon, 1, place de l'Europe, au siège de l'office notarial susnommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
David Belou

AL214611254

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement avec Cave
1, rue du Jeu de l'Arc à Auxonne (21)

T2 de 53 m² - Lot 10 - **Classe Energie : C, Prix : 53.000 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la **Côte d'Or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL214611247

DA SILVA FRERES

SARL au capital de 10 366 €
Siège social à Arnay le Duc 21230
21 bis rue Jacques Seurre
SIREN n° 417 591 179
RCS Dijon

Nomination d'un cogérant
Par assemblée générale en date du 1er octobre 2013 a été décidée la nomination de Monsieur Fernando Da Silva demeurant à Arnay le Duc 21230 20 rue Félix Carré en qualité de cogérant à compter du 1er novembre 2013
Pour avis
La Gérance

AL214611256

NIÈVRE

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Par jugement en date du 31/10/2013, le Tribunal de Commerce de Versailles a prononcé la reprise de la procédure de liquidation judiciaire de :
PROST GRAND PRIX
ZAC des sangliers
7 rue Eugène Freyssinet
78280 Guyancourt
RCS : 314 539 701
ETS secondaire : N/REF : RCS Versailles 314 539 701 (88 B 228)
PROST GRAND PRIX
Technopole de la Nièvre
58470 Magny Cours
Le Greffier

AL584611312

DIVERS

SAS ETS ALABEURTHE FRERES
Société par Actions Simplifiée
Société absorbante
Au capital social de 120.000 euros
Siège social : 18300 Sury en Vaux
775 068 976 RCS Bourges

SARL JL 58
Société à responsabilité limitée
Société absorbée
Au capital social de 250.000 euros
Siège social : 58000 Varennes Vauzelles
513 438 259 RCS Nevers

1. Evaluation de l'actif et du passif de JL 58 dont la transmission à ETS ALABEURTHE FRERES est prévue (actif : 702.863 €, montant du passif : 412.483 €) 2. Absence d'augmentation du capital de ETS ALABEURTHE FRERES, société absorbante qui détient la totalité des parts de la SARL JL 58 société absorbée, il ne sera donc procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Aucune prime de fusion 4. Dépôt du projet de fusion. Le projet de fusion établi le 30/10/13 a été déposé avant ce jour pour les deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'une part de Nevers et d'autre part de Bourges.

AL584611292

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DEGEORGE Laurent
la forêt ronde, 58130 Balleray
RM 58 : 382 024 735

AL584611296

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
EUROP ALU (SARL)
52 bis, avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges-les-Nevers
Travaux de menuiserie et serrurerie.
RCS Nevers : 504 847 807
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire

AL584611297

Jugement en date du 06/11/2013, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
TODISCO Philippe
1, rue de Rémigny
58000 Nevers
Snack, café, bar, glacés, brasserie
RCS : 421 777 806
désignant liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

AL584611298

Jugement en date du 06/11/2013, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
DUBOIS Stéphane Thierry
71, rue Paul Vaillant Couturier
58000 Nevers
Boulangerie, pâtisserie, confiserie
RCS : 398 435 578
désignant liquidateur :
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

AL584611299

Jugement en date du 06/11/2013, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
FORESTIERE PREMERYCOISE (SARL)
Nouleau
58700 Prémery
Exploitation forestière
RCS : 333 857 571
désignant liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

AL584611300

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
RAGAZZO DONOVAN
24, rue de Nièvre
58000 Nevers
Piercing, vente de bijoux fantaisie, accessoires
RCS Nevers : 450 389 044
Date de cessation des paiements : 21/10 /2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC , au mandataire liquidateur.

AL584611301

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
RAPIAU Céline Marjorie Virginie
Commagny
Ouche de la vigne
58290 Moulins-Engilbert
Directrice de publication, vente d'espaces publicitaires
RCS Nevers : 507 970 754
Date de cessation des paiements : 29/10 /2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC , au mandataire liquidateur.

AL584611302

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
ROUSSEAU Véronique née Barbot
3, rue Roland Vailin
58240 Saint-Pierre-le-Moutier
Bar, snack, hôtel
RCS Nevers : 519 104 442
Date de cessation des paiements : 21/10 /2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611303

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
GUIDET-CAHON (SARL)
route de Nevers
58120 Château-Chinon Campagne
Hôtellerie, restauration, bar, organisation de séminaires, réunions banquets, plats à emporter, traiteur.
RCS Nevers : 532 899 465
Date de cessation des paiements : 24/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611304

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
DIARD COLLIN Catherine
58230 Alligny en Morvan
Boulangerie-pâtisserie en dépôt épicerie alimentaion avec tournées tabac presse
RCS Nevers : 325 990 380
Date de cessation des paiements : 28/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611305

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
GLONIN Raphaël
1 route de Fontenoy
58150 Suilly -la-Tour
Mécanique, réparation, carrosserie, peinture, achat, vente de véhicule automobiles neufs et d'occasion et motoculture de plaisance
RCS Nevers : 490 167 079
Date de cessation des paiements : 28/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611306

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
JUTS POTTIER Anne-Marie
4, rue Ernest Durand
58150 Garchy
Bar, épicerie, dépôt journaux, gaz, point vert, point poste, jeux de grattage, petites brasserie auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac.
RCS Nevers : 493 016 885
Date de cessation des paiements : 29/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611307

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
EURL STEPHANE CHABIN
290, chemin de la Couarde
58450 Neuvy sur Loire
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS Nevers : 493 598 106
Date de cessation des paiements : 30/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611308

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
EURL DELPONT (SARLU)
La Croix de Vauilly
58340 Cercy la Tour
Boulangerie pâtisserie chocolaterie, le négoce et la fabrication de tous produits alimentaires
RCS Nevers : 489 661 462
Date de cessation des paiements : 31/10 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611309

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
ARTI BAT (SARL)
9, route de Coddes
58340 Cercy la Tour
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS Nevers : 511 333 700
Date de cessation des paiements : 06/11 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611310

Par jugement en date du 06/11/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
SARL C.D.A ROLAND LEMAIRE-CONSTRUCTION DES AMOGNES ROLAND LEMAIRE(SARL)
Segoule
58270 Saint benin d'Azy
Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
RCS Nevers : 511 353 666
Date de cessation des paiements : 06/11 /2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584611311

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 17 DECEMBRE 2013
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice de ladite Ville
Place du Palais.

Commune d'ARLEUF (Nièvre), Grands Champs d'Arleuf :
Une maison à usage d'habitation élevée sur sous-sol comprenant :
- rez-de-chaussée : entrée et couloir, cuisine, salle de séjour, trois chambres, salle de bains, WC, escalier pour accéder à l'étage,
- étage : palier, deux chambres et salle de bains.
- sous-sol : garage, cave et buanderie.
Piscine et abri de jardin.
Le tout cadastré section B, numéro 387 « Grands Champs d'Arleuf » pour une contenance de 33 ares 87 centiares.
Bien libre.
MISE A PRIX : VINGT QUATRE MILLE EUROS, en un seul lot.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers le 30 octobre 2013
Me Isabelle Mauguere, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP Thibert & Mauguere, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Äì Tél : 03.86.71.88.54.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES 03.86.85.14.53 le vendredi 06 décembre 2013 à 14 H 30 sur place.

AL584611274

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche ,Äì BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 17 DECEMBRE 2013
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.
Une fermette indépendante sise commune de **VILLAPOURCON (Nièvre) et par extension commune de LAROCHEMILLAY (Nièvre),** Partie habitation : Rez-de-chaussée séjour avec coin cuisine, salle de bains, WC. Etage à usage de chambre. Cave. Local à usage de chaufferie.
Bâtiment adjacent à la partie habitation.
Bâtiment annexe de l'autre côté du chemin.
Terrain.
Le tout cadastré :
Commune de VILLAPOURCON (Nièvre) section D numéros :
314 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 24 ares 66 centiares,
315 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 05 ares 34 centiares,
316 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 03 ares 91 centiares.
Commune de LAROCHEMILLAY (Nièvre):
Section E numéros :
28 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 86 centiares
29 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 92 centiares,
32 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 03 ares 62 centiares,
33 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 02 ares 11 centiares,
34 « L'Haut de l'Arche » pour une contenance de 02 ares 24 centiares,
Rappel de servitudes : se reporter au cahier des conditions de vente.
Bien occupé.
MISE A PRIX : QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 €) en un seul lot.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers le 30 octobre 2013
Me Isabelle Mauguere, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP Thibert & Mauguere, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Äì Tél : 03.86.71.88.54.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par Maître Aude Bonnet huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le jeudi 05 décembre 2013 à 14 H 30 sur place.

AL584611275

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître Olivier XIBERRAS, Notaire
7 rue Philippe Verger
Toucy (Yonne)

Changement partiel de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Olivier XIBERRAS, le 30 octobre 2013, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
par :
Monsieur Yves Francis Saget, Retraité, demeurant à Lormes (58140) 5 Route de Richateau, et Madame Patricia Ninon Catherine Elisabeth Solnicki, Retraitée, son épouse, demeurant à Lormes (58140) Route de Richateau
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL584611283

Etude de Maître François Paulhet
Notaire à Nevers,
(58000) 1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Alain, Pierre Croisier, contrôleur et Madame Ghislaine, Jeanne, Simone Renard, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à St Martin d'Heuille(58130), 61 Route de Nevers.
Nés, savoir :
- Monsieur à Lucenay les Aix (58380), le 5 juillet 1954.
- Madame à Neuvy sur Loire (58450), le 20 août 1955.
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Varennes Vauzelles (58640), le 1er juillet 1978, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la règlementation fiscale.
Modification opérée : adoption du régime de La Communauté Universelle Notaire rédacteur de l'acte : Maître François Paulhet.
Date de l'acte :11 octobre 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître François Paulhet
Notaire

AL584611294

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SCEA GUILLAUMIN

Domaine Neuf, 58300 Charrin
Capital de 626.700 euros

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 1er octobre 2013, enregistré à Nevers le 26 octobre 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA GUILLAUMIN
Forme : Société civile
Capital : 626.700 euros
Siège : Domaine Neuf, 58300 Charrin
Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports :
- M. Guillaumin Bernard : apports en nature: 262.485,21 euros
- M. Guillaumin Stéphane : apports en nature: 569.371,80 euros
Gérant : M. Guillaumin Stéphane a été désigné comme gérant statutairement pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL584611286

Par acte SSP du 30/10/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI JEANNE D'ARC
Objet social : Propriété, gestion, location, exploitation de biens immobiliers.
Siège social : 5, rue Faubourg de Moulins, 58240 Saint-Pierre-le-Moûtier
Capital : 3000, 00 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Schoobaert Laurent, demeurant le Bourg, 58240 Livry.
Clause d'agrément : Cession libre aux conjoints, ascendants et descendants des associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584611291

Avis est donné de la constitution de la SARL: Agri Services AII au capital de 2000 euros.
Siège social : 14 E rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
Objet : Prestataire de service tous travaux agricole, débroussaillage
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon
Gérant : M. El Haouari Mohamed 1rue Blaise Cendras, 13200 Arles nommé pour une durée indéterminée.

AL584611260



➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI SAINT PIERRE

Société civile immobilière
au capital de 3 048.98 €
L'étang RN7
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS Nevers D 388 804 882

Suivant décision collective des associés en date du 30 octobre 2013, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Jacky Leclair demeurant 70 Chemin des Prébendes ,18000 Bourges, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 70, Chemin des Prébendes , 18000 Bourges , adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis,

AL584611159

AGENCE NORMAND

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000,00 €
Siège social : 18 Rue du Pont
58400 LaCharité sur Loire
412 264 434 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
L'Assemblée Générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Madame Claudette Walbaum, demeurant 22 Rue Waldeck Rousseau, 58200 Cosne Cours sur Loire, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 22 Rue Waldeck Rousseau, 58200 Cosne Cours sur Loire. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,

AL584611236

ENERGIE 2000 SAS

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 7, Allée des Entrepreneurs
58200 Cosne Cours sur Loire
790 069 314 RCS Nevers

L'Associé Unique a, par décision du 14/10/2013, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/08/2013. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL584611287

GAEC DU MOUTON

Vary - 58240 Langeron
Au capital de 228 370 €
RCS Nevers - 503.096.042 le 17.03.2008

Suivant délibération, en date du 1er novembre 2013, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution du GAEC du Mouton au 1er novembre 2013.
M. Bourdon François et Melle Bourdon Marion sont nommés coliquidateurs.
Le siège de liquidation est fixé à La Chaume Saint Martin 58240 Langeron.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : GAEC du MOUTON en Liquidation - La Chaume Saint Martin 58240 Langeron.
L'acte de dissolution sera communiqué au Comité Départemental d'Agrément des GAEC.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL584611289

SOCIETE CIVILE FAMILIALE DE VALIERE

Au capital de 243 613.52 euros
siège social:
La Maison Haute, Le Crot Noir
58240 Mars sur Allier

409 008 265 RCS Nevers

L'AGE réunie le 26/10/2013, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bruno Bés de Berc, demeurant 41 Chemin du Bois Bourgeot 58300 Saint Léger des Vignes.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Aux termes de l'Assemblée Générale réunie le 26/10/2013, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes et actes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Radation RCS Nevers.

AL584611295

➜ NON DISSOLUTION

ERSCIA FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : Hôtel de Ville
Le Bourg
58800 Sardy les Epiry
528 652 944 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 28 octobre 2013, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL584611290

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SCEA VAISSIER RANDON

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 218 154,54 euros
Siège sociale
Gilette - 58300 St Hilaire Fontaine
401 438 155 RCS Nevers

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 18/10/2013
Objet : Transfert du siège social
Ancienne mention :
Siège social : Gilette 58300 St Hilaire Fontaine
Nouvelle mention :
Siège social : 1 Chemin du Moulin au Loup 58300 St Hilaire Fontaine
Pour avis.

AL584611269

➜ DÉMISSION

TRUCDELUC.COM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : La Villégiature - Ville
58400 Narcy
511 285 546 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2013, Monsieur Christophe Pelloile démissionne de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour.
Pour avis, les co-Gérants

AL584611240

➜ CESSION

ME Philippe MENIGOZ
Notaire
70 avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

Cession de fonds artisanal
Suivant acte reçu par Me Ménigoz, le 29 octobre 2013, en cours d'enregistrement au S.I.E de Nevers.
Mme Eveline Albertine **Michot**, artisan-coiffeur, demeurant à Pougues les Eaux (58320) 15 rue des Saules, divorcée de Mr Jean Yves Mairesse, née à Saint Léger Vauban (89630) le 10 mars 1950 a cédé à Mlle Aurélie Sophie **Siaux**, artisan-coiffeuse, demeurant à Challuy (58000) 113 route de Lyon ; née à Nevers (Nièvre) le 30 avril 1991, un fonds artisanal de coiffure mixte situé et exploité à Pougues les Eaux (58320), 66 avenue de Paris, connu

sous l'enseigne «Coif'Line» ; pour l'exploitation duquel la cédante est immatriculée au R.C.S de Nevers-SIREN 327 829 206, et inscrite au répertoire des métiers de la Nièvre sous le numéro 0327 829 206 RM 580.
Prix : **dix neuf mille deux cents euros** (19 200,00€).
Entrée en jouissance fixée rétroactivement au 1er août 2013.
Les créanciers pourront faire valoir leurs droits sur le prix, par acte extra-judiciaire exclusivement et selon les voies d'exécution de droit commun (à l'exclusion des oppositions prévues par l'article 141-14 du Code de commerce ; lesquelles sont inapplicables en l'espèce, et seront considérées comme de nul effet) signifiées dans les 20 jours suivant la présente insertion en l'étude de Me Ménigoz, où domicile a spécialement été élu à cet effet.
Pour insertion,
Me MENIGOZ

AL584611285

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

LE ROMARIN

Société A Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 26 rue Georges Cerneau 89140 Cuy
422 051 839 RCS Sens

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 29 octobre 2013, il a été décidé :
1°) La modification de l'objet social qui sera désormais rédigé comme suit :
Nouvelle mention
Cette société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration situé à Saint-Clément (89100), ZA La Fontaine d'Azon - rue des Foudrières et dans ce cadre:
- la fourniture de repas ou de plats préparés pour être consommés sur place,
- la fourniture des consommations accompagnant ces repas,
- éventuellement l'exploitation, à titre accessoire, à la même adresse et sous la même enseigne, d'un débit de boisson, sous réserve, bien entendu, d'obtenir au préalable, les autorisations nécessaires,
- à titre accessoire, la fourniture, de repas ou de plats préparés à emporter.
Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.
2°) de transférer le siège social de la société de Cuy (89140) 26 rue Georges Cerneau à Saint Clément (89100), ZA La Fontaine d'Azon, rue des Foudrières et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit :
Article 4 - Siège social
Le siège social est fixé à Saint-Clément (89100), ZA La Fontaine d'Azon ,Ài rue des Foudrières.
Le reste de l'article reste inchangé.
Mention en sera faite au RCS de Sens
Pour avis

AL894611397

→ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le 17 septembre 2013, les associés de la SCI DE LA COTE DE LA HAUTE EPINE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à son siège social 12 bis route de la Haute Epine à Villeneuve sur Yonne afin de délibérer sur l'achat d'un terrain situé dans la commune de Villeneuve sur Yonne et participer à la nomination d'un cogérant.
Sur la proposition de la présidente Madame Léone Gémin, Monsieur Claude Gémin a été nommé cogérant à l'unanimité des voix.
La cogérante Léone Gémin

AL894611380

→ CHANGEMENT DE NOM

SARL CELINE JEROME

SARL Céline Jérôme société a responsabilité limitée au capital de 7622,45€- siège au 43 rue Marthe Saillard 89390 Aisy sur Armançon.

Au terme d'une délibération en date du 4 novembre 2013 l'assemblée Générale extraordinaire a décidé de remplacer a compter du 1 novembre 2013 la dénomination sociale «Sarl Céline-Jérôme» par «SARL FERNANDA-JEROME» et de modifier en conséquence l'article 3 des Statuts.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Rectificatif: Suite à une erreur technique le 25/10/2013, les annonces ci-dessous sont parues sous l'entête du greffe du Tribunal de Nevers.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Monsieur Daniel DELHOSTAL** 28 chemin de la Goulotte 89200 Avallon. RCS Auxerre 352647127. CIP 2374.

AL894611403

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS BE2STORE** 16 rue de l Horloge 89000 Auxerre. RCS Auxerre 520242835. CIP 3362.

AL894611404

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL TABLE & DCO** 22 rue Fécauderie 89000 Auxerre. RCS Auxerre 498015957. CIP 3420.

AL894611405

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL IRISH CLUB** Le Don Patillo 74 Grande Rue Aristide Briand 89200 Avallon. RCS Auxerre 501590541. CIP 3447.

AL894611409

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL PERNOT** 4 grande-rue 89550 Héry (boucherie charcuterie). RCS Auxerre 434906681. CIP 3497. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894611410

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS CATALIZ-RESEARCH** 5 rue de la Vachère 89200 Avallon (conception et réalisation d'études de marché). RCS Auxerre 437485287. CIP 3498. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894611411

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 04/11/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL LE CHENE POYAUDIN** S.A.R.L. ZA Champs Gilbards 89240 Pourrain (Menuiserie et agencements). RCS Auxerre 509892550. CIP 3496. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894611412

Pour la SARL FERNANDA-JEROME
Le Gérant
Mr COLONNA Jérôme.

AL894611393

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 05/11/2013à Sens, il a été constitué une société par actions simplifiées , présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: N / S COIFFURE
Siège: 61 rue Emile Zola 89100 Sens
Objet: Coiffure mixte , onglerie.
Commerce de tout article de coiffure , accessoires divers , articles cadeaux artisanaux
Durée: 99 ans
Capital: 500 €
Co-gérance: Mme Bocquet Nadine demeurant 3 rue ST Jean 89140 Pont sur Yonne
Co-gérance: Mme Yousefi Souraya 1 rue de la tombe 89140 Vinneuf
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens
La présidente Bocquet Nadine

AL894611420

Avis est donné de la constitution pour une durée de 50 ans d'une société civile de moyens dénommée SCM CENTRE DE PêDICURE-PODOLOGIE, au capital de 200 €, dont le siège social est à Appoigny (89) 8, route de Joigny, ayant notamment pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle des associés, par la mise en commun de tous moyens matériels nécessaires, sans pouvoir par elle-même exercer leur profession et faciliter aux membres l'exercice de la profession de pédicure-podologue par l'amélioration et la rationalisation de leurs équipements professionnels. M. Robin Ballester demeurant à Colmar (68) 13, rue Berthe Molly et Mme Marie Bazin, demeurant à Colmar (68) 13, rue Berthe Molly, ont été nommés gérants. Les cessions de parts sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales. La société sera immatriculée au RCS d' Auxerre.

AL894611241

SCI DU VIEUX PONT

Le 04/11/2013 à Pont sur Yonne, il a été créé la société suivante :
Nom : DU VIEUX PONT
Forme : SCI
Siège social : 7 Place Eugène Petit à Pont sur Yonne (89140)
Objet social : La société a pour objet :
-l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ;
-la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ;
Durée : 99 ans
Capital social : 10 000 € divisé en 100 parts
Gérance : Monsieur Gilbert Dagonet, demeurant 28 Rue Rousselet à Paris (75007)
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL894611373

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination HYDROSYSTEMES Ingénierie, une SAS au capital de 2.000 €, ayant son siège social à Parly (89) 8, rue de La Ravière - Les Poulets, ayant pour objet le bureau d'études d'ingénierie, conseils et services dans le domaine de l'environnement. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé aux nominations suivantes : Président : M. Vincent Pichot demeurant à Parly (89) 8, rue de La Ravière - Les Poulets ; Directeur général : Mme Anne-Emeline Pichot demeurant à Parly (89) 8, rue de La Ravière - Les Poulets. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL894611381

Aux termes d'un acte SSP en date à Villeneuve sur Yonne le 22 octobre 2013,
Avis est donné de la constitution de la Société civile régie par les dispositions générales et spéciales des articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI TREROC
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou apport, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation, la location par bail ou tout autre contrat de louage, la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés de tous biens et droits immobiliers que la société se proposerait ou jugerait bon d'acquérir.
Siège social : 47 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérance : Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 octobre 2013, Madame Nathalie Rocquin, demeurant 47 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne a été nommée en qualité de gérante de la société.
RCS Sens
Pour Avis

AL894611401

Par acte ssp en date à Sens du 31/10/2013, il a été constitué sous la dénomination :
SCI Les Rousseaux
Forme : SCI
siège: 89100 Sens, rue des Longues Raies,
capital de 2.000 € uniquement constitué d'apports en numéraire, divisé en 200 parts de 10 € chacune, libérées totalement lors de la souscription et réparties entre les associés en proportion de leurs apports.
objet : l'acquisition de tous biens immobiliers, la souscription de tout contrat de crédit-bail immobilier, concernant des biens à usage commercial, industriel ou d'habitation, la propriété, l'administration et l'exploitation de ces biens immobiliers, par bail, location ou sous-location.
Gérant : M. Cyrille Gallet, associé, demeurant 4 impasse du moulin du bas à 89100 Gron.
durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL894611426

→ CONVOCATION

CEREPY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs les Associés-Coopérateurs et Associés non Coopérateurs de **CEREPY** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 13 décembre 2013 à 14 heures 30 précises**, dans la **salle des Congrès du Parc des Expositions d'Auxerre**, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Désignation du Bureau de l'Assemblée,
- Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2012,
- Présentation des comptes au 30 Juin 2013,
- Rapport des Commissaires aux comptes,
- Discussion sur les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes,
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Nomination et renouvellement d'Administrateurs,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses.
Les Associés-Coopérateurs ont la faculté, à compter du 15ème jour précédent l'Assemblée, de prendre connaissance, aux bureaux de la Coopérative :
- des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
ainsi que :
- des bilan et compte de résultat de l'exercice 2012/2013.
Pour le Conseil d'Administration
Le Président,
Laurent PONCET

AL894611394

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
D F PLAST SARL
Liquidation judiciaire du 23/07/2013
6, rue de l'Europe 89100 Maillot
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 4 octobre 2013.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL894611234

SARL SABYAN TRANSPORTS

en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège: 3 Avenue des Promenades 89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens 528749245.

A compter A.G.E du 31-08-2013 : Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Sens.

AL894611414

→ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BAZARNES
Serres et terre agricole sur 4 ha 06 a 53 ca - Bas de toisy: ZE-148[10]-150[11] - Le bouchet: ZE-28-29-30-31-153[37](J)[P1]-175[33](J)[P1]
Bâtiments d'habitation et d'exploitation sur 1 ha 25 a 74 ca - Le bouchet: ZE-153[37](P)-156[36]-157[35](J)-157[35](K)-175[33](P)
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - vigne et terre à planter
2 ha 92 a 06 ca - Chassy: ZS-120 - Corbevaux: ZI-156[P1]-156[P2] - Haut de coutance: ZI-89(J)-89(K) - La voie du moulin: ZX-93[P1]-93[P2] - Le gaudier: ZX-109(J)-109(K)[P1]-109(K)[P2]-110(J)-110(K) (sans bâtiment)
VINCELOTTES - vigne
2 a 75 ca - Les chaumes: A-48
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 décembre 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894611427

AKS EXPLOITATION

Société à responsabilité limitée en cours de liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 bis rue du Pressoir 89570 Neuvy Sautour
481 115 012 RCS Auxerre

Le 31/03/2013, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Katrine Anglade, épouse Chauvreau de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL894611384

SARL DU PORT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Rue du Port, 89390 Ravières
408 455 038 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/10/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François d'Angelo, demeurant 3 chemin des Peignes à 89160 Chassignelles, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est 3 chemin des Peignes à 89160 Chassignelles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL894611395

AUROUSSEAU ALIMENTATION

SARL en liquidation
au capital de 7 622 euros
28 Grand Rue, 89340 Villeneuve la Guyard
380 101 428 RCS Sens

L'AGE du 24/10/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Didier AUROUSSEAU, demeurant 17, Rue du Soleil Levant, 89140 Cuy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17, Rue du Soleil Levant 89140 Cuy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents

concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS

AL894611418

EDILIB

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social: 4 ruelle du Plenoy,
89740 Villon
504241928 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 15/10/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/10/2011, nommé en qualité de liquidateur M. Baudoin Didier, demeurant 4 ruelle du Plenoy, 89740 Villon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 15/11/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/11/2011.
Radiation du RCS de Auxerre

AL894611429

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FONCIERE AKS

Société Civile Immobilière
Au capital de 2 500 euros
Siège social : 12 bis rue du Pressoir
89570 Neuvy Sautour
453 394 165 R.C.S. Auxerre

L'AGE du 18/10/2013 a décidé:
- d'augmenter le capital social pour le porter à 27 500 euros
- d'introduire la variabilité du capital social avec un capital minimal de 25 000 euros et un capital effectif de 27 500 euros
- de mettre à jour corrélativement les statuts.
Modification sera faite au GTC d'Auxerre

AL894611415

GAEC DU RELAIS

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 4 décembre 2013
Société civile au capital de 83 694,51 euros
Siège social : 20 Grande rue
89290 Vincelles
331 532 804 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 31 octobre 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 47 122,08 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 130 816,59 euros et de proroger la durée du groupement de 30 années, reportant ainsi son terme au 25 janvier 2050.
Pour avis, la gérance.

AL894611416

CG FINANCES

EURL au capital de 570.000 €
siège : 89100 Sens, ZI des Vauguillettes,
22 Rue des Longues raies
RCS Sens 479.524.696

L'AGE du 21.10.2013 de l'EURL « a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 430.000 € pour le porter à 1.000.000 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le poste « autres réserves ». Cette augmentation de capital a été réalisée au moyen de la création de 43.000 parts sociales de 10 €. Le capital est désormais fixé à 1.000.000 € divisé en 100000 parts.
L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

AL894611425

➜ NON DISSOLUTION

B.S.K.

SAS au capital de 20 000 euros
Avenue de Worms, ZA les Clairions,
89000 Auxerre
515 234 318 RCS Auxerre

L'AGE du 25/10/2013, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL894611423

HAIR AUXERRE

SARL Unipersonnelle
au capital de 7622,45 Euros
Centre Commercial Géant ,
89000 Auxerre
378485031 R.C.S. Auxerre

Par délibération en date du 2 août 2013, le Gérant statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL894611428

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL L'AUBE DU TEMPS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 €
Siège social : 43, Rue Villée De Saint El
77780 Bourron Marlotte
530 859 032 RCS Melun

Personne habilitée à engager la Société : Moret Romain, gérant, 15 Bis, Rue des Gravilliers, 77620 Egreville
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre 2013, il résulte que :
Le siège social a été transféré à 2, Rue de l'Hôtel de Ville, 89690 Cheroy à compter du 09/10/2013. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 530 859 032 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
L'article 4 - Siège social des statuts a été modifié en conséquence.
Romain MORET

AL894611408

SCI AUROUSSEAU

SCI au capital de 1 524,49 euros
28 Grande Rue 89340 Villeneuve la Guyard
380 145 078 RCS Sens

L'AGE du 25/10/2013 a décidé de transférer le siège social du 28 Grande Rue, 89340 Villeneuve la Guyard au 17 Rue du Soleil Levant 89140 Cuy, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL894611419

➜ NOMINATION

Le 3/10/13, le Comité stratégique de la SAS HEROLD ENTRETIEN REALISATION, en abrégé HER, au capital de 105.000 €, siège social à Monéteau (89) 3, rue des Caillottes, 789 308 012 RCS Auxerre, a pris acte de la démission du Président à compter du 11.10.2013 et a nommé un nouveau Président:
Ancienne mention publiée : Président : M. Alain Coudeyras demeurant à Arces-Dilo (89) 23, rue de la Tuilerie Le Charme
Nouvelle mention : Président : M. Pascal Boussard demeurant à Augy (89) 2, rue des Bleuets.

AL894611301

➜ SUCCESSION

Avis préalable à l'envoi en possession de la succession déclarée vacante
La Directrice Régionale des Finances Publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice générale des Finances publiques, dont les bureaux sont à Dijon (21042) 1bis, place de la Banque, nommée curateur des successions ci-après désignées par jugements du tribunal de grande instance d' Auxerre, fait connaître qu'elle a décidé de procéder par elle-même à la formalité de publicité prévue à l'article 1354 du nouveau code civil de procédure, avant de présenter au tribunal de grande instance d' Auxerre, la requête en vue d'obtenir que l'Etat soit envoyé en possession définitive des successions vacantes suivantes :
. Mme Ginette **Berrini** veuve **Garnier**, née à Oiry (Marne) le 02/02/1933, fille de Louis Berrini et de Marguerite Gros, demeurant de son vivant 5, rue Champ pommier à Lucy Sur Yonne (89), décédée à Clamecy (89) le 22/08/2009 - jugement de curatelle du 14/10/2010 (réf 11-3866)
. M. Gabriel Daniel **Manchon** célibataire, né à Paris (10ème) le 04/06/1951, fils de Antoinette Manchon, demeurant de son vivant 16, rue du Marché à Avallon (Yonne), décédé à Avallon le 13/01/2009 - jugement de curatelle du 27/07/2012 (réf 12.4757)

AL894611413

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon Cedex, a été nommée curateur des successions de :
- par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre,
. en date du 24/10/2013, M. Bernard OSCHE marié, décédé le 16/07/2010 à Coulanges sur Yonne, réf 13.5867
. en date du 04/11/2013,
Mme Henriette CANNAUX célibataire, décédée le 29/10/2011 à Guillon, réf 13.5895
Mme Micheline Henriette DROUHIN veuve MAUDUIT, décédée le 13/08/2012 à Tonnerre, réf 13.5896
- par décisions du tribunal de grande instance de Sens,
. en date du 07/10/2013, M. Stéphan ZYLA célibataire, décédé le 04/03/2013 à Sens, réf 13.5894
. en date du 23/10/2013, M. Jean-Louis Marie LEMARIE divorcé, décédé le 06/11/2008 à Saint Julien du Sault, 13.5868
. en date du 24/10/2013, M. Lucien Alfred JOLLY célibataire, décédé le 27/05/2010 à Charny, réf 13.5891
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL894611399

➜ DÉMISSION

C.S.E.I. NICOGAZ

SAS au capital de 37 000 euros
65 Rue du Moulin du Président
89000 Auxerre
426 520 409 RCS Auxerre

Par décision du 22/02/2012, l'associé unique a pris acte de la démission de la société CABINET MORIZE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la démission de Monsieur Paupert Jean-Luc, Commissaire aux Comptes suppléant et a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

AL894611422

➜ CESSION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 29.12.2011 enregistré au SIE de Sens bordereau n°2011/1 015 Case n°2 le 30.12.2011, la SARL CHEROY IMMOBILIER siègeant 6 place de la Concorde 89690 Chéroy RCS Sens 430.438.382, a cédé à la SARL VOTRE AGENCE GESTION siègeant 12 rue de l'agriculture 89150 Brannay une partie de sa branche d'activité correspondant à la gestion immobilière exploitée 6 place de la Concorde 89690 Chéroy pour le prix d'un euro. L'entrée est possession est fixée au 01.03.2011. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales en l'étude PFAFF, huissier de justice à Sens (89100) 12 place des Héros

AL894611407

Abonnement



Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:..... Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1191



LOISIRS On déplore chaque année un millier d'intoxications dues aux champignons avec des conséquences qui peuvent s'avérer graves pour la santé et même aboutir au décès. Conseils.

Cueillir les bons champignons

Il est bien agréable de partir à la cueillette des champignons, de remplir son panier et de savourer les différentes recettes qu'ils permettent d'élaborer. Mais la prudence doit être de mise car certains champignons ne sont pas comestibles. Leur ingestion peut avoir de graves conséquences sur la santé : troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant exiger une greffe. Ces intoxications peuvent nécessiter une hospitalisation et conduisent parfois au décès. En 2012, l'Institut de veille sanitaire a enregistré 1093 cas d'intoxication qui ont entraîné 369 passages aux urgences. Six décès ont été à déplorer. Il est donc impératif d'apprendre à reconnaître les espèces de champignons. Dans tous les cas, lors de la cueillette, il faut adopter les bons réflexes. Il ne faut en aucun cas ramasser un champignon si vous avez le moindre doute sur son état ou son identification. Certains champignons vénéneux hautement toxiques ressemblent beaucoup aux espèces comestibles. Il est recommandé de cueillir uniquement les spécimens en bon état et de prélever la totalité du champignon (pied et chapeau) afin de permettre son identification. Les sites pollués (bords de route, aires industrielles, décharges) sont à éviter car les champignons concentrent les polluants. Au moindre doute, jeter le champignon. Une fois cueillis, les champignons doivent être déposés, séparément, dans une caisse ou un carton mais jamais dans un sac plastique qui accélère le pourrissement. Les champignons récoltés doivent être séparés, par espèce, car un spécimen vénéneux peut contaminer les autres. Il faut toujours penser à bien se laver les mains après la récolte et ne pas consommer sa cueillette avant de l'avoir fait contrôler par un spécialiste en la matière.


N. BARBESSOU/REUSSIR LE PERIGORD

Pour éviter que la cueillette des champignons ne vire au drame, il faut suivre des recommandations simples mais essentielles.

Différents symptômes

En effet, si tout cueilleur peut se référer à un guide expliquant les caractéristiques des différentes espèces, le doute peut subsister et il est alors possible et même fortement conseillé de consulter les pharmaciens ou les associations et sociétés de mycologie de votre région. Les champignons doivent être conservés dans de bonnes conditions au réfrigérateur et consommés dans les deux jours maximum après la cueillette. Il est recommandé de les manger en quantité raisonnable et de préférence de façon espacée dans le temps, après une cuisson suffisante. Un champignon ne doit jamais être consommé cru. En cas d'apparition d'un ou plusieurs des symptômes - tremblements, vertiges, troubles de la vue, nausées, vomissements - associés à une consommation de champignons, il faut immédiatement appeler un centre antipoison ou le Samu-Centre 15. Ces symptômes peuvent se manifester le plus fréquemment dans les 12 heures après la consommation, mais dans certains cas, l'intoxication peut apparaître plus tard. Il est utile de noter les heures du ou des derniers repas, l'heure de survenue des premiers signes et de conserver les restes de la cueillette pour identification. L'an passé, le début des intoxications a débuté fin septembre-début octobre et sur les 1093 cas enregistrés, 15 % sont intervenus en Rhône-Alpes, 9,3 % en Pays de la Loire, 7,6 % en Midi-Pyrénées, 7,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 6,4 % en Languedoc-Roussillon. Cette distribution géographique est conforme à celle usuellement observée depuis dix ans. Elle correspond aux régions où poussent essentiellement les champignons.

VALERIE GODEMENT

GUIDES PRATIQUES

Il existe beaucoup de livres et de guides consacrés aux champignons. Deux nouveaux viennent d'être publiés. Leur format de poche permet de les emporter lorsqu'on part faire sa cueillette. *Champignons, guide de poche* de Bruno Tessaro (Editions Eyrolles) se propose de les reconnaître. Il permet l'identification de 160 champignons communs et des conseils pour éviter les intoxications. Il donne leur valeur gustative et est accompagné d'un couteau pour couper les champignons et les brosser. *Champignons comestibles* de Roland Sabatier et Jean-Luc Fasciotto (éditions Glénat) présente les différentes espèces avec photos et dessins en coupe, offre un espace au cueilleur pour noter ses propres observations et livre 40 recettes originales.

coin cuisine

Cake aux morilles et aux noix (8 personnes)

Ingrédients

- 150 g de farine,
- 4 œufs,
- 8 cl d'huile,
- 15 cl de lait,
- 1 sachet de levure chimique,
- 150 g de cerneaux de noix,
- 150 g de morilles fraîches lavées (ou 30 g de morilles sèches, à réhydrater au préalable dans de l'eau très chaude),
- 150 g de Comté râpé,
- 15 g de beurre,
- Sel, poivre.


DR

Réalisation

Préchauffer le four à 180° (th. 6).
Mélanger la farine avec la levure. Incorporer les oeufs un à un, en mélangeant bien. Ajouter l'huile et le lait. Travailler cette pâte au fouet électrique pour qu'elle soit lisse et onctueuse. Saler et poivrer.
Continuer à mélanger avec une spatule et ajouter le Comté râpé, les morilles et les cerneaux de noix entiers. Beurrer soigneusement un moule à cake et le garnir aux deux tiers. Enfourner une heure environ : le cake est cuit lorsque la lame d'un couteau, plantée à coeur, ressort sèche. Laisser refroidir puis découper en tranches. Les cerneaux de noix entiers et les morilles créeront des marbrures originales.

Recette extraite du livre de Philippe Barret « Cuisinez la Noix de Grenoble tout simplement »

vient de paraître

Les compagnons du grand flot



19,50 euros

« Les Compagnons du grand flot » est un roman de Jean François Bazin paru aux éditions Calmann-Lévy (www.calmann-levy.fr) dans la collection France de toujours et d'aujourd'hui.

À travers ce grand roman d'amour, c'est tout un métier, celui de flotteur de bois, et une page de l'histoire de France, celle de la tentative de coup d'État de 1 851.Clovis exerce donc le métier de flotteur, un métier importantissime à cette époque puisqu'une bonne partie des cheminées qui chauffent les appartements parisiens le sont au bois qui vient, par voie d'eau en convois, de différentes régions forestières de France, dont le Morvan en Bourgogne. Clovis, qui est amoureux de Madeleine, quitte son Clamecy pour mener un train de bûches, via l'Yonne, vers la capitale. Il se frotte aux révolutionnaires du moment et tout ça se termine mal pour lui. Madeleine restera au pays avec un enfant à élever pendant que son homme sera déporté en Algérie. Une belle histoire, magnifiquement racontée, sur fond d'Histoire.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

5							8	
	3	2				9		4
			9	6		3		2
	6					2		
			4		9		3	8
			1					7
	2			5				6
		3		4	7			

Résultat du précédent numéro

6	9	5	8	4	3	1	2	7
7	8	1	6	9	2	4	5	3
2	4	3	1	5	7	9	8	6
1	5	9	3	6	8	7	4	2
4	6	2	9	7	5	8	3	1
3	7	8	4	2	1	5	6	9
9	2	6	7	8	4	3	1	5
8	1	7	5	3	6	2	9	4
5	3	4	2	1	9	6	7	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 16 novembre 2013 au 22 novembre 2013

Samedi 16

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Lætitia Milot, Damien Sargue, Brahim Zaibat, Titoff et Keen'V.

France 2
20.45 C'est votre vie ! «Céline Dion». Divertissement de Stéphane Bern, avec Pascal Obispo, Garou, Emmanuel Moire, Roch Voisine, Vincent Niclo, Véronic DiCaire, Paul Anka, Amel Bent, Natasha St-Pier, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Le bœuf clandestin. Téléfilm d'après Marcel Aymé, avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Judith Chemla, Didier Bezace.
22.45 Les Kennedy (3 et 4/8). Téléfilm avec Greg Kinnear.
00.10 Appassionata «Orchestre en fête».

Arte
20.50 L'aventure humaine : «Léonard de Vinci : Dans la tête d'un génie», «Le monde selon Christophe Colomb».
23.15 Tous tatoués !

M6
20.50 Once Upon a Time. Série avec Jennifer Morrison ⑩.

Canal +
20.55 Ce que le jour doit à la nuit. Comédie dramatique (2012) de A. Arcady, d'après Yasmina Khadra, avec Nora Arnezeder (2h35) ⑩.

Dimanche 17

TF1
20.50 Unstoppable ★★. Thriller (2010) de Tony Scott, avec Denzel Washington, Chris Pine, Rosario Dawson (1h35) ⑩. (voir Sélection)
22.50 Esprits criminels. Série ⑫.

France 2
20.45 No Country for Old Men ★★★. Thriller (2007) de Joel et Ethan Coen, avec Tommy Lee Jones, Javier Bardem (1h58) ⑫. (voir Sélection)
22.50 Faites entrer l'accusé «Jennifer Charron, rendez-vous avec le Diable». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Frères d'armes», «Le passé déterré», «Enfant riche, enfant pauvre», «Mariage de complaisance». Série avec Yannick Bisson.
00.15 Les Misérables (3/3) «Liberté, liberté chérie». Drame en NB (1933) de Raymond Bernard, d'après Victor Hugo, avec Harry Baur (1h22).

Arte
20.45 Barabbas. Aventures (1962) de Richard Fleischer, avec Anthony Quinn, Vittorio Gassman (2h14).
22.55 Gangs of Taipei. Drame en VO (2010) de Doze Niu Chen-Zer, avec Ethan Ruan (2h15).

M6
20.50 Capital «Les Français et l'impôt : Du ras-le-bol à la fraude».
23.00 Enquête exclusive «Alerte au cambriolage».

Canal +
20.00 Formule 1 «Grand Prix des États-Unis».

Lundi 18

TF1
20.50 Une bonne leçon. Téléfilm avec Ingrid Chauvin, Frédéric Diefenthal, Sören Prévost.
22.45 New York, unité spéciale ⑩.
01.15 Au Field de la nuit, avec Alan Stivell, Abd Al Malik, Marie Modiano, Laurent Garnier, Jackie Berroyer.

France 2
20.45 Castle : «Un choix cornélien», «Démons», «Le batteur battu». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

France 3
20.45 Vincent, François, Paul et les autres. Comédie dramatique (1974) de Claude Sautet, avec Yves Montand, Michel Piccoli (1h58).

France 3
20.45 Roissy-Charles-de-Gaulle «Embarquement immédiat».
23.45 La case de l'oncle Doc «Les enfants de la juge».

Arte
20.50 La banquière. Drame (1980) de Francis Girod, avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur (2h10).
22.55 Pile et face. Comédie dramatique en VO (1998) de Peter Howitt, avec Gwyneth Paltrow (1h33).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier : «Les biscuits», «À vos fourneaux !». Divertissement avec Cyril Lignac, Mercotte et Yannick Lefort.

Canal +
20.55 Tunnel (3 et 4/10). Série avec Stephen Dillane, Clémence Poésy ⑩.

Mardi 19

TF1
20.50 Football «Coupe du monde 2014 (barrage) : France/Ukraine».
22.55 Mentalist. Série ⑩.
23.30 Baby boom.

France 2
20.45 Apocalypse Hitler : «La menace», «Le Führer» ★★★. Documentaire ⑩. (voir Coup de projecteur)
22.40 Infrarouge «La traque des nazis» ★★★. Documentaire ⑫. (voir Coup de projecteur)

France 3
20.45 Commissaire Laviolette «Le commissaire dans la truffière». Téléfilm avec Victor Lanoux, Pierre Vernier
23.25 Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour... Comédie (2009) de Pascal Thomas, avec Marina Hands, Julien Doré (1h36).

Arte
20.50 Dallas, une journée particulière ★★★. (voir Sélection)
22.15 Lyndon B. Johnson.
Quand nos enfants dépriment
23.10 Troubles de la santé mentale «Les enfants aussi».
00.05 Je ne veux pas mourir, en fait «La dépression chez les enfants».

M6
20.50 La France a un incroyable talent. Magazine avec Sophie Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.

Canal +
20.55 Augustine. Drame (2012) de Alice Winocour, avec Vincent Lindon, Soko, Chiara Mastroianni (1h38) ⑩.

Mercredi 20

TF1
20.50 Esprits criminels : «Copie conforme», «La mémoire des sens», «Sortie scolaire ⑫». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⑩.
23.20 Dr House. Série ⑩.

France 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (7 et 8/8) : «Love Coach», «Tous ensemble !». Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton.
22.30 Un jour, un destin «Michel Berger». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Le grand tour «De Londres à Saint-Pétersbourg : Dans les pas de Victoria et de Catherine la Grande» ★★. Magazine présenté par Patrick de Carolis, avec Hélène Darroze et Valery Gergiev. (voir Sélection)
23.50 Les chansons d'abord. Divertissement présenté par N. St-Pier.

Arte
20.50 Incendies ★★★. Drame en VO (2010) de Denis Villeneuve, avec Lubna Azabal, Melissa Desormeaux-Poulin (2h05). (voir Sélection)
22.55 L'Europe des écrivains «L'Angleterre de Martin Amis».
23.50 Le dernier voyage de Tanya. Drame en VO (2010) de A. Fedorchenko, avec Igor Sergueev (1h14).

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

Canal +
20.55 Les insoumises. Documentaire ⑩.

Jeudi 21

TF1
20.50 No Limit : «Braquage à la marseillaise», «Mort ou vif». Série avec Vincent Elbaz, Sarah Brannens ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Pension alimentaire», «L'argent des communes : Des économies au gaspillage», «Angola : Eldorado anti-crise ?». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.15 Complément d'enquête «Smartphones, forfaits 4G : L'envers du réseau». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le concert.

France 3
20.45 Red. Comédie (2010) de Robert Schwentke, avec Bruce Willis, Morgan Freeman, John Malkovich, Helen Mirren (1h47) ⑩.
23.40 Signé Mireille Dumas «Laurent Gerra et Julien Clerc en toute vérité». Magazine.

Arte
20.50 The Hour (1, 2 et 3/6). Série en VO avec Ben Whishaw, Romola Garai, Dominic West, Anna Chancellor, Oona Chaplin (3h).
23.50 Venin «Du poison au médicament». Documentaire.

M6
20.50 Under the Dome (9 et 10/13). Série avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre, Natalie Martinez ⑩.

Canal +
20.55 Scandal (14 et 15/22). Série avec Kerry Washington, Tony Goldwyn ⑩.

Vendredi 22

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, Sébastien Demorand, et avec Pierre Hermé.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Emmanuel Moire, Sinclair, François-Xavier Demaison, Willy Rovelli, Amelle Chahbi, Sofia Essaïdi et Issa Doumbia.

France 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Témoin muet». Téléfilm d'après Agatha Christie, avec Samuel Labarthe, Blandine Bellavoir, Élodie Frenck, Françoise Fabian (1h30) ⑩.
22.25 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Au cœur de la tempête». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Enquêtes de régions. Magazine.

Arte
20.50 Les déferlantes. Téléfilm d'après Claudie Gallay, avec Sylvie Testud, Bruno Todeschini, Daniel Duval, Bulle Ogier (1h38).
22.30 À l'âge d'Ellen. Téléfilm avec Jeanne Balibar, Stefan Stern (1h34).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.55 Taken 2. Aventures (2012) de Olivier Megaton, avec Liam Neeson, Maggie Grace (1h29) ⑫.

SÉLECTION



Apocalypse Hitler - Comment Hitler est-il devenu le maître de l'Allemagne ? Ce remarquable documentaire, constitué d'images d'archives, pour la plupart inédites, tente de répondes à cette question. Daniel Costelle et Isabelle Clarke ont décidé de sonoriser et de coloriser les images, afin de les rendre plus accessibles aux jeunes. Le résultat est passionnant, avec quelques perles, telles ces photos qui montrent Hitler essayant différents gestes, pour rendre ses discours plus persuasifs. Le commentaire, dit par Mathieu Kassovitz, est passionnant. La soirée se poursuit avec «La traque des nazis», des mêmes auteurs. Au début des années 60, de nombreux nazis, qui ont échappé aux poursuites, vivent en Allemagne ou en Amérique latine. Simon Wiesenthal, un rescapé des camps, est déterminé à les retrouver. Ce documentaire très émouvant retrace les étapes de cette longue traque qu'entreprirent Simon Wiesenthal et les Klarsfeld. Des archives inédites et souvent terribles permettent de confronter des images nazies de 1934 et de 1945. Sont ainsi auscultées toute l'idéologie nazie et son œuvre de mort. On regrette qu'une bonne partie du documentaire soit consacrée aux Klarsfeld. La démarche de Simon Wiesenthal, qui estimait qu'il fallait rechercher «la justice, pas la vengeance», aurait dû être davantage soulignée. ***Mardi 19, sur France 2, à partir de 20h45.***

■ **Unstoppable** - En Pennsylvanie, un train transportant des matières très dangereuses se trouve lancé à toute allure et sans conducteur pour l'arrêter. Cette histoire haletante, inspirée d'un fait authentique, est menée tambour battant par un Tony Scott en pleine forme. Bien sûr, la mise en scène est, parfois, un peu lourde, et certains effets sont très appuyés. Mais le métier du cinéaste est tel qu'il parvient à maintenir un suspense de bout en bout et que certaines scènes sont très spectaculaires. Avec pour toile de fond une situation sociale tendue, cet excellent thriller est une belle réussite. ***Dimanche 17, sur TF1, à 20h50.***

■ **No Country for Old Men** - Llewelyn vit au Texas, dans une zone désertique proche de la frontière. Un jour, il découvre de la drogue et de l'argent dans des camionnettes laissées à l'abandon. Les frères Coen signent un sombre polar sur la violence et la déliquescence morale de notre monde. Ce constat très amer teinte d'une cruelle nostalgie ces superbes paysages westerniens. Heureusement, l'humour est aussi de la partie, et certains dialogues sont savoureux. Mais la noirceur du récit, la personnalité inhumaine du tueur et la grande violence de plusieurs scènes peuvent rebuter plus d'un spectateur. ***Dimanche 17, sur France 2, à 20h45.***

■ **Dallas, une journée particulière** - Il fait un temps superbe, ce matin de novembre 1963, et toute la ville de Dallas est dans les rues pour accueillir le président Kennedy. Comme dans le film «Parkland», de Peter Landesman, sorti récemment, Patrick Jeudy s'est intéressé aux anonymes et aux proches du président assassiné, pour décrire les réactions des uns et des autres. Comme souvent, les témoignages diffèrent, mais c'est ce qui donne un parfum d'authenticité à ce passionnant documentaire. Sans s'intéresser au(x) responsable(s) de l'assassinat, l'auteur note, cependant, que plusieurs indices ont disparu. ***Mardi 19, sur Arte, à 20h50.***

■ **Incendies** - À la mort de leur mère, Jeanne et Simon apprennent que leur père et leur frère sont toujours vivants. C'est au Liban que se déroule l'action de ce film poignant, adaptation de Wajdi Mouawad. Le Liban, déchiré par les luttes entre chrétiens et musulmans, est le théâtre des horreurs qui ont jonché la vie de la mère des héros. Cette dénonciation des horreurs de la guerre et des violences faites aux femmes est un coup de poing à l'estomac. Mais Denis Villeneuve a voulu donner à cette histoire tragique une portée universelle, magnifiée par le lyrisme et la poésie du film. ***Mercredi 20, sur Arte, à 20h50.***

■ **Le grand tour** - C'est à une magnifique balade que nous invite Patrick de Carolis, sur les traces de la reine Victoria et de l'impératrice Catherine II de Russie. Les palais visités sont somptueux, et l'ensemble est très intéressant, à défaut d'être original. ***Mercredi 20, sur France 3, à 20h45.***

C'est une bière, d'une petite brasserie française de l'Ain, nommée Thou, qui a obtenu la médaille d'or de la meilleure bière de la catégorie « pale », du concours world Beer Awards.

Thou, la bière blanche en or!

La Thou, produite par la Maison de Brasseur, petite brasserie située à Pont d'Ain dans le département de l'Ain, a obtenu la médaille d'or dans la catégorie très prisée des bières « pale » (blanche), lors du World Beer Awards. Ce concours, référence en la matière et existant depuis 2007, est une sorte de championnat du monde de la bière où s'affrontent divers styles de bières au sein de huit catégories : dark, flavoured beer, lager, pale, sour, speciality beer, stout et porter et wheat beer. Ainsi la Thou, créée par Patrice Pobel, a été remarquée parmi 600 bières en provenance de plus de 30 pays. Autre fait marquant, c'est la première fois qu'une bière française se hisse à ce niveau du concours. L'initiateur autodidacte de la brasserie avait déjà glané des récompenses, française, européenne et mondiale. Mais celle-ci est une consécration. « *C'est une reconnaissance motivante. Je vis aujourd'hui quelque chose de fabuleux* », souligne Patrice Pobel, l'heureux lauréat, parti de rien pour créer sa bière.


C. DELISLE





1 Ce sont les secrets de fabrication (brassage, fermentation et maturation) de chaque brasseur qui font la diversité des produits. Il faut un mois et demi pour produire une bière. L'orge et l'eau sont mis dans une cuve de brassage pour obtenir un moût (liquide sucré issu de l'amidon du grain), avant de passer dans les cuves de houblonnage puis de fermentation. Environ 12 heures de travail sont nécessaires. À l'intérieur de la cuve, des levures sont ajoutées pour transformer le moût en bière. À ce moment-là, la bière n'est pas encore pétillante. C'est en bouteille que la gazéification a lieu. Il faut environ 15 jours ensuite pour obtenir une bière stable et pétillante.

2 Patrice Pobel avec sa bière la Thou.

3 Le magasin de vente directe.

RETOUR SUR LE PARCOURS ATYPIQUE D'UN AUTODIDACTE

Patrice Pobel a toujours baigné dans le milieu agricole de par ses parents et son frère agriculteurs mais aussi de par son parcours. « *J'ai d'abord travaillé à l'étranger dans des exploitations, puis à la chambre d'agriculture du département et par la suite comme responsable marketing dans un groupe agricole français* », explique t-il. En 2000, il est lauréat de la bourse Nuffield, bourse britannique, qui permet de réaliser un projet d'études agricoles à l'international. Le thème : mieux comprendre la valorisation des produits agricoles au Royaume-Uni, au Canada et aux USA. « *J'ai toujours été intéressé par cette problématique. Comment fabriquer avec une matière première de base un produit élaboré ? De retour en France, je me suis interrogé sur la manière d'optimiser ce cumul de connaissances au sein de mon territoire. Mon idée de départ était de valoriser les céréales et de commencer par la transformation, partie la plus aléatoire, avant l'installation en tant qu'agriculteur.* » Patrice Pobel s'est d'abord lancé en 2000 dans des expérimentations le soir, après le boulot, dans sa cuisine ou son garage, avant de débuter en 2005 comme brasseur, avec le soutien de sa famille. « *Je pensais avoir tout compris à l'époque, raison pour laquelle je me suis investi dans ce challenge. Autoditacte, je dois probablement faire des erreurs de débutant. C'est ma bière, avec certes des erreurs, mais mon objectif a toujours été de faire le meilleur et de faire plaisir aux gens. D'ailleurs, ils l'ont appréciée avant qu'elle ne soit reconnue* », note le brasseur.

PRODUIRE SA PROPRE ORGE

Aujourd'hui, la Maison de Brasseur emploie trois personnes, Patrice Pobel, une personne pour la production et une pour la partie commerciale. La production de la brasserie victorieuse est encore confidentielle. Elle produit seulement 500 hectolitres par an.
Mais Patrice Pobel a un objectif de croissance. « *Je souhaite que l'entreprise continue de grandir tout en respectant mes valeurs, notamment celle que je me suis fixé, la qualité. J'ai été à bonne école sur ce principe avec mes parents éleveurs de volailles de Bresse. Si je venais à constater que la hausse des volumes impacte la qualité, alors j'arrêterai d'augmenter la production. Aujourd'hui, on dispose de la capacité pour produire davantage. Il est possible de fabriquer 300 hectolitres de plus répartis sur l'année si la demande est au rendez-vous.* » Début 2013, le brasseur s'est installé sur une exploitation de 20 hectares à Jujurieux, commune voisine de Pont d'Ain. L'objectif étant de produire sa propre orge pour l'introduire dans la fabrication de ses bières artisanales et à termes, arrêter les achats en malterie. Pour l'instant, un tiers de sa production d'orge a été intégré avec succès. Autre changement en vue, la construction d'un bâtiment, prévu en 2014, sur les terrains agricoles qui accueillera fabrication et vente de la bière. **C. DELISLE**

LA THOU MET A L'HONNEUR LA DOMBES



C. DELISLE

Le parfum délicat au goût d'agrumes et de citron vert de la Thou, bière blanche, a été mis en avant lors du World Beer Arwards. Les ingrédients sont simples : eau locale, malt d'orge et houblon. La Thou met en avant la Dombes, une des quatre régions du département de l'Ain (Dombes, Bresse, Bugey et pays de Gex). Le thou est un objet caractéristique de cette région. Dessiné sur l'étiquette de la bière, il représente la vanne qui sert à la vidange et au remplissage des étangs. Autrefois en bois, il est aujourd'hui constitué de ciment et de pièces métalliques. Quant à la Thou, il est conseillé de la déguster à l'apéritif ou sur le poisson.

ZOOM SUR

Quatre sortes de bières



C. DELISLE

Patrice Pobel propose quatre sortes de bières artisanales, toutes rendant hommage au département de l'Ain. La première, la *Rivière d'Ain*, Blonde, est brassée à l'ancienne. La seconde, la *Bresse* (l'une des quatre régions de l'Ain), Ambrée, révèle d'une complexité aromatique. La troisième, la *Thou* (voir encadré) est une bière blanche et enfin la dernière, la *Mont Bugey* (autre région du département), une Rousse révèle en bouche du caramel, chocolat, café… Toutes ces bières sont gazéifiées naturellement selon la véritable méthode ancestrale qui utilise la lie (levures). La Maison de Brasseur propose également des bières saisonnières en éditions limitées : une d'automne, une d'hiver, une de printemps et une d'été.
Ces bières sont commercialisées sur place à Pont d'Ain et chez des détaillants, spécialistes en vins et bières du département, ainsi que sur commandes par téléphone, en conditionnement 33 cl ou 75 cl.

www.maisondebrasseur.fr